

# BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE LA VILLE DE LYON

## MÉTROPOLE DE LYON DÉLIBÉRATION APPROUVÉE EN SÉANCE DU CONSEIL DE LA MÉTROPOLE DU 27 JUIN 2022

2022/1168 - Elaboration du règlement local de publicité (RLP) de la Métropole de Lyon – 2ème arrêt de projet..... **Page 2694**

## LOIS, DÉCRETS, ACTES ADMINISTRATIFS

### Décisions

2022/ 4399 - BML Demande de subvention auprès du FRRAB - Acquisition d'œuvres ..... **Page 2695**

2022 / 4415 - Bibliothèque municipale de Lyon – ventes objets utiles ..... **Page 2695**

2022 / 4401 - Musée des beaux-arts de Lyon - Mise à disposition du Réfectoire Baroque à la SELARL Akilys Avocats (288 rue Duguesclin, 69003 LYON) ..... **Page 2696**

2022 / 4414 - Musées Gadagne - Mise à disposition du Petit théâtre et du Café jardin le 5 mai 2022 à l'EM Lyon (23 avenue Guy de Collongue 69132 Ecully cedex) ..... **Page 2696**

2022 / 4558 - Convention d'occupation temporaire du domaine public à titre onéreux de locaux à usage de bureaux, au profit de l'association Mise à feu, situés 5 montée St Barthélémy à Lyon 5ème - EI 05086 ..... **Page 2696**

2022 / 4559 - Convention d'occupation temporaire consentie par la Ville de Lyon au profit de la société SAS Botani de locaux situés au sein du centre nautique Tony Bertrand sis quai Claude Bernard à Lyon 7ème pour l'exploitation d'un restaurant - EI 07029 ..... **Page 2697**

2022 / 4397 - Archives municipales de Lyon - Don à titre gracieux de Monsieur Gérard Mure..... **Page 2697**

2022 / 4398 - Archives municipales de Lyon - Don à titre gracieux de monsieur Damien Delaugerre ..... **Page 2698**

### Arrêtés municipaux

2022/4546 - Délégation de signature du BEA de la salle Rameau entre la Ville de Lyon et le PDG de la Compagnie de Phalsbourg le 21 juillet 2022 donnée à madame Audrey Hénocque..... **Page 2698**

2022/4446 - Conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse du Crédit municipal de Lyon – Remplacement de monsieur Antoine Miche par madame Magali Schweitzer en tant que membre qualifié ..... **Page 2699**

2022- 36 - Délégations de signature relatives aux comptes rendus d'entretiens professionnels ..... **Page 2699**

2022-37 - Délégations de signature au sein de la Délégation générale aux ressources humaines et au dialogue social de la Ville de Lyon en matière de ressources humaines pour la période du 25 juillet 2022 au 19 août 2022..... **Page 2704**

2022/4372 - Label Fabriqué à Lyon 2022 – Jury de sélection 2022 ..... **Page 2704**

Réglementation provisoire du stationnement des véhicules et de la circulation des véhicules et des piétons..... **Page 2705**

Délégation générale aux ressources humaines - Arrêtés individuels ..... **Page 2724**

Centre communal d'action sociale - Arrêtés individuels. **Page 2727**

## INFORMATIONS ET AVIS DIVERS

Direction de la commande publique - Avis..... **Page 2727**

Droit des sols : permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, déclarations préalables de travaux, lotissements, changements d'usage ..... **Page 2727**

# MÉTROPOLE DE LYON

## DÉLIBÉRATION APPROUVÉE EN SÉANCE DU CONSEIL DE LA MÉTROPOLE DU 27 JUIN 2022

En application de l'article R 153-3 du code de l'urbanisme, la délibération n° 2022/1168 du Conseil de la Métropole de Lyon du 27 juin 2022 fait l'objet d'une publication par les 59 communes situées sur son territoire.

### 2022/1168 - Elaboration du règlement local de publicité (RLP) de la Métropole de Lyon – 2ème arrêt de projet

Le Conseil,

Vu le rapport du 8 juin 2022, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Par délibération du Conseil n° 2021-0867 du 13 décembre 2021, le projet de RLP, élaboré sur la totalité du territoire métropolitain, a été arrêté.

Ladite délibération et le dossier d'arrêt de projet du RLP ont ensuite été transmis, pour avis, aux 59 communes situées sur le territoire métropolitain, ainsi qu'au Préfet du Rhône, aux services de l'État et aux personnes publiques associées (la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Sytral Mobilités, le Syndicat mixte d'études et de programmation de l'agglomération lyonnaise (SEPAL), la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), la Chambre des métiers et de l'artisanat, la Chambre d'agriculture), à la Commission départementale nature, paysages et sites (CDNPS) et aux communes et intercommunalités limitrophes à la Métropole ayant demandé à être associées à la procédure.

Dans le délai de 3 mois à compter de la délibération du Conseil de la Métropole, 52 communes ont délibéré pour rendre leur avis sur le projet de RLP :

- 31 communes ont donné un avis favorable au projet de RLP sans émettre d'observations,
- 11 communes ont donné un avis favorable au projet de RLP en émettant des observations,
- 10 communes ont donné un avis défavorable au projet de RLP, certaines détaillant leurs demandes ou points de divergence.

En application de l'article de R 153-5 du code de l'urbanisme, les avis des 7 communes n'ayant pas délibéré dans le délai sont réputés favorables.

Une synthèse du dossier et des observations et demandes formulées par les communes sont présentées dans la notice explicative de synthèse jointe au dossier. L'intégralité des avis des communes sur le projet de RLP est disponible pour consultation au sein du service de la planification à l'hôtel de la Métropole (2ème étage).

Dès qu'un avis défavorable est émis par une commune, l'article L 153-15 du code de l'urbanisme dispose que le projet de RLP doit être à nouveau présenté au Conseil métropolitain pour un nouvel arrêt de projet.

Le projet de RLP soumis à cette délibération est strictement identique à celui qui a été arrêté lors du Conseil de la Métropole du 13 décembre 2021. Dans ces conditions, en application de l'article L 153-15 du code de l'urbanisme, le Conseil de la Métropole arrête le projet de RLP à la majorité des deux tiers des suffrages exprimés.

Il est proposé que les observations et remarques des communes soient étudiées dans le cadre de l'enquête publique, dans le même temps que les avis de l'État, des personnes publiques associées, de la CDNPS, ainsi que les avis des habitants qui auront la possibilité de s'exprimer lors de cette enquête. Le dossier d'enquête publique contiendra le dossier d'arrêt de projet, l'ensemble de ces avis émis sur le projet du RLP ainsi que le bilan de la concertation.

Le Conseil de la Métropole sera ainsi utilement éclairé par l'avis motivé de la commission d'enquête publique. En conséquence, il sera le plus à même de décider des évolutions à apporter au dossier d'arrêt de projet, avant son approbation définitive, avec une vision complète de l'ensemble des avis et demandes formulés par l'ensemble des acteurs de ce projet de RLP ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

### DÉLIBÈRE

**1- Arrête** le projet de RLP de la Métropole tel qu'il a été décidé lors du Conseil de la Métropole du 13 décembre 2021.

**2- Précise que :**

- a) la présente délibération et le dossier correspondant seront notifiés aux Maires des 59 communes situées sur le territoire de la Métropole et des 9 arrondissements de la Ville de Lyon, en application de l'article L 153-15 du code de l'urbanisme.

Conformément aux articles L 153-16 et L 153-17 du code de l'urbanisme, ils seront également notifiés :

- à monsieur le Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfet du Rhône,
- à monsieur le Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes,
- à monsieur le Président de Sytral Mobilités, chargée du suivi du plan des déplacements urbains (POU),
- aux représentants des Chambres consulaires (métiers et artisanat, commerce et industrie, agriculture),
- à monsieur le Président du SEPAL, chargé du suivi du schéma de cohérence territoriale (SCOT),
- à mesdames et messieurs les Maires des communes voisines et aux Président(e)s des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) directement intéressés ayant demandé à être associés à l'élaboration du RLP de la Métropole,

- b) la présente délibération fera l'objet d'un affichage pendant un mois au siège de la Métropole et dans les 59 communes situées sur son territoire ainsi que dans les 9 arrondissements de la Ville de Lyon, conformément à l'article R 153-3 du code de l'urbanisme.

*(Et ont signé les membres présents)*

*Pour extrait conforme,*

*Pour le Président*

Monsieur Bruno Bernard

# LOIS, DÉCRETS, ACTES ADMINISTRATIFS

## 2022/ 4399 - BML Demande de subvention auprès du FRRAB - Acquisition d'œuvres (Délégation générale à la culture, au patrimoine et aux événements - Direction des affaires culturelles)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 2020/59 du Conseil municipal du 30 juillet 2020, envoyée en Préfecture le 4 août 2020, donnant au titre de l'article L 2122-22-26° du code général des collectivités territoriales, délégation au Maire pour demander à tout organisme financeur l'attribution de subventions, hors le cas des opérations dont l'engagement nécessite une délibération du Conseil municipal ;

Considérant que la délibération susvisée accepte que les décisions à prendre puissent être signées dans tous les cas par Monsieur le Maire ou par l'Adjoint délégué aux fonctions concernant lesdites décisions ;

Considérant qu'il y a lieu de solliciter une subvention auprès du Fonds régional de restauration et d'acquisition pour les bibliothèques (FRRAB) ;

Vu l'arrêté du Maire de Lyon n° 2021/2984 en date du 1er septembre 2021, transmis en Préfecture le 1er septembre 2021, déléguant à Nathalie Perrin-Gilbert les compétences en matière culturelle ;

Vue la décision n° 4091 transmise en Préfecture le 28/04/2022, que la présente décision annule et remplace ;

Décide

Article Premier. - Est autorisée la demande de subvention auprès du FRRAB pour l'acquisition des œuvres suivantes :

- Un livre de Balthasar Anton Dunker imprimé à Lyon en 1791, *Costumes des mœurs et de l'esprit français avant la grande révolution à la fin du dix-huitième siècle. En XCVI planches gravées en carricature par un habile maître. Pouvant servir d'appendice au Tableau de Paris*, proposé par la librairie Bonnefoi (Paris) au prix de 3 000 € ;
- Un ensemble de 18 menus sur soie de banquets, déjeuner et dîner de la vie politique et associative de Lyon (1900-1970), proposé par M. Jean-Maurice Sacré au prix de 4 800 € ;
- Trois lithographies originales d'Anne et Patrick Poirier, Chaos, sur du vélin de Rives 300g avec rehaut manuel, proposées par l'atelier Michael Wollworth au prix de 5 687,20 € ;
- Un tirage photographique de Charles Fréger, Namahage. Péninsule d'Oga (préfecture d'Akita), Série Yokainoshima proposé par la galerie Wouter van Leeuwen au prix de 8 200 €.

Ces acquisitions pourraient être soutenues par le Fonds régional de restauration et d'acquisition des bibliothèques, par l'attribution d'une subvention à la Ville de Lyon de 17 349 €.

Art. 2. - La recette correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice 2022 - Article 1321 - Fonction 312 - Ligne de crédit LC112644 - Programme 00005 - Opération 60047532.

Art. 3. - Monsieur le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera rendue exécutoire après publication et transmission au représentant de l'Etat dans le département.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à partir de la décision.

Fait à Lyon, le 13 juillet 2022

*Pour le Maire de Lyon,  
L'Adjointe Déléguée à la Culture,  
Nathalie Perrin-Gilbert*

Acte transmis pour contrôle de légalité le 13 juillet 2022

## 2022 / 4415 - Bibliothèque municipale de Lyon – ventes objets utiles (Délégation générale à la culture, au patrimoine et aux événements - Direction des affaires culturelles)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 2020/59 du conseil municipal du 30 juillet 2020, envoyée en Préfecture le 4 août 2020, donnant au titre de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales, délégation au Maire pour fixer les tarifs unitaires des produits dérivés des activités des établissements culturels ;

Considérant que la délibération susvisée accepte que les décisions à prendre puissent être signées dans tous les cas par Monsieur le Maire ou par l'Adjoint délégué aux fonctions concernant lesdites décisions ;

Vu la demande de la Bibliothèque municipale de Lyon relative à l'offre des produits en ventes ;

Considérant qu'il convient de fixer les modalités de ventes des dits objets utiles ;

Vu l'arrêté du Maire de Lyon n° 2021/2984 en date du 1er septembre 2021, transmis en Préfecture le 1er septembre 2021, déléguant à Madame Nathalie Perrin-Gilbert les compétences en matière culturelle ;

Décide

Article Premier. - D'autoriser Monsieur le Directeur

- à mettre en vente : des éventails siglés BmL au prix unitaire de 7 euros.

Art. 2. - Monsieur le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée

Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à partir de la décision.

Fait à Lyon, le 13 juillet 2022

*Pour le Maire de Lyon,  
L'Adjointe Déléguée à la Culture,  
Nathalie Perrin-Gilbert*

Acte transmis pour contrôle de légalité le 13 juillet 2022

---

**2022 / 4401 - Musée des beaux-arts de Lyon - Mise à disposition du Réfectoire Baroque à la SELARL Akilyls Avocats (288 rue Duguesclin, 69003 LYON)** (Délégation générale à la culture, au patrimoine et aux événements - Direction des affaires culturelles)

---

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 2020/59 du Conseil municipal du 30 juillet 2020, transmise en Préfecture le 4 août 2020, donnant au titre de l'article L 2122-22-5° du code général des collectivités territoriales, délégation au Maire pour décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

Considérant que la délibération susvisée « accepte que les décisions à prendre puissent être signées dans tous les cas par Monsieur le Maire ou par l'Adjoint délégué aux fonctions concernant lesdites décisions » ;

Vu la délibération n° 2019/4759 du Conseil Municipal du 20 mai 2019 approuvant les tarifs de mise à disposition d'espaces du Musée des beaux-arts ;

Considérant que la Ville de Lyon est propriétaire d'un tènement immobilier, appelé Musée des beaux-arts, situé 20 place des Terreaux à Lyon 1er, référencé comme ensemble immobilier n° 01 013 ;

Considérant la demande de la SELARL Akilyls Avocats, 288 rue Duguesclin, 69003 Lyon, d'organiser une manifestation dans les locaux du musée le 13 octobre 2022 de 18 h 30 à 23 h ;

Vu l'arrêté du Maire de Lyon n° 2021/2984 en date du 1er septembre 2021, transmis en Préfecture le 1er septembre 2021, déléguant à Madame Nathalie Perrin-Gilbert les compétences en matière culturelle ;

Décide

Article Premier - Qu'il sera procédé à la mise à disposition ponctuelle au profit de SELARL Akilyls Avocats, le 13 octobre 2022 de 18 h 30 à 23 h, des locaux susdésignés, moyennant une redevance de 8 200 (huit mille deux cents) euros HT et 2 000 (deux mille) euros de visite (exonéré TVA).

Les locaux mis à disposition sont le Réfectoire Baroque pour 200 personnes.

Art. 2. - Monsieur le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à partir de la décision.

Fait à Lyon, le 13 juillet 2022

*Pour le Maire de Lyon,  
L'Adjointe Déléguée à la Culture,  
Nathalie Perrin-Gilbert*

Acte transmis pour contrôle de légalité le 13 juillet 2022

---

**2022 / 4414 - Musées Gadagne - Mise à disposition du Petit théâtre et du Café jardin le 5 mai 2022 à l'EM Lyon (23 avenue Guy de Collongue 69132 Ecully cedex)** (Délégation générale à la culture, au patrimoine et aux événements - Direction des affaires culturelles)

---

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 2020/59 du Conseil municipal du 30 juillet 2020, transmise en Préfecture le 4 août 2020, donnant au titre de l'article L 2122-22-5° du code général des collectivités territoriales, délégation au Maire pour décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

Considérant que la délibération susvisée « accepte que les décisions à prendre puissent être signées dans tous les cas par Monsieur le Maire ou par l'Adjoint délégué aux fonctions concernant lesdites décisions » ;

Vu la délibération n° 2019/4754 du 20 mai 2019 instituant la nouvelle grille des tarifs de mises à disposition d'espaces des musées Gadagne, sis 1 place du petit collège 69005 LYON, EI 05 018, parcelles AE67 et AE75 ;

Considérant que la Ville de Lyon est propriétaire d'un tènement immobilier, appelé musées Gadagne situé 1 place du petit collège 69001 Lyon référencé comme ensemble immobilier n° 05018 ;

Considérant la demande de l'EM Lyon, 23 avenue Guy de Collongue 69132 Ecully cedex, d'organiser une conférence dans les locaux des musées (le « Petit théâtre » & le « Café jardin ») le 5 mai 2022 à partir de 9 heures 30 ;

Vu l'arrêté du Maire de Lyon n° 2021/2984 en date du 1er septembre 2021, transmis en Préfecture le 1er septembre 2021, déléguant à Madame Nathalie Perrin-Gilbert les compétences en matière culturelle ;

Décide

Article Premier. - Qu'il sera procédé à la mise à disposition ponctuelle au profit de l'EM Lyon pour une durée de 8 h (6 h du « Petit théâtre » et 2 h de privatisation partielle du « Café jardin »), le 5 mai 2022 des locaux susdésignés, moyennant une redevance de 2 350 € HT (en lettres deux mille trois cent cinquante euros).

Art. 2. - Monsieur le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à partir de la décision.

Fait à Lyon, le 13 juillet 2022

*Pour le Maire de Lyon,  
L'Adjointe Déléguée à la Culture,  
Nathalie Perrin-Gilbert*

Acte transmis pour contrôle de légalité le 13 juillet 2022

---

**2022 / 4558 - Convention d'occupation temporaire du domaine public à titre onéreux de locaux à usage de bureaux, au profit de l'association Mise à feu, situés 5 montée St Barthélémy à Lyon 5ème - EI 05086** (Délégation générale à l'urbanisme, à l'immobilier et aux travaux - Direction centrale de l'immobilier)

---

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L 2122-18, L 2122-22 5°, et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil municipal n°2020/59 en date du 30 juillet 2020, transmise en préfecture du Rhône le 4 août 2020, relative à la délégation d'attributions accordées, à titre transitoire, par le conseil municipal au Maire, et plus particulièrement son article 1.2 donnant délégation au Maire au titre de l'article L 2122-22 du CGCT de « décider de la conclusion et de la révision du louage de choses, à titre onéreux, pour

une durée n'excédant pas douze ans. » ;

Vu l'arrêté n° 2021/2984 du 1er septembre 2021, transmis en préfecture du Rhône le même jour, relatif aux délégations données par le Maire à ses adjoints et conseillers municipaux, en application de l'article L 2122-1 et suivants du code général des collectivités territoriales, et déléguant à monsieur Sylvain Godinot, 2ème adjoint, les compétences en matière de transition écologique et patrimoine ;

Considérant que la Ville de Lyon est propriétaire d'un ensemble immobilier sis 5 montée St Barthélémy à Lyon 5ème, référencé sous le numéro d'ensemble immobilier 05 086 ;

Considérant la demande de l'association Mise à feu, de bénéficier de la mise à disposition de ces locaux à usage de bureaux, suite au départ des anciens occupants le 14 janvier 2020 ;

Considérant qu'au cas d'espèce, l'occupation n'est pas constitutive d'une exploitation économique et que la procédure préalable n'a pas lieu de s'appliquer ;

Considérant qu'il est opportun, pour la Ville de Lyon, au nom de la bonne gestion du domaine public et de la valorisation de son patrimoine, de permettre la mise à disposition de ces locaux ;

Décide

Article Premier. - Qu'il sera procédé à la rédaction d'une convention d'occupation temporaire du domaine public à titre onéreux, au profit de l'association Mise à feu, de locaux à usage de bureaux sis 5 montée Saint-Barthélemy à Lyon 5ème, pour une durée de trois ans à compter de la date de signature, moyennant une redevance annuelle de 2 095 € (deux mille quatre-vingt-quinze euros).

Art. 2. - Monsieur le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé par le bénéficiaire de la présente auprès du tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à partir de sa notification ; et par les tiers, dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Fait à Lyon, le 12 juillet 2022

*Pour le Maire de Lyon,  
L'Adjoint délégué,  
Sylvain Godinot*

Acte transmis pour contrôle de légalité le 13 juillet 2022

---

### **2022 / 4559 - Convention d'occupation temporaire consentie par la Ville de Lyon au profit de la société SAS Botani de locaux situés au sein du centre nautique Tony Bertrand sis quai Claude Bernard à Lyon 7ème pour l'exploitation d'un restaurant - EI 07029** (Délégation générale à l'urbanisme, à l'immobilier et aux travaux - Direction centrale de l'immobilier)

---

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L 2122-18, L 2122-22 5°, et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du conseil municipal n°2020/59 en date du 30 juillet 2020, transmise en Préfecture du Rhône le 4 août 2020, relative à la délégation d'attributions accordées par le conseil municipal au maire - hors gestion de la dette, et plus particulièrement son article 2.5 donnant délégation au Maire au titre de l'article L 2122-22 du CGCT de « décider de la conclusion et de la révision du louage de choses, à titre onéreux, pour une durée n'excédant pas douze ans. »

Vu l'arrêté n° 2021/2984 du 1er septembre 2021, transmis en Préfecture du Rhône le même jour, relatif aux délégations données par le Maire à ses adjoints et conseillers municipaux, en application de l'article L 2122-1 et suivants du code général des collectivités territoriales, et déléguant à monsieur Sylvain Godinot, 2ème adjoint, les compétences en matière de transition écologique et au patrimoine ;

Considérant que la Direction des Sports de la Ville de Lyon a souhaité relancer l'exploitation du restaurant situé dans l'enceinte du centre nautique Tony Bertrand sis quai Claude Bernard à Lyon 7ème ;

Considérant qu'une consultation a été ouverte, à cet effet, par la Direction des sports de la Ville de Lyon qui en propose ainsi la gestion à la société SAS Botani ;

Considérant que la SAS Botani devra fournir, en complément de cette activité de restauration, une offre de jardinerie urbaine et de sandwicherie destinée aux usagers de l'équipement sportif pendant la durée d'ouverture estivale ;

Considérant qu'il est opportun pour la Ville de Lyon, dans l'optique d'une bonne gestion, de répondre favorablement à cette demande en permettant l'exploitation de ce restaurant dans les locaux de cet équipement sportif ;

Décide

Article Premier. - Qu'il sera procédé à la conclusion d'une convention d'occupation temporaire au profit de la société SAS Botani de locaux situés au sein du centre nautique Bertrand sis quai Claude Bernard à Lyon 7ème, pour l'exploitation d'un restaurant et d'une jardinerie urbaine ouverts au public, ainsi que d'une sandwicherie destinée aux usagers de l'équipement sportif, d'une surface de 246 m² et d'une terrasse de 297 m², prenant effet à compter du 1er juillet 2022 pour se terminer le 30 juin 2031, moyennant une redevance payable à terme échu, composée comme suit :

- Une redevance d'occupation annuelle fixe de :
  - 20 000 € la première année soit du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023.
  - 30 000 € la deuxième année soit du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024.
  - 45 000 € la troisième année et les suivantes soit du 1er juillet 2024 au 30 juin 2031.
- Une redevance variable de :
  - 2% du chiffre d'affaire annuel HT réalisé compris entre 1 et 500 000 €.
  - 4% du chiffre d'affaire annuel HT réalisé au-delà de 500 001€.

Art. 2. - Monsieur le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé par le bénéficiaire de la présente auprès du Tribunal Administratif de Lyon dans les deux mois à partir de sa notification ; et par les tiers, dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Fait à Lyon, le 12 juillet 2022

*Pour le Maire de Lyon,  
L'Adjoint délégué,  
Sylvain Godinot*

Acte transmis pour contrôle de légalité le 15 juillet 2022

---

### **2022 / 4397 - Archives municipales de Lyon - Don à titre gracieux de Monsieur Gérard Mure** (Délégation générale à la culture, au patrimoine et aux événements - Direction des affaires culturelles)

---

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 2020/59 du conseil municipal du 30 juillet 2020 transmise en Préfecture le 4 août 2020, donnant au titre de l'article L 2122-22 - 9° du code général des collectivités territoriales, délégation au Maire pour décider d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

Considérant que la délibération susvisée accepte que les décisions à prendre puissent être signées dans tous les cas par Monsieur le Maire ou par l'Adjoint délégué aux fonctions concernant lesdites décisions ;

Vu la proposition de don gracieux, faite à Ville de Lyon par Monsieur Gérard Mure ;

Vu le projet de convention de don entre la Ville de Lyon et Monsieur Gérard Mure, propriétaire d'archives faisant l'objet du présent projet de convention ;

Vu l'arrêté du Maire de Lyon n° 2021/2984 en date du 1er septembre 2021, transmis en Préfecture le 1er septembre 2021, déléguant à madame Audrey Hénocque, Adjointe déléguée aux finances, à la commande publique et aux grands événements, les compétences en matière d'acceptation des dons et legs à la Ville ;

Décide

Article Premier. - D'accepter le don à titre gracieux des archives procédant de l'activité de l'huissier de justice monsieur Henri Mure exerçant au 35 rue Paul-Chenavard dans le 1er arrondissement de Lyon et datant des années 1940 à 1970, grevé ni de conditions ni de charges pour la Ville de Lyon, d'une valeur estimative d'un euro symbolique.

Art. 2. - De signer la présente convention.

Art. 3. - Monsieur le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à partir de la décision.

Fait à Lyon, le 13 juillet 2022

*Pour le Maire de Lyon,*

*L'Adjointe déléguée aux finances, à la commande publique et aux grands événements*

Audrey Hénocque

Acte transmis pour contrôle de légalité le 13 juillet 2022

---

### **2022 / 4398 - Archives municipales de Lyon - Don à titre gracieux de monsieur Damien Delaunay (Délégation générale à la culture, au patrimoine et aux événements - Direction des affaires culturelles)**

---

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 2020/59 du conseil municipal du 30 juillet 2020 transmise en Préfecture le 4 août 2020, donnant au titre de l'article L 2122-22 - 9° du code général des collectivités territoriales, délégation au Maire pour décider d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

Considérant que la délibération susvisée accepte que les décisions à prendre puissent être signées dans tous les cas par monsieur le Maire ou par l'Adjoint délégué aux fonctions concernant lesdites décisions ;

Vu la proposition de don gracieux, faite à Ville de Lyon par monsieur Damien Delaunay ;

Vu le projet de convention de don entre la Ville de Lyon et monsieur Damien Delaunay, propriétaire d'archives faisant l'objet du présent projet de convention ;

Vu l'arrêté du Maire de Lyon n° 2021/2984 en date du 1er septembre 2021, transmis en Préfecture le 1er septembre 2021, déléguant à madame Audrey Hénocque, Adjointe déléguée aux finances, à la commande publique et aux grands événements, les compétences en matière d'acceptation des dons et legs à la Ville ;

Décide

Article Premier. - D'accepter le don à titre gracieux des archives de monsieur Damien Delaunay procédant de son activité au sein du conseil de quartier de la Guillotière de 2013 à 2019, grevé ni de conditions ni de charges pour la Ville de Lyon, d'une valeur estimative d'un euro symbolique.

Art. 2. - De signer la présente convention.

Art. 3. - Monsieur le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à partir de sa notification.

Fait à Lyon, le 13 juillet 2022

*Pour le Maire de Lyon,*

*L'Adjointe déléguée aux finances, à la commande publique et aux grands événements*

Audrey Hénocque

Acte transmis pour contrôle de légalité le 13 juillet 2022

---

### **2022/4546 - Délégation de signature du BEA de la salle Rameau entre la Ville de Lyon et le PDG de la Compagnie de Phalsbourg le 21 juillet 2022 donnée à madame Audrey Hénocque (Secrétariat général de la Ville de Lyon - Direction des assemblées)**

---

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2122-18, L 2122-19 et L 2511-27 ;

Vu le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 4 juillet 2020 au cours de laquelle il a été procédé à l'élection du maire et des adjoints ;

Vu la délibération n° 2021/1016 du 8 juillet 2021 portant élection de madame Sylvie Tomic en tant que 21e adjointe ;

Vu l'arrêté n° 2021/2984 de monsieur le maire de Lyon en date du 1er septembre 2021 donnant délégation aux adjoints et à des conseillers municipaux ;

Vu l'arrêté n° 2022/4496 de monsieur le maire de Lyon du 8 juillet 2022 donnant délégation temporaire de signature à des adjoints en l'absence de certains adjoints et conseillers délégués du 11 juillet au 2 septembre 2022, et notamment à madame Camille Augey du 11 au 22 juillet 2022 ;

Considérant que le maire peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses pouvoirs propres ou des attributions qui lui sont confiées par délibération du Conseil municipal, à un ou plusieurs de ses adjoints et à des membres du Conseil municipal ;

Considérant que monsieur Sylvain Godinot et monsieur le Maire sont indisponibles le 21 juillet 2022, il y a lieu de donner une délégation de signature au niveau de représentation le plus approprié pour la signature du BEA de la salle Rameau entre la Ville de Lyon et le PDG de la Compagnie de Phalsbourg le 21 juillet 2022 ;

Arrête

Article Premier – La signature du BEA de la Salle Rameau entre la Ville de Lyon et le PDG de la Compagnie de Phalsbourg à intervenir le

21 juillet 2022 est exclue du périmètre de signature confiée à madame Camille Augey du 11 au 21 juillet 2022 couvrant notamment l'absence de monsieur Sylvain Godinot.

Art. 2. - Madame Audrey Hénoque, Première Adjointe au Maire de Lyon, est autorisée à signer le BEA de la Salle Rameau à intervenir le 21 juillet 2022 entre la Ville de Lyon et le PDG de la Compagnie de Phalsbourg.

Art. 3. - Le présent arrêté prendra effet après affichage et transmission au représentant de l'Etat dans le département.

Art. 4. - Monsieur le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Tout recours contre le présent arrêté doit être formulé auprès du tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à partir de sa date d'affichage.

Lyon, le 19 juillet 2022

Le Maire de Lyon,  
Grégory Doucet

Acte transmis pour contrôle de légalité le 19 juillet 2022

---

**2022/4446 - Conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse du Crédit municipal de Lyon – Remplacement de monsieur Antoine Miche par madame Magali Schweitzer en tant que membre qualifié** (Secrétariat général de la Ville de Lyon - Direction des assemblées)

---

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L 514-2, R 514-25 et R 514-27 du code monétaire et financier ;

Vu les articles L 500-1, L 570-1 et L 570-2 du code monétaire et financier fixant les conditions de capacité des membres qualifiés ;

Vu les articles 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et 1er du décret n° 88-545 du 6 mai 1988 relatifs au recrutement direct dans certains emplois de la fonction publique territoriale, en application de l'article 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu l'arrêté municipal n° 2020/1508 du 22 octobre 2020 nommant monsieur Antoine Miche en tant que membre qualifié au sein du Conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse du Crédit municipal de Lyon ;

Vu le courrier en date du 12 avril 2022 annonçant la démission de monsieur Antoine Miche du Conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse du Crédit municipal de Lyon ;

Considérant que la Caisse du Crédit municipal de Lyon est un établissement public de crédit caractérisé par son orientation sociale qui a pour mission de combattre l'usure par l'octroi de prêts sur gages dont elle a le monopole ;

Considérant que le Conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse du Crédit municipal de Lyon est composé du Maire de Lyon et en nombre égal de membres élus en son sein par le Conseil municipal de Lyon et de membres nommés par le maire en raison de leurs compétences dans le domaine financier ou dans le domaine bancaire ;

Considérant que le mandat des membres du Conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse du Crédit municipal de Lyon nommés par le maire est de trois ans ;

Considérant qu'en cas de cessation de fonctions d'un membre du Conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse du Crédit municipal de Lyon, le maire procède à son remplacement au plus tard dans les deux mois suivant la cessation de fonctions ;

Considérant qu'aux termes des articles L 514-2 et R 514-25 du code monétaire et financier, monsieur le Maire de la Ville de Lyon a la faculté de nommer des membres qualifiés pour siéger au sein du Conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse du Crédit municipal de Lyon ;

Arrête

Article Premier. - Madame Magali Schweitzer, Directrice développement de la Transition énergétique – Banque Populaire Auvergne Rhône-Alpes, est nommée en tant que membre qualifié, en remplacement de monsieur Antoine Miche, démissionnaire, pour siéger au sein du Conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse du Crédit municipal de Lyon.

Art. 2. - La candidate nommée certifie remplir les conditions de compatibilités prévues par l'article L 500-1 du code monétaire et financier.

Art. 3. - Monsieur le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera applicable après affichage et transmission au représentant de l'Etat dans le département.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à partir de la décision.

Lyon, le 18 juillet 2022

Le Maire de Lyon,  
Grégory Doucet

Acte transmis pour contrôle de légalité le 18 juillet 2022

---

**2022- 36 - Délégations de signature relatives aux comptes rendus d'entretiens professionnels** (Direction Pilotage financier et juridique RH - Service juridique)

---

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2511-27 ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu l'arrêté n° 2022-35 du 16 juin 2022 portant délégations de signature relatives aux comptes rendus d'entretiens professionnels ;

Vu la délibération du conseil municipal du 4 juillet 2020 portant élection de Monsieur Grégory Doucet en qualité de Maire de la Ville de Lyon ;

Considérant la nomination de Monsieur Guillaume Fauvel en qualité de Directeur de la santé à compter du 15 juin 2022 ;

Arrête

Article Premier. - Délégation est donnée aux personnels figurant dans le tableau ci-dessous, aux fins de viser les comptes rendus d'entretiens professionnels :

		Délégués	Délégués en cas d'absence ou d'empêchement par ordre de priorité	
			Priorité 1	Priorité 2
Direction générale des services	Pour les agents relevant de la Direction générale des services et les directeurs généraux adjoints	Monsieur Jérôme Maillard, Directeur général des services	Monsieur Vincent Fabre, Directeur général adjoint aux ressources humaines et au dialogue social	
Secrétariat général	Pour les agents relevant de la Direction des assemblées	Madame Anne-Laure Coutanson, Directrice des assemblées	Monsieur Arnaud Letang, Responsable des ressources humaines du SRH transverse	Madame Aissia Kerkoub-Türk, Directrice générale adjointe du Secrétariat général de la Ville de Lyon
	Pour les agents relevant de la Direction de la coordination institutionnelle	Monsieur David Roche, Directeur de la coordination institutionnelle		
	Pour les autres agents relevant du Secrétariat général ainsi que les directeurs de la délégation	Madame Aissia Kerkoub-Türk, Directrice générale adjointe du secrétariat général de la Ville de Lyon		
Cabinet du Maire et services rattachés	Pour les agents relevant du Cabinet du Maire	Madame Stéphanie Buret, Directrice du Cabinet du Maire et services rattachés	Monsieur Guillaume Dupeyron, Directeur de cabinet adjoint du Cabinet du Maire et services rattachés	
	Pour les agents relevant de la Direction de la communication externe	Madame Jeanne Rebuffat, Directrice de la communication externe		Madame Stéphanie Buret, Directrice du Cabinet du Maire et services rattachés
Délégation générale aux ressources	Pour les agents relevant de la Direction des affaires juridiques	Madame Violaine Gattier, Directrice des affaires juridiques	Monsieur Arnaud Letang, Responsable des ressources humaines du SRH transverse	Madame Claire Lemeunier, Directrice générale adjointe aux ressources
	Pour les agents relevant de la Direction des assurances	Madame Anne-Laure Chossat, Directrice des assurances		
	Pour les agents relevant de la Direction de la commande publique	Monsieur Denis Galliano, Directeur de la commande publique		
	Pour les agents relevant de la Direction du contrôle de gestion	Madame Ariane Perret, Directrice du contrôle de gestion		
	Pour les agents relevant de la Direction des finances	Monsieur Cédric Rouzée, Directeur des finances		
	Pour les agents relevant de la Direction système d'information et transformation numérique	Monsieur Jean-Marie Seguret, Directeur des systèmes d'information et de la transformation numérique		
	Pour les agents relevant de la Direction moyens généraux	Monsieur Sébastien Bouchet, Directeur des moyens généraux	Monsieur Raphaël Bermond, Responsable des ressources humaines de la Délégation générale urbanisme, immobilier, travaux	Madame Claire Lemeunier, Directrice générale adjointe aux ressources
	Pour les autres agents de la Délégation générale aux ressources, ainsi que les directeurs de la délégation	Madame Claire Lemeunier, Directrice générale adjointe aux ressources	Monsieur Arnaud Letang, Responsable des ressources humaines du SRH transverse	
Délégation générale aux ressources humaines et au dialogue social	Pour les agents relevant de la Direction administration des personnels	Madame Thi My Kiêu Huynh, Directrice de l'administration des personnels	Monsieur Arnaud Letang, Responsable des ressources humaines du SRH transverse	Monsieur Vincent Fabre, Directeur général adjoint aux ressources humaines et au dialogue social
	Pour les agents relevant de la Direction communication et coopérations internes	Monsieur Alexandre Kosak, Directeur de la communication et des coopérations internes		
	Pour les agents relevant de la Direction emploi et compétences	Monsieur Ariel Janin, Directeur de l'emploi et des compétences		
	Pour les agents relevant de la Direction du pilotage financier et juridique RH	Madame Christel Bruyas, Directrice du pilotage financier et juridique RH		
	Pour les agents relevant de la Direction des relations sociales et vie au travail	Monsieur Icare Le Blanc, Directeur des relations sociales et de la vie au travail.		
	Pour les autres agents de la Délégation générale aux ressources humaines et au dialogue social, ainsi que les Directeurs de la délégation	Monsieur Vincent Fabre, Directeur général adjoint aux ressources humaines et au dialogue social		

		Délégués	Délégués en cas d'absence ou d'empêchement par ordre de priorité	
			Priorité 1	Priorité 2
Délégation générale jeunesse, éducation, enfance, sports et inclusion (DGJEESI)	Pour les agents relevant du Secrétariat général de la délégation	Monsieur Jérémy Fournel, Secrétaire général de la Délégation générale jeunesse, éducation, enfance, sports et inclusion	Madame Sylviane Gachet, responsable des ressources humaines de la DGJEESI	Madame Julie Thomas, Directrice générale adjointe à la jeunesse, à l'éducation, à l'enfance, aux sports et à l'inclusion
	Pour les agents relevant de la Direction de l'éducation	Madame Marianne Sackur, Directrice de l'Education	Madame Jacqueline Chassignole, Responsable des Ressources Humaines de la Direction de l'Education	
	Pour les agents relevant de la Direction de l'enfance	Madame Claire Topenot, Directrice de la Direction de l'Enfance	Madame Marie Souris, Responsable des ressources humaines de la Direction de l'Enfance	
	Pour les agents relevant de la Direction du développement territorial	Monsieur Pascal Brenot, Directeur du développement territorial	Madame Sylviane Gachet, responsable des ressources humaines de la DGJEESI	
	Pour les agents relevant de la Direction des sports	Monsieur François Patris, Directeur des sports	Madame Martine Altieri, Responsable des ressources humaines de la Direction des Sports	
	Pour les autres agents de la Délégation générale jeunesse, éducation, enfance, sports et inclusion, ainsi que le Secrétaire général et les Directeurs de la délégation	Madame Julie Thomas, Directrice générale adjointe à la jeunesse, à l'éducation, à l'enfance, aux sports et à l'inclusion	Madame Sylviane Gachet, Responsable des ressources humaines de la DGJEESI	
Délégation générale culture, patrimoine et événements	Pour les agents relevant de la Direction bibliothèque municipale	Monsieur Nicolas Galaud, Directeur des Bibliothèques	Monsieur Romain Oger, Responsable des ressources humaines de la Direction des bibliothèques	Monsieur Xavier Fourneyron, Directeur général adjoint à la culture, au patrimoine et aux événements
	Pour les agents relevant de l'Auditorium-ONL	Madame Aline Sam Giao, Directrice générale de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon	Madame Audrey Perrier, Responsable des ressources humaines de la Délégation générale culture, patrimoine et événements	
	Pour les agents relevant du Centre d'histoire de la résistance et de la déportation	Madame Isabelle Rive, Directrice du Centre d'histoire de la résistance et de la déportation		
	Pour les agents relevant de la Direction événements et animation	Monsieur Julien Pavillard, Directeur événements et animation		
	Pour les agents relevant de la Direction des archives municipales	Monsieur Louis Faivre D'arcier, Directeur des archives municipales		
	Pour les agents relevant du Service archéologique municipal	Madame Anne Pariente, Directrice du Service archéologique municipal		
	Pour les agents relevant du Pôle des Musées d'art	Madame Sylvie Ramond, Directrice du pôle des Musées d'art		
	Pour les agents relevant du Pôle des Musées d'histoires et sociétés	Monsieur Xavier De La Selle, Directeur du pôle des Musées d'histoires et sociétés		
	Pour les agents relevant du Théâtre des Célestins	Monsieur Pierre-Yves Lenoir, co-directeur du théâtre des Célestins		
	Pour les autres agents de la Délégation générale culture, patrimoine et événements, ainsi que les directeurs, co-directeurs de la délégation	Monsieur Xavier Fourneyron, Directeur général adjoint à la culture, au patrimoine et aux événements		

		Délégués	Délégués en cas d'absence ou d'empêchement par ordre de priorité	
			Priorité 1	Priorité 2
Délégation générale service au public et sécurité	Pour les agents relevant du Secrétariat général de la délégation	Madame Céline Sacquépée, Secrétaire générale de la DGSPS et de la DGPRH	Monsieur Laurent Cannata, Responsable des ressources humaines de la Délégation générale service au public et sécurité	Monsieur Jérôme Maillard, Directeur général des services
	Pour les agents relevant de la Direction cadre de vie	Monsieur Jérôme Coquaz, Directeur cadre de vie		
	Pour les agents relevant de la Direction des cimetières	Madame Céline Morales, cheffe de service assurant l'intérim de la direction des cimetières		
	Pour les agents relevant de la Direction de la police municipale	Monsieur Henri Fernandez, Directeur de la police municipale		
	Pour les agents relevant de la Direction de la régulation urbaine	Monsieur Bertrand Verot, Directeur de la régulation urbaine		
	Pour les agents relevant de la Direction de la santé	Monsieur Guillaume Fauvel, Directeur de la santé		
	Pour les agents relevant de la Direction sécurité et prévention	Madame Régine Poulet, Directrice sécurité et prévention		
	Pour les autres agents de la Délégation générale service au public et sécurité, ainsi que le Secrétaire général et les Directeurs de la délégation	Monsieur Jérôme Maillard, Directeur général des services		
Délégation générale proximité et relations aux habitants	Pour les agents relevant du Secrétariat général de la délégation	Madame Céline Sacquépée, Secrétaire générale de la DGSPS et de la DGPRH	Monsieur Laurent Cannata, Responsable des ressources humaines de la Délégation proximité et relations aux habitants	Madame Gratianna Dumas, Directrice générale adjointe proximité et relations aux habitants
	Pour les agents relevant de la Direction Lyon en direct	Madame Laure BUTIN, Directrice Lyon en direct		
	Pour les agents relevant de la Mairie du 1er arrondissement	Monsieur Erwann Le Dû, DGS de la Mairie du 1er arrondissement		
	Pour les agents relevant de la Mairie du 2ème arrondissement	Madame Céline Thomas-Chaffange, DGS de la Mairie du 2ème arrondissement		
	Pour les agents relevant de la Mairie du 3ème arrondissement	Madame Virginie Vaissaud, DGS de la Mairie du 3ème arrondissement		
	Pour les agents relevant de la Mairie du 4ème arrondissement	Madame Alexandra Blettery, DGS de la Mairie du 4ème arrondissement		
	Pour les agents relevant de la Mairie du 5ème arrondissement	Monsieur Gilles Faure, DGS de la Mairie du 5ème arrondissement		
	Pour les agents relevant de la Mairie du 6ème arrondissement	Monsieur Bertrand Weill, DGS de la Mairie du 6ème arrondissement		
	Pour les agents relevant de la Mairie du 7ème arrondissement	Madame Natacha Rivat, DGS de la Mairie du 7ème arrondissement		
	Pour les agents relevant de la Mairie du 8ème arrondissement	Madame Stéphanie Bogner, DGS de la Mairie du 8ème arrondissement		
	Pour les agents relevant de la Mairie du 9ème arrondissement	Madame Anne Avril, DGS de la Mairie du 9ème arrondissement		
	Pour les autres agents de la Délégation générale proximité et relations aux habitants, ainsi que les DGS de Mairies d'arrondissement, les Directeurs de la délégation	Madame Gratianna Dumas, Directrice générale adjointe proximité et relations aux habitants		

		Délégués	Délégués en cas d'absence ou d'empêchement par ordre de priorité	
			Priorité 1	Priorité 2
Délégation générale urbanisme, immobilier, travaux	Pour les agents relevant du Secrétariat général de la délégation	Monsieur Adrien Brun, Secrétaire général de la Délégation générale urbanisme, immobilier, travaux	Monsieur Raphaël Bermond, Responsable des ressources humaines de la Délégation générale urbanisme, immobilier, travaux	Monsieur Philippe Huthwohl, Directeur général adjoint chargé de l'urbanisme, de l'immobilier et des travaux
	Pour les agents relevant de la Direction de l'aménagement urbain	Madame Frédérique Martinet, Directrice de l'aménagement urbain		
	Pour les agents relevant de la Direction de la construction	Monsieur Yannis Bailly, Directeur de la construction		
	Pour les agents relevant de la Direction de l'éclairage urbain	Monsieur Thierry Marsick, Directeur de l'éclairage urbain		
	Pour les agents relevant de la Direction économie, commerce et artisanat	Madame Laurence Léger, Directrice économie, commerce et artisanat		
	Pour les agents relevant de la Direction des espaces verts	Monsieur Nicolas Magalon, Directeur des espaces verts		
	Pour les agents relevant de la Direction gestion technique des bâtiments	Madame Nausicaa Boisson, Directrice gestion technique des bâtiments		
	Pour les agents relevant de la Direction de l'immobilier	Madame Christiane Cerruti, Directrice de l'immobilier		
	Pour les agents relevant de la Direction mobilité urbaine	Monsieur Norbert Keller-Mayaud, Directeur mobilité urbaine		
	Pour les autres agents de la Délégation générale urbanisme, immobilier, travaux, ainsi que le Secrétaire général et les Directeurs de la délégation	Monsieur Philippe Huthwohl, Directeur général adjoint chargé de l'urbanisme, de l'immobilier et des travaux		

Art. 2. - Délégation est donnée aux personnels figurant dans le tableau ci-dessous, aux fins de signer les réponses aux demandes de révision des comptes rendus d'entretiens professionnels :

	Délégués	Délégués en cas d'absence ou d'empêchement
Pour les agents de la Direction générale des services, les Directeurs généraux adjoints, les Directeurs, les Secrétaires généraux de délégation, les co-directeurs d'établissements culturels et les DGS de Mairies d'arrondissement	Monsieur Jérôme Maillard, Directeur général des services	Monsieur Vincent Fabre, Directeur général adjoint aux ressources humaines et au dialogue social
Pour les agents du Cabinet du Maire et services rattachés	Madame Stéphanie Buret, Directrice du Cabinet du Maire et services rattachés	Monsieur Guillaume Dupeyron, Directeur de cabinet adjoint du Cabinet du Maire et services rattachés
Pour les agents de la Délégation générale aux ressources	Madame Claire Lemeunier, Directrice générale adjointe aux ressources	Monsieur Vincent Fabre, Directeur général adjoint aux ressources humaines et au dialogue social
Pour les agents du Secrétariat général	Madame Aissia Kerkoub-Türk, Directrice générale adjointe du Secrétariat général de la Ville de Lyon	Monsieur Vincent Fabre, Directeur général adjoint aux ressources humaines et au dialogue social
Pour les agents de la Délégation générale aux ressources humaines et au dialogue social	Monsieur Vincent Fabre, Directeur général adjoint aux ressources humaines et au dialogue social	Monsieur Jérôme Maillard, Directeur général des services
Pour les agents de la Délégation générale jeunesse, éducation, enfance, sports et inclusion	Madame Julie Thomas, Directrice générale adjointe à la jeunesse, à l'éducation, à l'enfance, aux sports et à l'inclusion	Monsieur Jérémy Fournel, Secrétaire général de la Délégation générale jeunesse, éducation, enfance, sports et inclusion
Pour les agents de la Délégation générale culture, patrimoine et événements	Monsieur Xavier Fournayron, Directeur général adjoint à la culture, au patrimoine et aux événements	Monsieur Vincent Fabre, Directeur général adjoint aux ressources humaines et au dialogue social
Pour les agents de la Délégation générale service au public et sécurité	Monsieur Jérôme Maillard, Directeur général des services	Madame Céline Sacquépée, Secrétaire générale de la DGSPS et de la DGPRH
Pour les agents de la Délégation générale proximité et relations aux habitants	Madame Gratianna Dumas, Directrice générale adjointe proximité et relation aux habitants	Madame Céline Sacquépée, Secrétaire générale de la DGSPS et de la DGPRH
Pour les agents de la Délégation générale urbanisme, immobilier, travaux.	Monsieur Philippe Huthwohl, Directeur général adjoint chargé de l'urbanisme, de l'immobilier et des travaux	Monsieur Adrien Brun, Secrétaire général de la Délégation générale urbanisme, immobilier, travaux

Art. 3. - Les dispositions de l'arrêté municipal n° 2022-35 du 16 juin 2022 sont abrogées.

Art. 4. - Monsieur le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs, affiché et transmis aux intéressés.

Tout recours contre la présente décision doit être formé auprès du tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à compter de sa publication ou de son affichage.

Lyon, le 11 juillet 2022

Le Maire de Lyon,  
Grégory Doucet

Acte transmis pour contrôle de légalité le 11 juillet 2022

---

**2022-37 - Délégations de signature au sein de la Délégation générale aux ressources humaines et au dialogue social de la Ville de Lyon en matière de ressources humaines pour la période du 25 juillet 2022 au 19 août 2022** (Direction Pilotage financier et juridique RH - Service Juridique)

---

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2511-27 ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu l'arrêté municipal n° 2022-28 du 25 février 2022 portant délégations de signature au sein de la Délégation générale aux ressources humaines et au dialogue social à la Ville de Lyon en matière de ressources humaines ;

Vu l'arrêté n° 2022-16 du 28 janvier 2022 portant délégations de signature relatives aux actes en matière de ressources humaines concernant les agents soumis à une obligation vaccinale, au passe sanitaire ou au passe vaccinal ;

Considérant qu'en l'absence de Monsieur Vincent Fabre durant la période du 25 juillet 2022 au 19 août 2022, il convient d'assurer la bonne marche de l'administration communale en accordant, sous la surveillance et la responsabilité du Maire, une délégation de signature à Madame Thi My Kiêu Huynh, Directrice de l'administration des personnels, pour la période du 25 juillet 2022 au 29 juillet 2022 puis à Monsieur Ariel Janin, Directeur de l'emploi et des compétences, pour la période du 1er août 2022 au 19 août 2022.

Arrête

Article Premier. - Par dérogation à l'article 2 de l'arrêté n° 2022-28 du 25 février 2022, en l'absence de Monsieur Vincent Fabre, Directeur général adjoint aux ressources humaines et au dialogue social durant la période du 25 juillet 2022 au 19 août 2022, la délégation confiée à Monsieur Vincent Fabre est donnée à :

- Madame Thi My Kiêu Huynh, Directrice de l'administration des personnels, pour la période du 25 juillet 2022 au 29 juillet 2022,
- Monsieur Ariel JANIN, Directeur de l'emploi et des compétences, pour la période du 1er août 2022 au 19 août 2022,

aux fins de signer les actes visés à l'article 2 de l'arrêté n° 2022-28 du 25 février 2022.

Art. 2. - Par dérogation à l'article 2 de l'arrêté n° 2022-16 du 28 janvier 2022, suite à l'absence de Madame Thi My Kiêu Huynh, Directrice de l'administration des personnels, pour la période du 1er août 2022 au 19 août 2022 la délégation de signature qui lui est confiée au titre de l'article 2 précité est donnée, pour la période du 1er août 2022 au 19 août 2022, à Monsieur Ariel Janin, Directeur de l'emploi et des compétences.

Art. 3. - Par dérogation à l'article 3 de l'arrêté n° 2022-16 du 28 janvier 2022, suite à l'absence de Monsieur Ariel Janin, Directeur de l'emploi et des compétences, pour la période du 25 juillet 2022 au 29 juillet 2022, la délégation de signature qui lui est confiée au titre de l'article 3 précité est donnée, pour la période du 25 juillet 2022 au 29 juillet 2022, à Madame Thi My Kiêu Huynh, Directrice de l'administration des personnels.

Art. 4. - En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Thi My Kiêu Huynh ou de Monsieur Ariel Janin, la délégation qui leur est conférée au titre des articles 1, 2 et 3 du présent arrêté sera exercée par Monsieur Philippe Huthwohl, Directeur général adjoint chargé de l'urbanisme, de l'immobilier et des travaux, du 25 juillet 2022 au 27 juillet 2022, puis par Madame Aissia Kerkoub-Türk, Directrice générale adjointe du Secrétariat général de la Ville de Lyon, du 28 juillet 2022 au 11 août 2022, puis par Monsieur Jérôme Maillard, Directeur général des services, du 12 août 2022 au 19 août 2022.

Art. 5. - Monsieur le Directeur général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs, affiché et transmis aux intéressés.

Tout recours contre la présente décision doit être formé auprès du tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à compter de sa publication ou de son affichage.

Lyon, le 11 juillet 2022

Le Maire de Lyon,  
Grégory Doucet

Acte transmis pour contrôle de légalité le 11 juillet 2022

---

**2022/4372 - Label Fabriqué à Lyon 2022 – Jury de sélection 2022** (Délégation générale à l'urbanisme, à l'immobilier et aux travaux - Direction de l'économie, du commerce et de l'artisanat)

---

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération 2021/489 du 28 janvier 2021 portant création du Label « Fabriqué à Lyon » et adoption du règlement du label ;

Vu l'article 5 du règlement du label fabriqué à Lyon ;

Vu l'arrêté n° 2021-2984 du 1er septembre 2021 relatif aux délégations accordées par le Maire à ses adjoints ;

Considérant qu'il convient de définir la composition du Jury pour l'année 2022 ;

Arrête

Article Premier. - Composition du Jury

Le jury 2022, présidé par Madame Camille Augey, Adjointe déléguée à l'emploi et l'économie durable à la Ville de Lyon est composé comme suit :

En tant qu'élus :

- Madame Sylvie Tomic - Ville de Lyon - Adjointe déléguée à l'accueil et l'hospitalité, au tourisme responsable,
- Monsieur Gautier Chapuis - Ville de Lyon - Conseiller délégué à l'alimentation locale et sécurité alimentaire.

En tant que représentants institutionnels :

- Monsieur le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône ou son/sa représentant.e.

En tant que responsable de formation :

- Madame Véronique Furlan - Directrice générale de la SEPR,
- Madame Anne-Cécile Boucher - Coordinatrice pédagogique ESMOD Lyon,
- Monsieur Jamal Hammouch - Directeur de l'école SUPDEMOD,
- Monsieur Philippe Cellerosi - Proviseur du Lycée hôtelier Rabelais,
- Monsieur ou Madame le prévôt de la Maison des Compagnons du Devoir de Lyon.

En tant que parties prenantes :

- Monsieur Luc Lesenecal - Président de l'Institut national des métiers d'art,
- Monsieur le Président des Halles Paul Bocuse ou son/sa représentant.e,
- Monsieur Nicolas Salagnac - Président du groupement des MOF du Rhône.

Art. 2. - Modalités de sélection par le jury

Le jury de sélection étudie les candidatures au label « Fabriqué à Lyon – Le savoir-faire lyonnais a maintenant son label » et est souverain pour décider de l'attribution du label. La décision du jury est acquise par un vote à la majorité absolue des membres présents ou représentés.

La labellisation et la sélection des produits ou de la gamme de produits lauréats se feront en tenant compte de 3 critères :

- l'existence d'un savoir-faire avéré : l'enjeu du label est la valorisation d'un savoir-faire lyonnais de qualité et remarquable, emblématique de la ville de Lyon et/ou original. Les caractéristiques propres au processus de création et de fabrication seront étudiés (techniques employées, outils utilisés,...) ;
- le caractère local de la création et de la fabrication (transformation) avec un ancrage territorial sur la métropole de Lyon et un rayon de 20 km. NB : En cas de transformation, une simple sublimation ne rentre pas dans le cadre de ce label ;
- la provenance des approvisionnements qui doit être transparente et témoigner d'une recherche de proximité et de sobriété dans l'approvisionnement en matières premières (appréciée au regard de la disponibilité de la ressource concernée), des engagements relatifs à cette ressource (label, certification), de sa part dans la valeur finale du produit et de la dimension écoresponsable (utilisation de matériaux recyclés, recyclables, bio-sourcés, durabilité du produit).

Art. 3. - Monsieur le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Lyon, le 12 juillet 2022

Pour le Maire de Lyon,  
Adjointe déléguée à l'emploi et l'économie durable  
Camille Augey

#### Voies et délais de recours :

Tout recours contre la présente autorisation doit être formulé dans un délai de deux mois à compter de sa notification auprès du Tribunal administratif de Lyon, 184 rue Duguesclin, 69433 Lyon cedex 03. Vous pouvez exercer préalablement un recours gracieux à l'encontre de cette autorisation devant le Maire de Lyon. Si vous souhaitez conserver le délai de recours contentieux précité, vous devez exercer ce recours gracieux dans les deux mois suivant la publication ou l'affichage de cette dernière.

Acte transmis pour contrôle de légalité le 12 juillet 2022

### Réglementation provisoire du stationnement des véhicules et de la circulation des véhicules et des piétons (Direction de la régulation urbaine - Service occupation temporaire de l'espace public)

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7534	Entreprise Constructel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement de gaz	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Feuillat	sur 30 m, en face du n° 64	A partir du lundi 18 juillet 2022 jusqu'au vendredi 5 août 2022, de 7h30 à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, sur 30 m en face du n° 64	
7535	Entreprise Snctp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue du Pensionnat	entre la rue Danton et le boulevard Vivier Merle	A partir du lundi 1 août 2022 jusqu'au vendredi 2 septembre 2022
				Rue des Rancy	entre la rue Danton et la rue Lavoisier	
				Rue de l'Abondance	sur 20 m, au droit du n° 69	
			Rue Danton	entre la rue Lavoisier et la rue de l'Abondance		
			Rue des Rancy	entre la rue Danton et la rue Lavoisier		
			Rue Danton	entre la rue Lavoisier et la rue de l'Abondance		
le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Pensionnat	entre la rue Danton et le boulevard Vivier Merle				
	Rue des Rancy	entre la rue Danton et la rue Lavoisier				

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7535	Entreprise Snctp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de GRDF	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue de l'Abondance</b>	sur 20 m, au droit du n° 69	A partir du lundi 1 août 2022 jusqu'au vendredi 2 septembre 2022
7536	Entreprise Veolia Rv Osis	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18	<b>Rue Marietton</b>	entre la rue Nérard et la place Valmy	Les lundi 1 août 2022 et mardi 2 août 2022, de 22h30 à 5h
7537	Entreprise Bouvard	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Grande rue de la Guillotière</b>	côté pair, sur 8 m au droit du n° 10	A partir du vendredi 15 juillet 2022 jusqu'au dimanche 14 août 2022
7538	Ville de Lyon / Service Archéologique	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des fouilles archéologiques et permettre l'installation d'une base vie de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue des Tuileries</b>	côté pair, sur 10 m au droit du n° 2	A partir du mercredi 20 juillet 2022 jusqu'au mercredi 30 novembre 2022
7539	Entreprise Snctp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Danton</b>	entre la rue Lavoisier et la rue de l'Abondance des deux côtés, entre la rue Lavoisier et la rue de l'Abondance	A partir du lundi 1 août 2022 jusqu'au vendredi 2 septembre 2022
7540	Entreprise Prodevyc Sarl	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Bellecordière</b>	côté impair, sur 6 m au droit du n° 23	A partir du mercredi 27 juillet 2022 jusqu'au samedi 27 août 2022
7541	Entreprise Carrion Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'inspection de réseau d'assainissement	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Cours Richard Vitton</b> <b>Boulevard Pinel</b> <b>Route de Genas</b>	au droit de la rue Saint Charles au droit du cours Richard Vitton côté pair, entre le n° 204 et n° 212 côté pair, sur 40 m au droit du n° 234	A partir du lundi 25 juillet 2022 jusqu'au vendredi 29 juillet 2022
7542	Entreprise Certa	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Basse Combalot</b>	côté pair, sur 9 m au droit du n° 14	A partir du mercredi 13 juillet 2022 jusqu'au vendredi 12 août 2022
7543	Entreprise Snctp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement sur le réseau de GRDF	la circulation des piétons sera maintenue en permanence au droit de la fouille la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18 le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Lortet</b> <b>Rue Lortet</b> <b>Rue Lortet</b>	trottoir Nord, au droit du n° 17 au droit du n° 17 des deux côtés de la chaussée, sur 25 m au droit du n° 17	A partir du lundi 22 août 2022 jusqu'au vendredi 2 septembre 2022 A partir du lundi 22 août 2022 jusqu'au vendredi 2 septembre 2022 A partir du lundi 22 août 2022 jusqu'au vendredi 2 septembre 2022

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7544	Entreprise Sev Enseigne	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur enseigne à l'aide d'une nacelle	la circulation des piétons sera interdite	<b>Place René Derouille</b>	sur 10 m, au droit du n° 3	Les lundi 1 août 2022 et mardi 2 août 2022, de 7h à 19h
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur trottoir		sur 10 m, entre le n° 3 et la rue Vauban	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
7545	Entreprise Garic Propreté	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de nettoyage de vitrerie à l'aide d'une nacelle élévatrice pour le compte de la Ville de Lyon	la circulation des piétons sera interdite sous le bras de levage	<b>Rue Gorge de Loup</b>	trottoir Nord, le long du Groupe Scolaire Joannes Masset, au droit du n° 68	Les lundi 22 août 2022 et mardi 23 août 2022, de 7h à 17h
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18		trottoir Nord, le long du Groupe Scolaire Joannes Masset, au droit du n° 68	
			le stationnement d'une nacelle élévatrice de l'entreprise GARIC sera autorisé sur trottoir et chaussée			
7546	Entreprise Servimo	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Sully</b>	côté pair, sur 10 m au droit du n° 8	Le vendredi 19 août 2022, de 8h à 14h
7547	Entreprise Garic	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de nettoyage de vitrerie	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue Sainte Hélène</b>	trottoir pair, entre le n° 4 et le n° 12	A partir du vendredi 26 août 2022 jusqu'au samedi 27 août 2022, de 7h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, entre le n° 4 et le n° 12	
7548	Entreprise MdtP	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'assainissement	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Avenue Pierre Millon</b>	au débouché de l'avenue Général Frère	A partir du mardi 19 juillet 2022 jusqu'au jeudi 21 juillet 2022, de 7h à 17h
			la circulation des véhicules sera interdite			
			les véhicules circulant dans le sens inverse de la circulation initiale devront marquer l'arrêt de sécurité Stop obligatoire			
7549	Entreprise Vaganay	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'une grue auxiliaire	la circulation des piétons sera interdite sous le bras de levage	<b>Rue Saint Nestor</b>	trottoir Est, sur 20 m entre la rue Santos Dumont et la rue Henri Pensier	Le mardi 19 juillet 2022, de 9h à 13h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue Louis Juvet</b>	entre la rue Louis Chapuy et la rue Santos Dumont	
			la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue Saint Nestor</b>	entre la rue Santos Dumont et la rue Henri Pensier	
				<b>Rue Louis Juvet</b>	entre la rue Louis Chapuy et la rue Santos Dumont	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Saint Nestor</b>	des deux côtés de la chaussée, sur 20 m entre la rue Santos Dumont et la rue Henri Pensier	Le mardi 19 juillet 2022, de 8h à 13h
7550	Entreprise Vita	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue du Gazomètre</b>	côté pair, sur 10 m au droit du n° 4	Le jeudi 21 juillet 2022, de 7h à 12h
7551	Entreprise Wkit	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Cours Vitton</b>	côté impair, sur 10 m au droit du n° 7	Les jeudi 21 juillet 2022 et vendredi 22 juillet 2022

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7552	Entreprise Sobeca	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'Enedis	la bande cyclable pourra être dévotée mais sera maintenue en permanence	<b>Cours Gambetta</b>	sur 20 m, au droit du n° 135	A partir du mercredi 27 juillet 2022 jusqu'au jeudi 4 août 2022, de 8h à 17h
			la circulation des piétons sera maintenue et gérée par un homme trafic		trottoir impair, sur 15 m au droit du n° 135	
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sur 20 m, au droit du n° 135	
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur le trottoir		trottoir impair, sur 15 m au droit du n° 135	
7553	Entreprise Jc Pub	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la dépose de panneaux publicitaires à l'aide d'une grue auxiliaire pour le compte de la Ste Clear Channel	la circulation des piétons sera interdite sous le bras de levage et sera gérée au sol par du personnel de l'entreprise JC PUB	<b>Chemin de Choulans</b>	trottoir Nord, au droit du n° 82	Le mercredi 24 août 2022, de 0h à 6h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sur 25 m au droit du n° 82	
			le stationnement d'une grue auxiliaire de l'entreprise JC PUB sera autorisé sur le site propre bus		site propre bus, sens Est/Ouest, sur 25 m au droit du n° 82	
7554	Entreprise Aximum	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de marquage au sol	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Trarieux</b>	côté impair, sur 20 m au droit du n° 1 bis	A partir du lundi 1 août 2022 jusqu'au vendredi 5 août 2022, de 7h à 17h
7555	Entreprise Cervin	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de nettoyage de vitrerie à l'aide d'une nacelle élévatrice pour le compte de la CCI	la circulation des piétons sera interdite sous le bras de levage et sera gérée par du personnel de l'entreprise Cervin	<b>Rue Gorge de Loup</b>	trottoir Nord, entre la rue Sergent Michel Berthet et la rue de la Grange	Les jeudi 25 août 2022 et vendredi 26 août 2022, de 7h à 18h
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	<b>Rue Sergent Michel Berthet</b>	trottoir Ouest, sur 25 m au droit du n° 36	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h	<b>Rue Gorge de Loup</b>	entre la rue Sergent Michel Berthet et la rue de la Grange	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Sergent Michel Berthet</b>	côté pair, sur 25 m au droit du n° 36	
			le stationnement d'une nacelle élévatrice de l'entreprise Cervin sera autorisé sur la voie de circulation	<b>Rue Gorge de Loup</b>	voie de circulation sens Est/Ouest, entre la rue Sergent Michel Berthet et la rue de la Grange	
7556	Entreprise Somlec	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur les antennes de télécom à l'aide d'une nacelle	la circulation des cycles sera interdite dans la bande cyclable à contresens	<b>Rue de la Victoire</b>	entre la rue Aimé Collomb et la rue Montebello	Le vendredi 5 août 2022, de 8h à 16h
			la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue Aimé Collomb</b>	côté pair, sur 15 m au droit du n° 10	
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue de la Victoire</b>	côté impair, entre le n° 17 et la rue Aimé Collomb	
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Aimé Collomb</b>	entre la rue Aimé Collomb et la rue Montebello	
			la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue de la Victoire</b>	sur 30 m, au droit du n° 10	
					entre la rue Aimé Collomb et la rue Montebello	Le vendredi 5 août 2022, de 8h à 16h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7556	Entreprise Somlec	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur les antennes de télécom à l'aide d'une nacelle	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Aimé Collomb	côté pair, sur 15 m au droit du n° 10	Le vendredi 5 août 2022
				Rue de la Victoire	côté impair, entre le n° 17 et la rue Aimé Collomb	
7557	Entreprise Hera	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Cours Vitton	côté pair, sur 10 m au droit du n° 19	Le lundi 5 septembre 2022, de 8h à 17h
7558	Entreprise Tsg	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement pour le compte d'Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Pierre Dupont	sur 20 m, au droit du n° 46	A partir du lundi 18 juillet 2022 jusqu'au jeudi 21 juillet 2022, de 8h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			A partir du lundi 18 juillet 2022 jusqu'au jeudi 21 juillet 2022
7559	Entreprise Deluermoz	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	la circulation des piétons sera interdite	Rue Jacquard	au droit du n° 21	A partir du jeudi 14 juillet 2022 jusqu'au vendredi 12 août 2022
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sur 30 m au droit du n° 21	
7560	Entreprise Crc Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Cours de la Liberté	côté impair, sur 10 m au droit du n° 23	A partir du lundi 18 juillet 2022 jusqu'au vendredi 22 juillet 2022
7561	Entreprise les Claudiennes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue des Tables Claudiennes	sur 5 m, au droit du n° 46	A partir du lundi 18 juillet 2022 jusqu'au mercredi 20 juillet 2022
7562	Entreprise Laurent Moreton	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un périmètre de sécurité	la circulation des piétons sera interdite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue des Rancy	côté pair, sur 5 m au droit du n° 64	A partir du mercredi 20 juillet 2022 jusqu'au vendredi 22 juillet 2022
7563	Entreprise Picq Sas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux en façade à l'aide d'une nacelle	la circulation des piétons sera interdite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Cours Docteur Long	côté pair, sur 15 m au droit du n° 66	A partir du lundi 1 août 2022 jusqu'au mercredi 3 août 2022, de 7h à 16h
7564	Entreprise Sobeca	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de renouvellement de réseau d'Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Colonel Chambonnet	au droit de la place Antonin Gourju	A partir du lundi 1 août 2022 jusqu'au vendredi 12 août 2022, de 7h30 à 16h
			la piste cyclable à contresens pourra être déviée mais sera maintenue en permanence			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place Antonin Gourju	entre le n° 12 et la rue Colonel Chambonnet	A partir du lundi 1 août 2022 jusqu'au vendredi 12 août 2022
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Plat	côté pair, entre le n° 4 et la rue Colonel Chambonnet	jusqu'au vendredi 12 août 2022
7565	Entreprise Sobeca	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de renouvellement de réseau d'Enedis	la circulation des cycles dans la bande cyclable à contresens sera interdite	Rue du Plat	entre la rue Colonel Chambonnet et la rue Paul Lintier	A partir du lundi 1 août 2022 jusqu'au vendredi 12 août 2022, de 8h à 16h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7565	Entreprise Sobeca	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de renouvellement de réseau d'Enedis	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Place Antonin Gourju</b>	entre la rue Colonel Chambonnet et le quai des Célestins	A partir du lundi 1 août 2022 jusqu'au vendredi 12 août 2022, de 8h à 16h
				<b>Rue du Plat</b>	entre la rue Paul Lintier et la rue Colonel Chambonnet	
			la circulation des véhicules sera interdite	<b>Place Antonin Gourju</b>	entre la rue Colonel Chambonnet et le quai des Célestins	
				<b>Rue du Plat</b>	entre la rue Paul Lintier et la rue Colonel Chambonnet	
7566	Métropole de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de marquage au sol	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue Germain</b>	entre la rue d'Inkermann et la rue des Charmettes	Le jeudi 4 août 2022, de 9h à 11h
			la circulation des véhicules sera interdite pour une durée n'excédant pas 2 h			
7567	Entreprise Ikken	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le nettoyage de ventilations de cuisine	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Ney</b>	sur 10m au droit de l'immeuble situé au n° 75	Le lundi 31 octobre 2022, de 8h à 17h
7568	Entreprise Ikken	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le nettoyage de ventilations de cuisine	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Ney</b>	sur 10m au droit de l'immeuble situé au n° 75	Le lundi 12 décembre 2022, de 13h à 18h
7569	Société Sidev	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'évènement Tech in Lyon à la Sucrière	des installations seront autorisées	<b>Quai Rambaud</b>	à l'Ouest du bâtiment adressé au n° 49-50	A partir du mercredi 14 septembre 2022, 8h, jusqu'au jeudi 15 septembre 2022, 19h
7570	Entreprise Dalkia	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la pose d'une chaudière de secours pour le compte de l'Hôpital Saint Luc - Saint Joseph	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Raulin</b>	côté pair, sur les emplacements ambulances, sur 10 m au droit du n° 8	A partir du vendredi 22 juillet 2022, 7h, jusqu'au lundi 1 août 2022, 17h
7571	Entreprise Fourneyron Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement de télécom	la circulation des piétons sera maintenue en permanence au droit de la fouille	<b>Avenue Pierre Millon</b>	trottoir Nord, au droit du n° 13	A partir du lundi 25 juillet 2022 jusqu'au jeudi 4 août 2022, de 8h à 17h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		au droit du n° 13	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		les deux côtés de la chaussée sur 30 m, au droit du n° 13	
7572	Entreprise Lvo	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions au moyen d'une grue autoportée	la circulation des piétons sera interdite lors des opérations de grutage	<b>Rue de Saint Cyr</b>	trottoir Est, au droit du n° 18	Le mercredi 27 juillet 2022, de 7h30 à 17h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue Masaryk et la rue de la Claire	
			la circulation des véhicules sera interdite			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, sur 20 m de part et d'autre du n° 29	Le mercredi 27 juillet 2022
			les véhicules circulant dans le sens Nord/Sud devront marquer l'arrêt de sécurité Stop		au débouché sur la rue Masaryk	Le mercredi 27 juillet 2022, de 7h30 à 17h
7573	Entreprise Seric pour le compte de la Ville de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement paysager	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Avenue Paul Santy</b>	côté impair, sur le parking sur les emplacements le long du stade Pierre Bavozy, entre le n° 89 et le passage Comtois	A partir du lundi 15 août 2022 jusqu'au vendredi 19 août 2022

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7574	Direction Départementale de Sécurité Publique du Rhône	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une cérémonie commémorative au Centre d'histoire de la résistance et de la déportation	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Avenue Berthelot</b>	des deux côtés sur la partie comprise entre le quai Claude Bernard et la rue de Marseille	Le dimanche 17 juillet 2022, de 7h à 14h
7575	Métropole de Lyon / Direction de l'Assainissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant hors samedi et dimanche et jours fériés	<b>Avenue Jean Jaurès</b>	côté impair, sur 5 m au droit du n° 251	A partir du vendredi 15 juillet 2022 jusqu'au samedi 15 octobre 2022, de 7h à 12h
7576	Entreprise Constructel Énergie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Rue Duguesclin</b>	sur 20 m, au Nord de la rue des Rancy	A partir du samedi 16 juillet 2022 jusqu'au vendredi 29 juillet 2022, de 7h30 à 17h
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Rue des Rancy</b>	entre la rue Vendôme et la rue André Philip	
				<b>Rue du Gazomètre</b>	des deux côtés, entre la rue Villeroy et la rue Paul Bert	
				<b>Rue Duguesclin</b>	côté pair, sur 20 m, au Nord de la rue des Rancy	
				<b>Rue Vendôme</b>	des deux côtés, sur 30 m, de part et d'autre de la rue des Rancy	
7577	Entreprise Mdtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de sondages pour Keolis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Deleuvre</b>	entre la rue Jacques Louis Henon et le n° 50 sur 30 mètres, en face de l'immeuble situé au n° 51	A partir du mardi 19 juillet 2022 jusqu'au vendredi 22 juillet 2022
7578	Entreprise Adg Energy	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur un mât d'éclairage	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue de Bonnel</b>	entre le boulevard Marius Vivier Merle et la rue de la Villette	A partir du jeudi 28 juillet 2022, 23h55, jusqu'au vendredi 29 juillet 2022, 5h
			la circulation des véhicules sera interdite			A partir du mercredi 27 juillet 2022, 23h55, jusqu'au jeudi 28 juillet 2022, 5h
7579	Entreprise Veolia Osis Sud Est	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Avenue Félix Faure</b>	sur 15 m, au droit de l'avenue Lacassagne	A partir du lundi 29 août 2022 jusqu'au mercredi 31 août 2022, de 23h à 5h
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé dans la voie réservée au bus	<b>Cours Lafayette</b>	entre la rue Juliette Récamier et la rue Ney	
				<b>Avenue Félix Faure</b>	sur 15 m, au droit de l'avenue Lacassagne	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7580	Entreprise Coiro Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie dans le cadre des travaux sur les pistes cyclables du pont Clémenceau	la circulation des riverains s'effectuera à double sens lors de la fermeture de la bretelle Ouest	Quai Jaÿr	chaussée Ouest, entre la rue Roquette et la rue Marietton	A partir du lundi 18 juillet 2022 jusqu'au mercredi 20 juillet 2022, de 7h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite		chaussée Ouest, sur la bretelle du tourne à droite en direction de la rue Roquette	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, entre le n° 39 et le n° 38	A partir du lundi 18 juillet 2022 jusqu'au mercredi 20 juillet 2022
7581	Entreprise Enedis	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Enedis	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Créqui	côté pair, sur 30 m au droit du n° 12	A partir du lundi 1 août 2022 jusqu'au mercredi 3 août 2022, de 7h à 17h
7582	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules sera interdite	Quai Jaÿr	bretelle sens Sud/Nord, entre le Pont Clémenceau et le Rond Point des Monts d'Or	A partir du mardi 19 juillet 2022 jusqu'au vendredi 5 août 2022, de 9h à 16h
7583	Entreprise Sobeca	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Franklin	sur 40 m au droit du n° 20	A partir du lundi 1 août 2022 jusqu'au mercredi 10 août 2022, de 7h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, sur 40 m au droit du n° 20	
7584	Entreprise Perrier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de reprise de caniveau	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Audibert et Lavirotte	côté impair, sur 15 m au droit du n° 99	Les mercredi 20 juillet 2022 et jeudi 21 juillet 2022, de 7h30 à 17h
7585	Entreprise Eiffage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau d'éclairage public pour le compte de la Ville de Lyon	le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue de Saint Cyr	des deux côtés de la chaussée, entre la rue Pierre Baizet et la rue Mouillard	A partir du lundi 25 juillet 2022 jusqu'au vendredi 29 juillet 2022, de 8h à 16h
7586	Entreprise MdtP	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de sondages pour le compte du Sytral	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Chemin du Vinatier	côté Ouest (sur le parking), entre la rue de la Balme et l'impasse Chapuis	A partir du lundi 1 août 2022 jusqu'au jeudi 4 août 2022, de 7h à 17h
7587	Groupe Scolaire Chevreul Lestonnac	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Pierre Robin	côté impair, sur 15 m au droit du n° 7	Le jeudi 25 août 2022
7588	Entreprise Eiffage Infrastructures Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'éclairage urbain	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Boulevard des Canuts	du n° 2 à la rue Jacques Louis Henon	A partir du mardi 19 juillet 2022 jusqu'au samedi 30 juillet 2022, de 8h à 16h
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés, du n° 2 à la rue Jacques Louis Henon	A partir du mardi 19 juillet 2022 jusqu'au samedi 30 juillet 2022

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7589	Entreprise Mltm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Eugène Pons	partie comprise entre la rue de la Fontaine et le cours d'Herbouville	Les mardi 19 juillet 2022 et jeudi 21 juillet 2022, de 21h à 6h
				Rue des Actionnaires		
				Rue Guitton		
				Rue Mascransy	entre la rue Guitton et la rue des actionnaires	
7590	Entreprise Sev Enseignes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur une enseigne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Sainte Marie des Terreaux	sur la zone de livraison	A partir du mercredi 27 juillet 2022 jusqu'au vendredi 29 juillet 2022, de 7h à 19h
			l'usage d'une nacelle sera autorisé sur le trottoir	Place des Terreaux	côté Ouest, sur 15 m au Sud de la rue d'Algérie	
				Rue d'Algérie	au droit du n° 22	
7591	Ville de Lyon / Direction centrale de l'immobilier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer un diagnostic du sol	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Montée de la Butte	sur 30 m en face du n° 21	A partir du mercredi 27 juillet 2022 jusqu'au vendredi 29 juillet 2022
7592	Union des industries et métiers de la métallurgie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une soirée des mécènes pour la Fondation Viva Fabrica	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Boulevard Edmond Michelet	chaussée Nord, côté Nord, sur l'aire de livraison, située au droit du n° 10	Le lundi 12 septembre 2022, de 14h à 23h
7593	Entreprise Roche	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une base de vie de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Avenue du Point du Jour	côté pair, sur 6 m au droit du n° 29	A partir du lundi 29 août 2022 jusqu'au jeudi 29 septembre 2022
7594	Comité d'intérêt local Sud Presqu'île	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'évènement Cinécil à la Confluence	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai Rambaud	côté Ouest, sur 20 mètres, au droit du square Général Delfosse	A partir du vendredi 2 septembre 2022, 14h, jusqu'au samedi 3 septembre 2022, 0h
7595	Entreprise Transleader	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur trottoir	Rue Childebert	trottoir pair, sur 10 m au droit du n° 16	Le mardi 19 juillet 2022, de 7h à 12h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 10 m, au droit du n° 16	
			un cheminement piéton d'une largeur minimum de 1,40 m devra être maintenu en permanence		trottoir pair, sur 10 m au droit du n° 16	
7596	Société Sso Active	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'Open Swim Stars Lyon 2022	des installations seront autorisées	Quai Victor Augagneur	sur la berge Melina Mercouri	A partir du samedi 27 août 2022, 13h, jusqu'au dimanche 28 août 2022, 17h
7597	Entreprise Sobeca	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'Enedis	la bande cyclable à contresens pourra être dévotée mais sera maintenue en permanence	Rue Childebert	sur 20 m, au droit du n° 15	A partir du lundi 22 août 2022 jusqu'au vendredi 2 septembre 2022, de 7h30 à 16h30
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7598	Entreprise Ikken	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Bugeaud</b>	côté pair, sur 10 m à l'Ouest de l'avenue Maréchal de Saxe	Le lundi 3 octobre 2022, de 14h à 18h
7599	Entreprise Vaganay	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'une grue auxiliaire	la circulation des piétons sera interdite sous le bras de levage	<b>Rue Saint Nestor</b>	trottoir Est, sur 20 m entre la rue Santos Dumont et la rue Henri Pensier	Le mardi 19 juillet 2022, de 8h à 18h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue Louis Juvet</b>	entre la rue Louis Chapuy et la rue Santos Dumont	
			la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue Saint Nestor</b>	entre la rue Santos Dumont et la rue Henri Pensier	
				<b>Rue Louis Juvet</b>	entre la rue Louis Chapuy et la rue Santos Dumont	
		le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Saint Nestor</b>	des deux côtés de la chaussée, sur 20 m entre la rue Santos Dumont et la rue Henri Pensier		
7600	Compagnie du Subterfuge	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de performances dansées	des animations seront autorisées	<b>Place du Huit Mai 1945</b>	sous la halle	Le dimanche 28 août 2022, de 19h à 21h
			des installations seront autorisées			Le dimanche 28 août 2022, de 16h à 21h30
7601	Association Comité des Fêtes de Monplaisir	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un ciné karaoké	une animation musicale et une projection seront autorisées	<b>Place Ambroise Courtois</b>		Le vendredi 26 août 2022, de 21h à 23h50
			des installations seront autorisées			A partir du vendredi 26 août 2022, 17h, jusqu'au samedi 27 août 2022, 1h
7602	Association Mémorial national de la prison de Montluc	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la cérémonie commémorant la Libération de la Prison Montluc	la circulation des véhicules sera interdite à la diligence des services de la Police	<b>Rue Jeanne Hachette</b>	entre la rue du Général Mouton -Duvernet et la rue Jean Renoir	Le mercredi 24 août 2022, de 9h à 14h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			sur 50 mètres, au droit et en face du n° 4
7603	Société Française de Physique	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement des journées de la Matière Condensée	une exposition sera autorisée	<b>Place de Ecole</b>		Les mardi 23 août 2022 et jeudi 25 août 2022, de 8h à 23h
7604	Société Novapress	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la grande tournée Radio Nova	des animations seront autorisées	<b>Place Sathonay</b>		Le jeudi 21 juillet 2022, de 17h à 23h
			des installations seront autorisées			A partir du jeudi 21 juillet 2022, 11h, jusqu'au vendredi 22 juillet 2022, 2h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			sur la partie comprise entre la rue Sergent Blandan et la rue de Fargues

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet	
7605	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau d'Enedis	la circulation des 2 roues sera autorisée	une déviation du sens Est/Ouest pour les 2 roues non motorisés sera matérialisée par un balisage sur les rues suivantes: rue des 4 Colonnes/Benoist Mary/Barthelemy Buyer.		A partir du jeudi 14 juillet 2022 jusqu'au lundi 18 juillet 2022	
				le double sens vélos sur l'avenue Barthelemy Buyer entre la rue Benoist Mary et la rue Sidoine Apollinaire sera balisé par de la signalétique de type K5 ou K16			
			la circulation des véhicules sera interdite	<b>Avenue Barthélémy Buyer</b>	sens Est/Ouest, entre la rue Pierre Audry et l'avenue Sidoine Apollinaire		A partir du jeudi 14 juillet 2022 jusqu'au lundi 18 juillet 2022
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h		entre l'avenue Sidoine Apollinaire et la rue Pierre Audry		
le tourne à gauche sera interdit	<b>Rue Benoist Mary</b>	au débouché sur l'avenue Barthélémy Buyer					
	<b>Rue des Pépinières</b>						
7606	Association Somalila	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de performances artistiques	une déambulation artistique sera autorisée	<b>Place Pierre Simon Ballanche</b>		Le samedi 17 septembre 2022, de 17h30 à 18h	
				<b>Place Gabriel Péri</b>		Les mercredi 20 juillet 2022 et samedi 17 septembre 2022, de 19h à 19h30	
			une déambulation sera autorisée	<b>Place Pierre Simon Ballanche</b>			
7607	Entreprise Cleanwalker	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la Grande Cleanwalk de Lyon	des installations seront autorisées	<b>Place Carnot</b>		Le samedi 16 juillet 2022, de 9h30 à 12h30	
7608	Fondation de l'Armée du Salut	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'ateliers itinérants de cyanotype	la tenue d'un atelier de cyanotype sera autorisée	<b>Place Ollier</b>		Les mercredi 13 juillet 2022 et samedi 16 juillet 2022, de 14h à 16h	
				<b>Place Raspail</b>		Les vendredi 15 juillet 2022 et jeudi 21 juillet 2022, de 14h à 16h	
				<b>Place Mazagran</b>		Le mardi 19 juillet 2022, de 14h à 16h	
7609	Entreprise Guette	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Franklin</b>	côté pair, sur 25 m au droit du n° 10-12	A partir du mercredi 20 juillet 2022 jusqu'au jeudi 18 août 2022	
7610	Entreprise Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue Childebert</b>	entre le n° 2 et n° 4	Le lundi 29 août 2022	
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite				
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant				

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7611	Entreprise Deluermoz	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Dumont d'Urville	sur 2,50 m au droit du n° 9	A partir du lundi 18 juillet 2022 jusqu'au jeudi 11 août 2022
				Rue du Chariot d'Or	sur 10 m, au droit du n° 24	
7612	Entreprise Tmf	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose et la dépose de matériel antibélier pour la fête du 14 juillet	le stationnement des véhicules immatriculés : FM 524 XZ, ES 383 ZI, FM 524 YZ, EB 863 GG, BY 109 EW sera autorisé	Quai Docteur Gailleton	sens Sud/Nord, voie Ouest entre le n° 5 et le n° 2	A partir du jeudi 14 juillet 2022, 4h, jusqu'au vendredi 15 juillet 2022, 2h
7613	Entreprise Mdtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de sondages pour Keolis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Deleuvre	entre la rue Jacques Louis Henon et le n° 50	A partir du mardi 19 juillet 2022 jusqu'au vendredi 22 juillet 2022
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 30 mètres, en face de l'immeuble situé au n° 51	
7614	Entreprise Leny	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre l'accès à un chantier d'un véhicule de lavage hors gabarit	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Avenue Berthelot	sur le stationnement central, sur 20 m entre le face n° 40 et le face n° 42	Les lundi 25 juillet 2022 et mardi 26 juillet 2022
7615	Entreprise Rampa	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer le remplacement d'un poteau incendie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Dumont d'Urville	sur 30 m, au droit des n° 8 à 10	A partir du lundi 18 juillet 2022 jusqu'au vendredi 22 juillet 2022
7616	Entreprise S'Pace Creation	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Saint Pierre de Vaise	côté impair, sur desserte, sur 10 m face n° 10	A partir du lundi 25 juillet 2022 jusqu'au jeudi 25 août 2022
7617	Entreprise Legros Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de l'éclairage urbain	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue des Tables Claudiennes	sens Ouest/Est, sur 40 m au droit de l'arrêt de bus "Jardin des plantes"	A partir du lundi 18 juillet 2022 jusqu'au vendredi 29 juillet 2022, de 7h30 à 16h30
			la circulation des véhicules sera interdite		voie de bus reliant la rue Neyret et la montée des Carmélites	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Lucien Sportisse	au droit des n° 24 à 26	A partir du lundi 18 juillet 2022 jusqu'au vendredi 29 juillet 2022
				Rue des Tables Claudiennes	sur les places situées sur l'ilot Central, au niveau de l'arrêt de Bus "Jardin des plantes"	
7618	Entreprise Avenir Bois Charpente	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Émile Combes	côté impair, sur 10 m au droit du n° 3	A partir du jeudi 28 juillet 2022 jusqu'au lundi 22 août 2022
7619	Entreprise Aximum	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la SPL Part Dieu	des hommes trafic seront positionnés afin d'assurer la sécurité du flux Tramway/véhicules	Boulevard Marius Vivier Merle	au carrefour avec le Cours Lafayette	A partir du jeudi 21 juillet 2022, 21h, jusqu'au vendredi 22 juillet 2022, 5h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite à une voie	Tunnel Marius Vivier Merle		
			la signalisation lumineuse tricolore sera mise au noir	Boulevard Marius Vivier Merle	au carrefour avec le Cours Lafayette	
7620	Ville de Lyon / Direction Centrale de l'Immobilier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux des diagnostics de sols	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Félix Mangini	côté pair, sur 30 m entre le n° 10 et le n° 12	A partir du lundi 25 juillet 2022 jusqu'au mercredi 27 juillet 2022

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7621	Ville de Lyon / Direction des événements et de l'animation	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une animation culturelle	la pose d'un conteneur sera autorisée	<b>Cours Général Giraud</b>	sur le parking, côté rue, à l'Ouest de l'entrée du Jardin des Chartreux	A partir du jeudi 14 juillet 2022 jusqu'au dimanche 28 août 2022
7622	Ville de Lyon / Direction centrale de l'immobilier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de diagnostics de sols	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Avenue Général Eisenhower</b>	côté pair, sur 30 m entre le n° 36 et le n° 42	A partir du lundi 25 juillet 2022 jusqu'au mercredi 27 juillet 2022
7623	Entreprise Ak Sablage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Villeneuve</b>	sur 20 m, au droit du n° 11	A partir du lundi 18 juillet 2022 jusqu'au samedi 23 juillet 2022
7624	Ville de Lyon / Direction du commerce de l'économie et artisanat	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un marché alimentaire	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Boulevard de la Croix Rousse</b>	côté impair, partie comprise entre la place de la Croix Rousse et la rue Denfert Rochereau, les mardis, vendredis, samedis et dimanche	A partir du samedi 16 juillet 2022 jusqu'au samedi 31 décembre 2022, de 5h à 14h
7625	Entreprise Avantime Dem	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Guillaume Paradin</b>	côté pair, sur 10 m au droit du n° 16	A partir du mercredi 20 juillet 2022 jusqu'au vendredi 22 juillet 2022
7626	Entreprise Thomas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue du Garet</b>	sur 10 m, au droit du n° 12	A partir du vendredi 15 juillet 2022 jusqu'au dimanche 7 août 2022
7627	Association Biennale de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la 16ème Biennale d'art contemporain de Lyon	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue du Lieutenant Colonel Prévost</b>	sur 10 mètres de part et d'autre du n° 53	A partir du mardi 16 août 2022 jusqu'au lundi 12 septembre 2022 A partir du lundi 25 juillet 2022 jusqu'au vendredi 29 juillet 2022
7628	Société Sowefund	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un concours Fundtruck	des installations ainsi que l'accès et le stationnement d'un fundtruck seront autorisés	<b>Place de la Bourse</b>		Le jeudi 8 septembre 2022, de 12h à 16h
7629	Association Espace 44	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du lancement de la saison théâtrale	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Burdeau</b>	au droit de la partie comprise entre le n° 42 et le n° 46	Les vendredi 9 septembre 2022 et samedi 10 septembre 2022, de 15h à 23h Le jeudi 8 septembre 2022, de 17h à 23h
7630	Association Théâtre du Point du Jour	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une campagne de communication	l'installation d'un mobilier urbain pour l'information sera autorisée	<b>Rue des Aqueducs</b>	sur le trottoir, au droit du n° 7	A partir du mercredi 7 septembre 2022, 8h, jusqu'au vendredi 7 juillet 2023, 18h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7631	Mairie du 4 <sup>ème</sup> arrondissement de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'actions sociales	des animations seront autorisées	Place des Tapis		Les mardi 8 novembre 2022 et mardi 6 décembre 2022, de 9h30 à 12h
			des installations seront autorisées			Les mardi 6 septembre 2022 et mardi 4 octobre 2022, de 9h30 à 12h
						Les mardi 8 novembre 2022 et mardi 6 décembre 2022, de 9h à 12h30
7632	Association O les Cœurs	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un vide grenier	l'installation de stands sera autorisée	Avenue Maréchal de Saxe	des deux côtés, sur les trottoirs, de la partie comprise entre le cours Franklin Roosevelt et la rue Vauban	Le dimanche 4 septembre 2022, de 6h à 20h
7633	Association épicerie solidaire et sociale	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'évènement Séisme Solidaire	des animations seront autorisées	Route de Vienne	entre la rue Benoit Bernard et la rue Croix-Barret	Le samedi 3 septembre 2022, de 11h à 21h
			la circulation des véhicules sera interdite			Le samedi 3 septembre 2022, de 8h à 22h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des 2 côtés, sur la partie comprise entre la rue Benoit Bernard et la rue Croix-Barret	Le samedi 3 septembre 2022, de 9h à 22h
			l'installation de stands associatifs sera autorisée			
7634	Société Hop'Yn	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un bal swing	des animations seront autorisées	Place Guichard		Le samedi 3 septembre 2022, de 19h à 22h
			des installations seront autorisées			Le samedi 3 septembre 2022, de 17h à 23h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Créqui	côté Ouest sur les 10 premiers mètres situés au Nord de la rue de la Part-Dieu	Le samedi 3 septembre 2022, de 16h à 23h30
7635	Entreprise la Conciergerie de Montchat	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'évènement Un petit air de fête	des animations seront autorisées	Place du Château		Le dimanche 4 septembre 2022, de 10h à 18h
			des installations seront autorisées			Le samedi 3 septembre 2022, de 15h à 22h30
			la circulation des véhicules sera interdite			A partir du samedi 3 septembre 2022, 14h, jusqu'au dimanche 4 septembre 2022, 19h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7636	Association Funibus Folk	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'animations festives	des animations seront autorisées	Rue Dangon	sur la partie piétonnisée	Le vendredi 2 septembre 2022, de 16h à 20h30
			des installations seront autorisées			Les vendredi 2 septembre 2022 et vendredi 2 septembre 2022, de 13h30 à 22h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			Le vendredi 2 septembre 2022, de 14h à 20h
7637	Entreprise Chazal Sas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la création de fosses d'arbres	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Place Édouard Millaud	en face des n° 1 et 2	A partir du lundi 18 juillet 2022 jusqu'au vendredi 22 juillet 2022, de 7h30 à 16h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Bely	en face des n° 1 à 5	A partir du lundi 18 juillet 2022 jusqu'au vendredi 22 juillet 2022
7638	Entreprise Carrion Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la Direction de l'eau de la Métropole de Lyon	la circulation des riverains s'effectuera à double sens de part et d'autre du chantier	Rue Mulet	partie comprise entre la rue de la République et la rue du Président Édouard Herriot	A partir du lundi 18 juillet 2022 jusqu'au vendredi 29 juillet 2022
			la circulation des véhicules sera interdite			
			les véhicules circulant auront obligation de marquer l'arrêt de sécurité Stop			
7639	Entreprise Perrier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Croix Barret	dans le carrefour avec la rue Pierre Bourdeix	Les jeudi 21 juillet 2022 et vendredi 22 juillet 2022, de 7h30 à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Pierre Bourdeix	côté impair, sur 20 m de part et d'autre de la rue Pierre Bourdeix	
7640	Entreprise Hams	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Dugesclin	côté impair, sur 10 m au droit du n° 63	Le lundi 18 juillet 2022
7641	Ville de Lyon / Direction centrale de l'immobilier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de diagnostics de sols	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Avenue Viviani	côté impair, entre le boulevard des Etats-Unis et la rue Professeur Tavernier	A partir du lundi 25 juillet 2022 jusqu'au mercredi 27 juillet 2022
7642	Ville de Lyon / Direction centrale de l'immobilier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer un diagnostic du sol	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Montée de la Butte	sur 30 m en face du n° 21	A partir du lundi 25 juillet 2022 jusqu'au mercredi 27 juillet 2022

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7643	Entreprise Bayerenov	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place Carnot	sur 10 m, au droit du n° 14	A partir du mardi 19 juillet 2022 jusqu'au vendredi 22 juillet 2022 Le lundi 25 juillet 2022
7644	Entreprise Mediacco Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage à l'aide d'une grue mobile	la circulation des piétons sera interdite	Rue Bichat	trottoir pair, sur 20 m au droit du n° 24	Le vendredi 22 juillet 2022, de 9h à 16h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue Seguin et le cours Charlemagne	
			la circulation des véhicules sera interdite		des deux côtés, entre la rue Seguin et le cours Charlemagne (sauf emplacement réservé à la Police)	Le vendredi 22 juillet 2022, de 7h30 à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
7645	Entreprise Gcc	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Pasteur	côté impair, sur 8 m au droit du n° 47	A partir du lundi 25 juillet 2022 jusqu'au mercredi 24 août 2022
7646	Entreprise Novaly Renovation	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Paul Bert	côté pair, sur 10 m au droit du n° 242	Le vendredi 22 juillet 2022
7647	Entreprise Dir 'Eau	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de AnteaGroup - Axa	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Avenue Thiers	côté pair, sur 15 m au droit du n° 200 et n° 202	A partir du lundi 25 juillet 2022 jusqu'au mercredi 27 juillet 2022
7648	Entreprise Fourneyron Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement sur le réseau de Télécom	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18	Rue Général André	entre le n° 19 et le n° 23	A partir du lundi 25 juillet 2022 jusqu'au jeudi 4 août 2022, de 8h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, (hors zone privée) entre le n° 19 et le n° 23	
7649	Entreprise Montmory Emilienne	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Grenette	sur 10 m, au droit du n° 11	Le mardi 26 juillet 2022, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur chaussée			
7650	Entreprise Lvo	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage à l'aide d'une grue mobile	la bande cyclable à contresens pourra être dévotée mais sera maintenue en permanence	Rue Vauban	entre le n° 145 et le boulevard des Brotteaux	Le lundi 1 août 2022, de 8h à 16h30
			la circulation des piétons sera interdite		trottoir pair, sur 30 m en face du n° 145	
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		entre le n° 145 et le boulevard des Brotteaux	Le lundi 1 août 2022
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, entre le n° 145 et le boulevard des Brotteaux	
7651	Entreprise Serpillet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de sondages de réseaux	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Boulevard des États Unis	chaussée sens Sud/ Nord, dans le carrefour avec la rue Villon	Le mardi 26 juillet 2022, de 7h à 16h30
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Villon	côté pair, sur 10 m au droit du n° 106	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7652	Entreprise Reso <sup>2</sup> Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux dans chambre de réseau de chauffage urbain	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Avenue Verguin</b>	entre le n° 4 et le boulevard des Belges côté pair, entre le n° 4 et le boulevard des Belges	A partir du jeudi 4 août 2022 jusqu'au jeudi 25 août 2022
7653	Entreprise Batiflek Renoh	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Avenue Leclerc</b>	sur 5 m au droit du n° 6	A partir du lundi 1 août 2022 jusqu'au mercredi 31 août 2022
7654	Entreprise Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer le démontage d'une grue à tour à l'aide d'une grue automotrice	la circulation des piétons sera interdite sous le bras de levage	<b>Rue des Verriers</b>	trottoir Est, au droit du n° 5	Les mercredi 20 juillet 2022 et jeudi 21 juillet 2022, de 7h à 18h30
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue Galland et la rue Lortet	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Lortet</b>	les deux côtés de la chaussée entre le n° 5 et le n° 15 côté pair, entre le face n° 15 et le face n° 19	Les mercredi 20 juillet 2022 et jeudi 21 juillet 2022
			les véhicules circulant dans le sens inverse de la circulation initiale devront marquer l'arrêt de sécurité Stop obligatoire	<b>Rue des Verriers</b>	au débouché de la rue Lortet	Les mercredi 20 juillet 2022 et jeudi 21 juillet 2022, de 7h à 18h30
7655	Entreprise André Vial	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'une nacelle élévatrice	la circulation des piétons sera interdite sous le bras de levage	<b>Rue Mandelot</b>	trottoir Nord, entre le n° 4 et la rue de la Bombarde	Le mercredi 24 août 2022, de 7h à 17h30
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue de la Bombarde</b>	trottoir Sud, entre la rue Mandelot et la rue Saint Jean entre le quai Romain Rolland et la rue Tramassac	
			la circulation des véhicules sera interdite		entre le quai Romain Rolland et la rue Tramassac	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Mandelot</b>	des deux côtés de la chaussée, entre la rue Mandelot et la rue Saint Jean des deux côtés de la chaussée, entre le n° 4 et la rue de la Bombarde	
7656	Entreprise Sbcm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Cuvier</b>	côté pair, sur 10 m au droit du n° 170	A partir du vendredi 22 juillet 2022 jusqu'au lundi 22 août 2022
7657	Entreprise Mltm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions avec une grue autoportée	les véhicules devront marquer l'arrêt de sécurité Stop	<b>Place Jean Jaurès</b>	sur la contre allée Nord, au débouché sur la rue de Gerland	Les mardi 13 septembre 2022 et mercredi 14 septembre 2022, de 7h à 17h30
			la circulation des piétons sera interdite		sur le trottoir Nord de la contre allée Nord, entre le n° 3 et n° 4	
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens de part et d'autre de l'emprise de chantier		sur la contre allée Nord	
			la circulation des véhicules sera interdite		contre allée Nord, des deux côtés de la chaussée	Les mardi 13 septembre 2022 et mercredi 14 septembre 2022
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet	
7658	Entreprise Antemys	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des études de sol	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue des Petites Sœurs</b>	sur 30 m, entre le n° 9 et le n° 11	Les jeudi 28 juillet 2022 et vendredi 29 juillet 2022	
7659	Association Sportive Scolaire Corneille	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du vide-greniers du groupe scolaire Pierre Corneille	des animations seront autorisées	<b>Place Edgar Quinet</b>		Le samedi 10 septembre 2022, de 8h30 à 13h30	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Vendôme</b>	dans sa partie située entre les deux chaussées de la Place Edgar Quinet	Le samedi 10 septembre 2022, de 7h à 14h30	
			l'installation de stands sera autorisée	<b>Place Edgar Quinet</b>			
7660	Mairie du 3ème arrondissement de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du Forum des Associations	des animations seront autorisées	<b>Place Guichard</b>		Le samedi 10 septembre 2022, de 10h à 17h	
			des installations seront autorisées			A partir du vendredi 9 septembre 2022, 8h, jusqu'au samedi 10 septembre 2022, 22h	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Vendôme</b>		côté Est entre la rue de la Part Dieu et la rue Mazenod	Le samedi 10 septembre 2022, de 8h à 18h
				<b>Rue de Créqui</b>		côté Ouest entre la rue Mazenod et la rue de la Part Dieu	
7661	Entreprise Mltm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage à l'aide d'une grue mobile	la bande cyclable à contresens pourra être dévotée mais sera maintenue en permanence	<b>Rue Tête d'Or</b>	entre la rue Sully et la rue Montgolfier	Le mardi 2 août 2022, de 8h à 16h30	
			la circulation des piétons sera interdite			trottoir Est, entre la rue Sully et la rue Montgolfier	Le mardi 2 août 2022, de 8h à 16h30
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue Jacques Moyron</b>	trottoir Ouest, entre la rue Montgolfier et la rue Sully		
			la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue Tête d'Or</b>	entre la rue Sully et la rue Montgolfier		
				<b>Rue Jacques Moyron</b>	entre la rue Montgolfier et la rue Sully		
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Jacques Moyron</b>	des deux côtés, entre la rue Montgolfier et la rue Sully	Le mardi 2 août 2022	
<b>Rue Tête d'Or</b>	des deux côtés, entre la rue Sully et la rue Montgolfier						
7662	Entreprise Barski Toitures	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Franklin</b>	côté pair, sur 25 m au droit du n° 10-12	A partir du mercredi 20 juillet 2022 jusqu'au jeudi 18 août 2022	
7663	Mairie du 2ème arrondissement de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du Forum des Associations	des animations seront autorisées	<b>Place Antonin Poncet</b>		Le samedi 10 septembre 2022, de 14h à 18h	
			des installations ainsi que le stationnement d'un véhicule de la Mairie du 2ème seront autorisés			Le samedi 10 septembre 2022, de 8h à 21h	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7664	Entreprise Tln Nettoyage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble avec une nacelle	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Avenue Georges Pompidou</b>	le long de l'immeuble "Le Président" au droit du n° 42	A partir du jeudi 4 août 2022 jusqu'au samedi 6 août 2022
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Baraban</b>	le long de l'immeuble "Le Président"	
				<b>Avenue Georges Pompidou</b>	le long de l'immeuble "Le Président" au droit du n° 42	
7665	Entreprise Ejl	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la Métropole de Lyon (voirie)	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Place Bellecour</b>	dans les deux sens, entre la place Antonin Poncet et la rue de la Barre	A partir du lundi 8 août 2022 jusqu'au vendredi 12 août 2022
			la circulation des véhicules sera interdite et des cycles			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		entre la place Antonin Poncet et la rue de la Barre	
7666	Entreprise Ejl	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la Métropole de Lyon (voirie)	la circulation des bus s'effectuera dans la voie de circulation générale	<b>Place Bellecour</b>	côté Sud, entre le n° 30 et la rue de la Charité	A partir du lundi 8 août 2022 jusqu'au vendredi 12 août 2022
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite			
			la circulation des véhicules sera interdite dans le couloir de bus			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
7667	Opéra de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'animation culturelle Backstage Ballet	la création d'une file d'attente sera autorisée	<b>Rue Alexandre Luigini</b>	sur la contre-allée située le long du bâtiment de l'opéra	Le samedi 10 septembre 2022, de 8h à 20h
			une démonstration d'activités avec des barres de danse sera autorisée	<b>Place Louis Pradel</b>		
				<b>Place de la Comédie</b>	partie Est	Le samedi 10 septembre 2022, de 15h30 à 16h30
7668	Entreprise Bâtiment & Génie Civil	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue d'Isly</b>	sur 18 m, au droit du n° 26	A partir du lundi 25 juillet 2022 jusqu'au jeudi 4 août 2022
7669	Entreprise Deluermoz	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Ornano</b>	sur 10 m, au droit du n° 26	A partir du lundi 25 juillet 2022 jusqu'au jeudi 25 août 2022
7671	Entreprise Groupement Régional Alimentaire de Proximité	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'évènement la Gryphe est à Nous	la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue Sébastien Gryphe</b>	entre la rue Jaboulay et la rue Chevreul	Le samedi 10 septembre 2022, de 10h30 à 22h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, sur la partie comprise entre la rue Jaboulay et la rue Chevreul	
7672	Entreprise Sulo	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la pose de silo à verre	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Cours de la Liberté</b>	côté impair, sur 15 m au droit du n° 73	Le mercredi 10 août 2022, de 6h à 18h
				<b>Rue Auguste Lacroix</b>	côté impair, sur 15 m au droit du n° 1	
7673	Théâtre des Célestins	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Gaspard André</b>	côté impair, en face des n° 4 à 8	A partir du dimanche 21 août 2022 jusqu'au lundi 22 août 2022

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7674	Entreprise Transmanutec	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'une grue automotrice	la circulation des piétons sera interdite sous le bras de levage	Rue Volney	trottoir Ouest, face n° 43	Le mardi 26 juillet 2022, de 7h à 19h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue Abbé Laurent Remilleux et le boulevard Ambroise Paré	
			la circulation des véhicules sera interdite			des deux côtés de la chaussée, entre le n° 41 et le boulevard Ambroise Paré
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h		Le mardi 26 juillet 2022	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
les véhicules circulant dans le sens inverse de la circulation initiale devront marquer l'arrêt de sécurité Stop obligatoire						
7675	Entreprise Sas Vincent	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Boulevard Pinel	côté pair, sur 10 m au droit du n° 4	A partir du jeudi 1 septembre 2022 jusqu'au vendredi 30 septembre 2022
7676	Association des commerçants Saxe Saint Pothin	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une braderie exceptionnelle	un déballage des commerçants sédentaires sera autorisé sur les trottoirs	Avenue Maréchal de Saxe	des deux côtés, sur la partie comprise entre le cours Franklin Roosevelt et la rue Vauban	Les vendredi 9 septembre 2022 et samedi 10 septembre 2022, de 10h à 19h
7677	Société Sowefund	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un concours fundtruck	des installations ainsi que l'accès et le stationnement d'un fundtruck seront autorisés	Esplanade François Mitterrand		Le jeudi 8 septembre 2022, de 9h à 12h
7678	Entreprise les Ateliers Guedj	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la pose d'une toile "entrée" à l'aide d'une nacelle élévatrice pour le compte des Nuits de Fourvière	la circulation des piétons sera interdite sous le bras de levage	Rue de l'Antiquaille	trottoir Ouest, entre le n° 4 et le n° 6	Le lundi 25 juillet 2022, de 8h à 18h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, entre le n° 4 et le n° 6	Le lundi 25 juillet 2022, de 8h à 18h
7681	Ville de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	Rue Désirée	côté pair, sur 20 m au droit de la mairie annexe	Le mercredi 27 juillet 2022, de 7h à 17h

**Registre de l'année 2022**

L'original de chaque arrêté du Maire peut être consulté dans son intégralité au Service occupation temporaire de l'espace public - 11 rue Pizay - 69001 Lyon - Les jours ouvrables aux heures d'ouverture

Les mesures concernant la circulation sont signées par Monsieur Fabien Bagnon, 13ème Vice-président délégué à la voirie et aux mobilités actives à la Métropole de Lyon.

Les mesures concernant le stationnement sont signées par Monsieur Valentin Lungenstrass, 10ème Adjoint au Maire de Lyon.

**Délégation générale aux ressources humaines - Arrêtés individuels (Gestion administrative des personnels)**

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'acte
Chandelier	Aude	Adjoint administratif territorial	Stagiaire	01/08/2021	Mairie du 6ème arrondissement	Arrêté rectificatif reprise des services antérieurs
Deroux	Caroline	Adjoint administratif territorial	Stagiaire	27/01/2022	Mairie du 5ème arrondissement	Arrêté rectificatif reprise des services antérieurs
Philippe	Elodie	Adjoint administratif territorial	Stagiaire	01/01/2022	Administration des personnels	Arrêté rectificatif reprise des services antérieurs

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'acte
Merciris	Jessica	Rédacteur principal 2ème classe	Contractuel	18/06/2021	Direction administration des personnels	Avenant au contrat à durée déterminée
Malait	Julien	Musicien de 3ème catégorie	Contractuel	22/05/2022	Auditorium Orchestre national de Lyon	Avenant au contrat à durée déterminée
Souchard	Manon	Musicien de 2ème catégorie	Contractuel	29/05/2022	Auditorium Orchestre national de Lyon	Avenant au contrat à durée déterminée
Plays	Sébastien	Musicien de 3ème catégorie	Contractuel	01/05/2022	Auditorium Orchestre national de Lyon	Avenant au contrat à durée indéterminée
Guillemin	Chantal	Contractuel catégorie B	Contractuel	01/06/2022	Cabinet du maire	Avenant au contrat à durée indéterminée
Tetu	Guillaume	Musicien de 1ère catégorie	Contractuel	25/05/2022	Auditorium Orchestre national de Lyon	Avenant au contrat à durée indéterminée
Massot	Olivier	Musicien de 1ère catégorie	Contractuel	30/05/2022	Auditorium Orchestre national de Lyon	Avenant au contrat à durée indéterminée
Desgeorges	Isabelle	Adjoint technique territorial	Contractuel	03/01/2022	Enfance	Avenant correctif au contrat
Aubry De Maraumont	Christophe	Attaché principal	Contractuel	01/07/2022	Direction générale	Contrat à durée déterminée (emploi cat. A, B et C spécifique)
Fichet	Matthieu	Attaché de conservation du patrimoine	Contractuel	01/06/2022	Auditorium Orchestre national de Lyon	Contrat à durée déterminée (emploi cat. A, B et C spécifique)
Triffaux	Brice	Technicien principal de 2ème classe	Contractuel	08/07/2022	Délégation générale à l'urbanisme, à l'immobilier et aux travaux	Contrat à durée déterminée (emploi cat. A, B et C spécifique)
Very	Hélène	Conservateur de bibliothèque	Contractuel	01/04/2022	Bibliothèque municipale	Contrat à durée indéterminée (portabilité)
Bala	Philippe	Ingénieur chef hors classe	Titulaire	01/09/2022	Direction gestion technique des bâtiments	Détachement /stage
Basille	Amelie	Rédacteur territorial	Titulaire	01/05/2022	Coordination institutionnelle	Détachement /stage
Chapelan	Chrystèle	Educateur jeunes enfants classe exceptionnelle	Titulaire	30/08/2022	Enfance	Détachement /stage
Duteil	Odile	Rédacteur territorial	Titulaire	01/02/2022	Direction générale	Détachement /stage
Issad	Djaouida	Adjoint technique territorial	Titulaire	30/08/2022	Enfance	Détachement /stage
Le Fur	Laura	Adjoint administratif	Titulaire	01/07/2022	Direction des moyens généraux	Intégration directe
Dekint	Fabien	Chef de service police municipale principal 2ème classe	Titulaire	01/07/2022	Police municipale	Intégration suite à détachement
Fhima	Jérôme	Brigadier chef principal	Titulaire	01/07/2022	Police municipale	Intégration suite à détachement
Vang	Elsa	Adjoint administratif principal 2ème classe	Titulaire	23/08/2022	Education	Intégration suite à détachement
Gebeile	Lisa Marie	Attaché territorial	Stagiaire	01/06/2022	Affaires juridiques	Nomination stagiaire catégorie A
Beyer	Céléste	Animateur	Stagiaire	01/03/2022	Education	Nomination stagiaire catégorie B
Matignon	Anastasia	Educateur sportif territorial	Stagiaire	01/06/2022	Sports	Nomination stagiaire catégorie B
Perez - Bourrat	Cindy	Rédacteur territorial	Stagiaire	01/06/2022	Administration des personnels	Nomination stagiaire catégorie B
Rouget	Jessica	Adjoint administratif	Stagiaire	01/07/2022	Direction centrale de l'immobilier	Nomination stagiaire catégorie C
Amzal	Abdelmalek	Adjoint technique territorial	Contractuel	04/06/2022	Bibliothèque municipale	Remplacement agent
Brondel	Cloé	Adjoint territorial du patrimoine	Contractuel	17/05/2022	Bibliothèque municipale	Remplacement agent

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'acte
Brondel	Cloé	Adjoint territorial du patrimoine	Contractuel	25/05/2022	Bibliothèque municipale	Remplacement agent
Brondel	Cloé	Adjoint territorial du patrimoine	Contractuel	01/06/2022	Bibliothèque municipale	Remplacement agent
Cheurfi	Sirine	Adjoint administratif	Contractuel	01/04/2022	Délégation générale proximité et relations aux habitants	Remplacement agent
Damond	Mathilde	Adjoint administratif	Contractuel	27/05/2022	Délégation générale proximité et relations aux habitants	Remplacement agent
De Moor	Marina	Adjoint technique territorial	Contractuel	01/06/2022	Enfance	Remplacement agent
Fournel	Raphael	Adjoint territorial du patrimoine	Contractuel	10/05/2022	Bibliothèque municipale	Remplacement agent
Fournel	Raphael	Adjoint territorial du patrimoine	Contractuel	01/06/2022	Bibliothèque municipale	Remplacement agent
Fournel	Raphael	Adjoint territorial du patrimoine	Contractuel	24/06/2022	Bibliothèque municipale	Remplacement agent
Gury	Kevin	Adjoint technique	Contractuel	01/01/2022	Mairie du 4ème arrondissement	Remplacement agent
Gury	Kevin	Adjoint technique territorial	Contractuel	01/02/2022	Délégation générale au service public et à la sécurité	Remplacement agent
Gury	Kevin	Adjoint technique	Contractuel	16/05/2022	Délégation générale proximité et relations aux habitants	Remplacement agent
Lecroisey	Aurelie	Adjoint administratif	Contractuel	17/05/2022	Délégation générale au service public et à la sécurité	Remplacement agent
Melon	Antoine	Adjoint technique	Contractuel	01/06/2022	Délégation générale proximité et relations aux habitants	Remplacement agent
Mimi	Khedisja	Adjoint technique territorial	Contractuel	25/04/2022	Enfance	Remplacement agent
Petit Galland	Lena	Animateur	Contractuel	10/06/2022	Bibliothèque municipale	Remplacement agent
Copinot	Anne Laure	Assistant territorial de conservation	Contractuel	30/06/2022	Bibliothèque municipale	Remplacement agent
El Hassar	El Hadi	Adjoint du patrimoine	Contractuel	17/05/2022	Musée des beaux arts	Remplacement agent
Bensalem	Lamine	Adjoint du patrimoine	Contractuel	01/06/2022	Musée des beaux arts	Remplacement agent en détachement
Carpentier	Tim	Adjoint territorial du patrimoine	Contractuel	28/06/2022	Bibliothèque municipale	Remplacement agent en détachement
Dezon	Maxime	Assistant territorial de conservation	Contractuel	01/06/2022	Bibliothèque municipale	Remplacement agent en détachement
Can	Ahmet	Adjoint du patrimoine	Contractuel	01/06/2022	Musée d'histoire de la Ville de Lyon	Remplacement agent en disponibilité
Capra	Solange	Adjoint technique	Contractuel	01/06/2022	Musée des beaux arts	Remplacement agent en disponibilité
Comminsoli	Karine	Adjoint administratif	Contractuel	01/05/2022	Délégation générale au service public et à la sécurité	Remplacement agent en disponibilité
Herve	Sandrine	Assistant territorial de conservation	Contractuel	01/06/2022	Bibliothèque municipale	Remplacement agent en disponibilité
Keraghel	Kenza	Adjoint administratif	Contractuel	01/06/2022	Délégation générale proximité et relations aux habitants	Remplacement agent en disponibilité
Teillet	Léo	Adjoint territorial du patrimoine	Contractuel	07/06/2022	Bibliothèque municipale	Remplacement agent en disponibilité
Cailleau	Gilles	Technicien principal de 2ème classe	Contractuel	11/07/2022	Délégation générale à l'urbanisme, à l'immobilier et aux travaux	Remplacement attente recrutement fonctionnaire
Chevalier	Justine	Attaché	Contractuel	01/06/2022	Auditorium Orchestre national de Lyon	Remplacement attente recrutement fonctionnaire

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'acte
D'Aubarede	Camille	Rédacteur	Contractuel	01/06/2022	Auditorium Orchestre national de Lyon	Remplacement attente recrutement fonctionnaire
Ghrour	Smahane	Rédacteur	Contractuel	01/07/2022	Mairie du 5eme arrondissement	Remplacement attente recrutement fonctionnaire
Le Mauff	Hélène	Animateur	Contractuel	01/07/2022	Bibliothèque municipale	Remplacement attente recrutement fonctionnaire
Roy	Elodie	Assistant de conservation	Contractuel	01/07/2022	Musée des beaux arts	Remplacement attente recrutement fonctionnaire
Seys	Benjamin	Assistant de conservation	Contractuel	01/07/2022	Bibliothèque municipale	Remplacement attente recrutement fonctionnaire
Berlioz	Cédric Olivier	Adjoint territorial du patrimoine	Contractuel	09/06/2022	Bibliothèque municipale	Remplacement
Bouhada	Amelle	Adjoint administratif	Contractuel	01/06/2022	Délégation générale proximité et relations aux habitants	Remplacement
Bruniau	Camille	Ingénieur	Contractuel	01/06/2022	Direction des espaces verts	Remplacement
Chauvin	Maeva	Assistant territorial de conservation	Contractuel	01/06/2022	Bibliothèque municipale	Remplacement
Chignard	Pierre Jean	Assistant territorial de conservation	Contractuel	01/06/2022	Bibliothèque municipale	Remplacement
Defesche	Sarah	Adjoint du patrimoine	Contractuel	01/07/2022	Musée des beaux arts	Remplacement
Urbaneja	Eva	Assistant territorial de conservation	Contractuel	01/06/2022	Bibliothèque municipale	Remplacement

#### Centre communal d'action sociale - Arrêtés individuels (Gestion administrative des personnels)

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'acte
Ben Yahia	Yamina	Adjoint technique	Stagiaire	01/10/2020	CCAS	Arrêté rectificatif reprise des services antérieurs
Bouvret	Mathilde	Assistant socio-éducatif	Stagiaire	01/03/2021	CCAS	Arrêté rectificatif reprise des services antérieurs
Justin	Sylvie	Auxiliaire de soins principal 2ème classe	Stagiaire	01/03/2021	CCAS	Arrêté rectificatif reprise des services antérieurs
Saguin	Agathe	Assistant socio-éducatif	Stagiaire	01/05/2021	CCAS	Arrêté rectificatif reprise des services antérieurs
Tresallet	Lucie	Adjoint technique	Stagiaire	01/04/2021	CCAS	Arrêté rectificatif reprise des services antérieurs

## INFORMATIONS ET AVIS DIVERS

#### Direction de la commande publique - Avis

Les avis d'appel public à la concurrence sont disponibles sur le site internet de la Ville de Lyon à l'adresse suivante : [www.marchespublics.lyon.fr](http://www.marchespublics.lyon.fr)

#### Déclarations préalables déposées à la Ville de Lyon pendant la période du 27 juin 2022 au 1er juillet 2022 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

DP 069 387 21 00451 T01 déposée le 28 juin 2022 Transfert - Projet : Réfection de toiture et modification de façade - Terrain : 18 rue Bechevelin Lyon 7ème Superficie du terrain : 154 m<sup>2</sup> - Demandeur : Sci Patrimoine - Mandataire : Monsieur Cornet-Vernay Eric

DP 069 385 22 01500 déposée le 27 juin 2022 - Projet : Ravalement de façades avec ITE - Terrain : 143 avenue Barthélémy Buyer Lyon 5ème Superficie du terrain : 11647 m<sup>2</sup> - Demandeur : Cabinet Dps - Mandataire : Monsieur Fassolette Laurent

DP 069 382 22 01509 déposée le 27 juin 2022 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 9 rue Emile Zola Lyon 2ème Superficie du terrain : 224 m<sup>2</sup> - Demandeur : Onapp - Mandataire : Monsieur Vigneront Antoine

DP 069 386 22 01511 déposée le 27 juin 2022 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 39 cours Vitton Lyon 6ème Superficie du terrain : 2031 m<sup>2</sup> - Demandeur : Copytop Lyon Vitton - Mandataire : Madame Corniere Marie

DP 069 387 22 01513 déposée le 27 juin 2022 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 11 rue Lieutenant-Colonel Girard Lyon 7ème Superficie du terrain : 2434 m<sup>2</sup>

DP 069 385 22 01514 déposée le 27 juin 2022 - Projet : Modification de toiture et façade - Terrain : 195 montée de Choulans Lyon 5ème Superficie du terrain : 318 m<sup>2</sup>

- DP 069 384 22 01515 déposée le 27 juin 2022 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 8 rue Pailleron Lyon 4ème Superficie du terrain : 388 m<sup>2</sup>
- DP 069 386 22 01516 déposée le 27 juin 2022 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 112 rue Garibaldi Lyon 6ème Superficie du terrain : 372 m<sup>2</sup> - Demandeur : Sci Derby Immo 9 - Mandataire : Madame Prades Sabine Claude
- DP 069 381 22 01517 déposée le 27 juin 2022 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 15 rue de l'Alma Lyon 1er Superficie du terrain : 457 m<sup>2</sup>
- DP 069 389 22 01518 déposée le 28 juin 2022 - Projet : Modification des façades et changement de sous-destination - Surface créée : 106 m<sup>2</sup> - Terrain : 2 place Dumas de Loire Lyon 9ème Superficie du terrain : 391 m<sup>2</sup> - Demandeur : SCI Des Trois Places - Mandataire : Monsieur Berger Perrin Arnaud
- DP 069 388 22 01519 déposée le 28 juin 2022 - Projet : Changement de Toiture - Terrain : 3 rue Emile Combe Lyon 8ème Superficie du terrain : 576 m<sup>2</sup>
- DP 069 385 22 01520 déposée le 28 juin 2022 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 12 rue Saint Alexandre Lyon 5ème Superficie du terrain : 249 m<sup>2</sup> - Demandeur : Roche et Cie - Mandataire : Monsieur Garin Lucas
- DP 069 389 22 01521 déposée le 28 juin 2022 - Projet : Modification des façades et changement de sous-destination - Surface créée : 106 m<sup>2</sup> - Terrain : 2 place Dumas de Loire Lyon 9ème Superficie du terrain : 391 m<sup>2</sup> - Demandeur : SCI des Trois Places - Mandataire : Monsieur Berger Perrin Arnaud
- DP 069 387 22 01522 déposée le 28 juin 2022 - Projet : Installation d'une climatisation - Terrain : 21 rue Lortet Lyon 7ème Superficie du terrain : 1225 m<sup>2</sup>
- DP 069 381 22 01523 déposée le 28 juin 2022 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 22 rue Pizay Lyon 1er Superficie du terrain : 329 m<sup>2</sup> - Demandeur : Cabinet D.P.S - Mandataire : Monsieur Fassollette Laurent
- DP 069 381 22 01524 déposée le 28 juin 2022 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 9 rue de la République Lyon 1er Superficie du terrain : 315 m<sup>2</sup> - Demandeur : Copytop Lyon Hôtel de Ville - Mandataire : Madame Corniere Marie
- DP 069 385 22 01525 déposée le 28 juin 2022 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 5 rue du Doyenné Lyon 5ème Superficie du terrain : 156 m<sup>2</sup> - Demandeur : SAS Henri Germain - Mandataire : Monsieur Germain Sébastien
- DP 069 385 22 01526 déposée le 28 juin 2022 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 74 rue de Trion Lyon 5ème Superficie du terrain : 340 m<sup>2</sup> - Demandeur : Human Immobilier - Mandataire : Monsieur Salah Benjamin
- DP 069 383 22 01527 déposée le 28 juin 2022 - Projet : Modification de façade - Terrain : 22 bis rue Roux Soignat Lyon 3ème Superficie du terrain : 774 m<sup>2</sup> - Demandeur : Oralia Rosier Modica - Mandataire : Madame Chriki zohra
- DP 069 383 22 01528 déposée le 28 juin 2022 - Projet : Modification de Façade - Surface créée : 13 m<sup>2</sup> - Terrain : 8 rue Jules Verne, Résidence Jean Fauconnet Lyon 3ème Superficie du terrain : 1320 m<sup>2</sup>
- DP 069 389 22 01529 déposée le 28 juin 2022 - Projet : Installation d'un portail - Terrain : 35 rue Roger Salengro Lyon 9ème Superficie du terrain : 401 m<sup>2</sup> - Demandeur : Immo de France R-A-Syndic - Mandataire : Monsieur Mauriaud Tony
- DP 069 384 22 01530 déposée le 28 juin 2022 - Projet : Ravalement de Façade - Terrain : 51B A 55 rue Chazieres Lyon 4ème Superficie du terrain : 13469 m<sup>2</sup>
- DP 069 387 22 01531 déposée le 28 juin 2022 - Projet : Modification d'une antenne relais de téléphonie Mobile (5G) - Terrain : 9 rue Lamothe Lyon 7ème Superficie du terrain : 12542 m<sup>2</sup> - Demandeur : Totem France - Mandataire : Monsieur Papin Thierry
- DP 069 386 22 01532 déposée le 28 juin 2022 - Projet : Changement de menuiseries, modification et ravalement de façade - Terrain : 10 rue Boileau Lyon 6ème Superficie du terrain : 731 m<sup>2</sup> - Demandeur : Scd Prevost Parc C/o Elygestion - Mandataire : Monsieur Herpoyan Robert
- DP 069 383 22 01533 déposée le 29 juin 2022 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 28 rue du Dauphiné Lyon 3ème Superficie du terrain : 200 m<sup>2</sup>
- DP 069 386 22 01534 déposée le 29 juin 2022 - Projet : Modification de façade - Terrain : 98 boulevard des Belges Lyon 6ème Superficie du terrain : 345 m<sup>2</sup>
- DP 069 386 22 01535 déposée le 29 juin 2022 - Projet : Ravalement de façades et construction d'un auvent - Terrain : 2 place Puvis de Chavanne Lyon 6ème Superficie du terrain : 410 m<sup>2</sup> - Demandeur : Régie Bari - Mandataire : Madame Zenga Thérèse
- DP 069 386 22 01536 déposée le 29 juin 2022 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 283 cours La Fayette Lyon 6ème Superficie du terrain : 560 m<sup>2</sup> - Demandeur : Poste Habitat Rhône-Alpes - Mandataire : Monsieur Armetta Vincent
- DP 069 382 22 01537 déposée le 29 juin 2022 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 19 rue Thomassin Lyon 2ème Superficie du terrain : 156 m<sup>2</sup> - Demandeur : GrandLyon Habitat - Mandataire : Monsieur Freixinos Jean-Noël
- DP 069 389 22 01538 déposée le 29 juin 2022 - Projet : Changement de destination d'un local actuellement «activité secondaire ou tertiaire à usage de bureaux», en local d'habitation à usage de logement. - Surface créée : 52 m<sup>2</sup> - Terrain : 16 grande rue de Saint Rambert Lyon 9ème Superficie du terrain : 121 m<sup>2</sup> - Demandeur : Les Abeilles - Mandataire : Monsieur Canazzi Baptiste
- DP 069 386 22 01539 déposée le 29 juin 2022 - Projet : Végétalisation d'un espace public - Terrain : 63 avenue de Verguin Lyon 6ème Superficie du terrain : 200 m<sup>2</sup> - Demandeur : Métropole de Lyon - Mandataire : Monsieur Bagnon Fabien
- DP 069 387 22 01540 déposée le 29 juin 2022 - Projet : Installation d'un climatiseur - Terrain : 121 rue de Gerland Lyon 7ème Superficie du terrain : 1243 m<sup>2</sup>
- DP 069 387 22 01541 déposée le 29 juin 2022 - Projet : Changement de destination d'un commerce en entrepôt - Surface créée : 324 m<sup>2</sup> - Terrain : 33 rue Paul Duvivier Lyon 7ème Superficie du terrain : 5327 m<sup>2</sup> - Demandeur : Les Triporteurs Lyonnais - Mandataire : Monsieur Du Rouchet Simon
- DP 069 385 22 01542 déposée le 29 juin 2022 - Projet : Modification de façade - Terrain : 11 rue saint georges Lyon 5ème Superficie du terrain : 214 m<sup>2</sup> - Demandeur : Les petites cantines Vieux Lyon - Mandataire : Madame Herbage Sandrine
- DP 069 386 22 01543 déposée le 29 juin 2022 - Projet : Modification de façade et de toiture - Terrain : 4 cours Franklin Roosevelt Lyon 6ème Superficie du terrain : 202 m<sup>2</sup> - Demandeur : SAS Lecouple - Mandataire : Monsieur Lecouple Thomas
- DP 069 384 22 01544 déposée le 29 juin 2022 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 8 rue Pailleron Lyon 4ème Superficie du terrain : 388 m<sup>2</sup>
- DP 069 388 22 01545 déposée le 29 juin 2022 - Projet : Réfection de devanture et installation d'une climatisation - Terrain : 129 rue Challemeil-Lacour Lyon 8ème Superficie du terrain : 17365 m<sup>2</sup> - Demandeur : Proxi Controles - Mandataire : Monsieur Trincal Guillaume
- DP 069 383 22 01546 déposée le 29 juin 2022 - Projet : Ravalement de Façades et Remplacement de Menuiseries - Terrain : 39 rue Paul Bert Lyon 3ème Superficie du terrain : 191 m<sup>2</sup> - Demandeur : GrandLyon Habitat - Mandataire : Monsieur Freixinos Jean-Noel
- DP 069 381 22 01547 déposée le 29 juin 2022 - Projet : Réfection de la Couverture Tuile - Terrain : 8 rue de la Platière Lyon 1er Superficie du terrain : 264 m<sup>2</sup> - Demandeur : Cabinet Bruno E.U.R.L - Mandataire : Monsieur Bruno Jean-François
- DP 069 388 22 01549 déposée le 30 juin 2022 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 332 avenue Berthelot Lyon 8ème Superficie du terrain : 829 m<sup>2</sup> - Demandeur : Blue Services - Mandataire : Madame Nory Aurelie
- DP 069 381 22 01550 déposée le 30 juin 2022 - Projet : Modification de devanture - Terrain : 9 Montée des Carmélités Lyon 1er Superficie du terrain : 269 m<sup>2</sup> - Demandeur : Restaurant l'Exception - Mandataire : Monsieur Amarache Belkacem
- DP 069 383 22 01551 déposée le 30 juin 2022 - Projet : Installation de Panneaux Photovoltaïque - Terrain : 7 Impasse Lamartine Lyon 3ème Superficie du terrain : 724 m<sup>2</sup> - Demandeur : JLP Electricité et électronique - Mandataire : Monsieur Perrin Jérôme
- DP 069 384 22 01552 déposée le 30 juin 2022 - Projet : Ravalement de Façade - Terrain : 2 rue d'Isly Lyon 4ème Superficie du terrain : 174 m<sup>2</sup> - Demandeur : Cabinet D.P.S - Mandataire : Monsieur Fassollette Laurent
- DP 069 386 22 01553 déposée le 30 juin 2022 - Projet : Ravalement de façade et réfection de toiture - Terrain : 48 rue Lieutenant-Colonel

Prevost Lyon 6ème Superficie du terrain : 732 m<sup>2</sup> - Demandeur : S.E.P.T - Mandataire : Beroud Pierre

DP 069 387 22 01554 déposée le 30 juin 2022 - Projet : Installation d'une antenne relais de téléphonie mobile (5G) - Terrain : 138 avenue Berthelot Lyon 7ème Superficie du terrain : 770 m<sup>2</sup> - Demandeur : On Tower France - Mandataire : Darmigny Arnaud

DP 069 383 22 01555 déposée le 30 juin 2022 - Projet : Remplacement des Menuiseries - Terrain : 22 rue de Bonnel Lyon 3ème Superficie du terrain : 621 m<sup>2</sup> - Demandeur : Idéal Optique - Mandataire : Monsieur Caillat Thierry

DP 069 388 22 01556 déposée le 30 juin 2022 - Projet : Changement d'un balcon en véranda - Terrain : 8 rue Saint Gervais Lyon 8ème Superficie du terrain : 1303 m<sup>2</sup>

DP 069 381 22 01557 déposée le 30 juin 2022 - Projet : re-densification du couvert végétal de ce jardin par la plantations d'arbres - Terrain : 33 montée de la grande côte Lyon 1er Superficie du terrain : 5408 m<sup>2</sup> - Demandeur : Ville de Lyon - Direction des espaces-verts - Mandataire : Monsieur Doucet Grégory

DP 069 385 22 01559 déposée le 30 juin 2022 - Projet : Ravalement, modification de façade et de menuiserie - Terrain : 18 rue des Chevaucheurs Lyon 5ème Superficie du terrain : 498 m<sup>2</sup>

DP 069 383 22 01560 déposée le 30 juin 2022 - Projet : Extension d'une maison individuelle et création d'une piscine - Surface créée : 18 m<sup>2</sup> - Terrain : 126 Cours du Docteur Long Lyon 3ème Superficie du terrain : 253 m<sup>2</sup>

DP 069 388 22 01562 déposée le 30 juin 2022 - Projet : Modification de façade - Terrain : 16 rue docteur carrier Lyon 8ème Superficie du terrain : 265 m<sup>2</sup>

DP 069 389 22 01563 déposée le 30 juin 2022 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : rue Marietton Lyon 9ème Superficie du terrain : 587 m<sup>2</sup> - Demandeur : Bemelyah - Mandataire : Monsieur Erbir Rafet

DP 069 381 22 01564 déposée le 1er juillet 2022 - Projet : Réfection d'une cour - Terrain : 8 rue Pierre Blanc Lyon 1er Superficie du terrain : 178 m<sup>2</sup> - Demandeur : SDC du 8 rue Pierre Blanc - C/O Oralia Régie de l'Opéra - Mandataire : Monsieur Mensah Christian

DP 069 382 22 01565 déposée le 1er juillet 2022 - Projet : Modification de façade - Terrain : 21 rue Victor Hugo Lyon 2ème Superficie du terrain : 251 m<sup>2</sup>

DP 069 385 22 01566 déposée le 1er juillet 2022 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 42 Bis rue des Noyers Lyon 5ème Superficie du terrain : 6579 m<sup>2</sup>

DP 069 385 22 01567 déposée le 30 juin 2022 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 42 rue Tramassac Lyon 5ème Superficie du terrain : 397 m<sup>2</sup> - Demandeur : GrandLyon Habitat - Office public de l'Habitat - Mandataire : Monsieur Freixinos Jean-Noël

DP 069 384 22 01568 déposée le 30 juin 2022 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 69 rue Eugène Pons Lyon 4ème Superficie du terrain : 449 m<sup>2</sup> - Demandeur : I-Novativ - Mandataire : Monsieur Cosnefroy Loic

DP 069 384 22 01569 déposée le 30 juin 2022 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 75 rue de Cuire Lyon 4ème Superficie du terrain : 4422 m<sup>2</sup> - Demandeur : Cabinet D.P.S. - Mandataire : Monsieur Fassolette Laurent

DP 069 387 22 01570 déposée le 30 juin 2022 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 11 rue du Lieutenant Colonel Girard Lyon 7ème Superficie du terrain : 2434 m<sup>2</sup>

DP 069 386 22 01571 déposée le 1er juillet 2022 - Projet : Aménagement d'un espace public - Terrain : 1829 rue Barrême Lyon 6ème Superficie du terrain : 2000 m<sup>2</sup> - Demandeur : Metropole de Lyon - DGEEP VTPCN - Mandataire : Madame Montangerand véronique

DP 069 383 22 01572 déposée le 1er juillet 2022 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 259 rue vendôme Lyon 3ème Superficie du terrain : 1112 m<sup>2</sup> - Demandeur : Le rancard - Mandataire : Madame Michel Magali

DP 069 388 22 01573 déposée le 1er juillet 2022 - Projet : Installation de panneaux photovoltaïques - Terrain : 13 rue Alphone Rodet Lyon 8ème Superficie du terrain : 627 m<sup>2</sup>

DP 069 385 22 01574 déposée le 1er juillet 2022 - Projet : Abattage et élagage d'arbres - Terrain : 229 avenue Barthélémy Buyer Lyon 5ème Superficie du terrain : 18628 m<sup>2</sup> - Demandeur : SACVL - Mandataire : SACVL

DP 069 387 22 01575 déposée le 1er juillet 2022 - Projet : Modification de façades - Terrain : 120-138 Cours Gambetta Lyon 7ème Superficie du terrain : 5161 m<sup>2</sup>

DP 069 382 22 01576 déposée le 1er juillet 2022 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 8 rue Victor Hugo Lyon 2ème Superficie du terrain : 606 m<sup>2</sup>

DP 069 386 22 01577 déposée le 1er juillet 2022 - Projet : Changement de destination d'un logement en bureaux - Surface créée : 193 m<sup>2</sup> - Terrain : 31 Cours Franklin Roosevelt Lyon 6ème Superficie du terrain : 588 m<sup>2</sup>

DP 069 384 22 01580 déposée le 28 juin 2022 - Projet : Ravalement de façade avec ITE - Terrain : 6 place Tabareau Lyon 4ème

---

### Permis de construire déposés à la Ville de Lyon pendant la période du 27 juin 2022 au 1er juillet 2022 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

---

PC 069 382 18 00131 M04 déposé le 29 juin 2022 Modificatif - Projet : Construction de 4 bâtiments à usage de logements, bureaux, commerces et équipement d'intérêt collectif - Surface créée : 12180 m<sup>2</sup> - Terrain : quai Perrache Ilot A1 Sud - ZAC 2 - Lyon Confluence Lyon 2ème Superficie du terrain : 5239 m<sup>2</sup> - Demandeur : Linkcity Sud-Est - Mandataire : Monsieur Gasteau Thibaut - Auteur : Vera et associés

PC 069 382 18 00131 M04 déposé le 29 juin 2022 Modificatif - Projet : Construction de 4 bâtiments à usage de logements, bureaux, commerces et équipement d'intérêt collectif - Surface créée : 12180 m<sup>2</sup> - Terrain : quai Perrache Ilot A1 Sud - ZAC 2 - Lyon Confluence Lyon 2ème Superficie du terrain : 5239 m<sup>2</sup> - Demandeur : Linkcity Sud-Est - Mandataire : Monsieur Gasteau Thibaut - Auteur : Aires Mateus III, Lda Manuel

PC 069 388 19 00152 M01 déposé le 28 juin 2022 Modificatif - Projet : Construction d'un immeuble de 27 logements avec création de 24 aires de stationnement - Surface créée : 1785 m<sup>2</sup> - Terrain : 103b rue Professeur Beauvisage Lyon 8ème Superficie du terrain : 1224 m<sup>2</sup> - Demandeur : Promobat - Mandataire : Monsieur Pichet Benoit - Auteur : Mimesis Architecture

PC 069 387 22 00180 déposé le 27 juin 2022 - Projet : Installation d'une pergola bioclimatique - Terrain : 1 rue Alexandre Flemming Lyon 7ème Superficie du terrain : 12543 m<sup>2</sup> - Demandeur : Foncière Aguetant - Mandataire : Monsieur d'Arcy Guillaume - Auteur : Monsieur Lagrange Damien

PC 069 382 22 00182 déposé le 27 juin 2022 - Projet : Changement de destination de logements en bureaux - Surface créée : 1104 m<sup>2</sup> - Terrain : 32 rue de la République Lyon 2ème Superficie du terrain : 506 m<sup>2</sup> - Demandeur : SCi Lyon 2 - Mandataire : Monsieur Vial Guy - Auteur : Artcam Architecture

PC 069 383 22 00183 déposé le 28 juin 2022 - Projet : Construction d'un auvent - Terrain : 152 rue Antoine Charial Lyon 3ème Superficie du terrain : 5995 m<sup>2</sup> - Demandeur : Lydis - Mandataire : Monsieur Gauthier Joseph - Auteur : Korten Architecture

PC 069 383 22 00184 déposé le 28 juin 2022 - Projet : Création de 3 logements par suppression de garages et d'un logement et modification de façades. - Surface créée : 100 m<sup>2</sup> - Terrain : 57 rue de la Balme Lyon 3ème Superficie du terrain : 215 m<sup>2</sup> - Demandeur : Warmup Promotion - Mandataire : Monsieur Breuer Cyril - Auteur : Atelier JI

PC 069 389 22 00185 déposé le 29 juin 2022 - Projet : Surélévation d'une maison et construction d'une annexe de 20m<sup>2</sup> - Surface créée : 33 m<sup>2</sup> - Terrain : 43 quai Pierre Scize Lyon 9ème Superficie du terrain : 5743 m<sup>2</sup> - Auteur : Monsieur Allemand Alexandre

PC 069 382 22 00186 déposé le 29 juin 2022 - Projet : Création d'un ascenseur et modification de façades - Surface créée : 141 m<sup>2</sup> - Terrain : 14 rue Maurice Flandin Lyon 2ème Superficie du terrain : 746 m<sup>2</sup> - Demandeur : Papavl - Mandataire : Monsieur Gueret Pierre-Vincent - Auteur : Boudet Eric

PC 069 383 22 00187 déposé le 30 juin 2022 - Projet : Rénovation d'un Immeuble - Surface créée : 141 m<sup>2</sup> - Terrain : 14 rue Maurice Flaudin Lyon 3ème Superficie du terrain : 746 m<sup>2</sup> - Demandeur : PAPAVAL - Mandataire : Gueret Pierre-Vincent - Auteur : In6tu Architectes 92 Bis avenue de Royat 63400 Chamalières

PC 069 388 22 00188 déposé le 30 juin 2022 - Projet : Extension d'un maison et création d'une piscine - Surface créée : 37 m<sup>2</sup> - Terrain : 32 rue Jules Cambon Lyon 8ème Superficie du terrain : 428 m<sup>2</sup> - Auteur : De Beaugrenier Dominique

PC 069 385 22 00189 déposé le 30 juin 2022 - Projet : Construction d'un immeuble de 22 logements et création de 19 places de stationnement - Surface créée : 1974 m<sup>2</sup> - Terrain : 174 rue Commandant Charcot Lyon 5ème Superficie du terrain : 3440 m<sup>2</sup> - Demandeur : Pitch Immo - Mandataire : Monsieur Paul Johan

PC 069 387 22 00190 déposé le 30 juin 2022 - Projet : Démolition et construction de 2 immeubles de logements totalisant 38 logements avec 12 aires de stationnement - Surface créée : 2565 m<sup>2</sup> - Terrain : rue Victor avenue J François Raclet Lyon 7ème Superficie du terrain : 1589 m<sup>2</sup> - Demandeur : Warmup promotion - Mandataire : Monsieur Breuer Cyril - Auteur : Ressay Thibault

PC 069 383 22 00191 déposé le 1er juillet 2022 - Projet : Surélévation d'une maison individuelle - Surface créée : 40 m<sup>2</sup> - Terrain : 16 rue François Villon Lyon 3ème Superficie du terrain : 480 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Coste Chareyre Thomas - Auteur : Delacourt Anne

PC 069 387 22 00192 déposé le 29 juin 2022 - Projet : Création d'un bâtiment neuf de bureaux en R+2 - Surface créée : 1363 m<sup>2</sup> - Terrain : 22 avenue Leclerc Lyon 7ème Superficie du terrain : 168126 m<sup>2</sup> - Demandeur : Ministère des Armées - Mandataire : Monsieur Ig2 Massot Jaques Directeur de l'ESID de Lyon - Auteur : Monsieur Arbet Loïc

PC 069 389 22 00193 déposé le 1er juillet 2022 - Projet : Construction d'un appentis - Surface créée : 19 m<sup>2</sup> - Terrain : 64 rue des docks Lyon 9ème Superficie du terrain : 261 m<sup>2</sup>

---

### Changements d'usage déposés à la Ville de Lyon pendant la période du 27 juin 2022 au 1er juillet 2022 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

---

US 069 387 22 00468 déposé le 27 juin 2022 - Projet : changement d'usage d'une partie (15 m<sup>2</sup>) d'un local d'habitation de 54,10 m<sup>2</sup> en cabinet de massage bien-être - Terrain : 45 rue Raulin Lyon 7ème Superficie du terrain : 264 m<sup>2</sup> Régie : Cogérim

US 069 389 22 00471 déposé le 28 juin 2022 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 325,25 m<sup>2</sup> en cabinet d'audit, de conseil sous toutes ses formes en matière immobilière, de montage d'opérations immobilières pour le compte de tiers, de création et de lancement de - Projets immobiliers, d'exploitation par location, travaux, gestion et administration de biens - Terrain : 33 quai Arloing Lyon 9ème Superficie du terrain : 6878 m<sup>2</sup> - Demandeur : Urban Project - Mandataire : Monsieur Beaufiles Damien Régie : Monsieur Trollat Antoine

US 069 389 22 00471 déposé le 28 juin 2022 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 325,25 m<sup>2</sup> en cabinet d'audit, de conseil sous toutes ses formes en matière immobilière, de montage d'opérations immobilières pour le compte de tiers, de création et de lancement de - Projets immobiliers, d'exploitation par location, travaux, gestion et administration de biens - Terrain : 33 quai Arloing Lyon 9ème Superficie du terrain : 6878 m<sup>2</sup> - Demandeur : Urban Project - Mandataire : Monsieur Beaufiles Damien Régie : Presqu'île Galys

---

### Déclarations préalables délivrées par la Ville de Lyon pendant la période du 27 juin 2022 au 1er juillet 2022 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

---

DP 069 386 22 00058 T01 Décision du 29 juin 2022 Transfert à Madame Collinet Amandine - Projet : Modification de toiture - Terrain : 40 rue Sainte - Geneviève Lyon 6ème

DP 069 386 22 00339 Décision du 29 juin 2022 à Régie de Vendin - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 105 rue Tronchet Lyon 6ème

DP 069 384 22 00599 Décision du 29 juin 2022 à Monsieur Rodot Aymeric - Projet : Modification de toiture - Terrain : 1 rue Richan Lyon 4ème

DP 069 381 22 00856 Décision du 30 juin 2022 à Monsieur Pendola Adrien - Projet : Modification de toiture - Terrain : 24 Montée Saint Sébastien Lyon 1er

DP 069 386 22 00875 Décision du 30 juin 2022 à Madame Chatelle Marie-Line - Projet : Changement de destination d'un logement en activités de service - Surface créée : 20 m<sup>2</sup> - Terrain : 107 rue Boileau Lyon 6ème

DP 069 385 22 00906 Décision du 30 juin 2022 à Monsieur Vetu Frédéric - Projet : Construction d'un mur de clôture - Terrain : 4 rue Jean-Louis Vincent Lyon 5ème

DP 069 383 22 00974 Décision du 29 juin 2022 à Cellnex France - Projet : Installation d'une antenne relais de téléphonie mobile (5G) - Terrain : 6 rue Montaigne Lyon 3ème

DP 069 389 22 01072 Décision du 29 juin 2022 à Monsieur Jolly Christian André Daniel - Projet : Modification de toiture - Terrain : 62 rue Albert FALSAN Lyon 9ème

DP 069 389 22 01093 Décision du 29 juin 2022 à Monsieur Huillery Julien - Projet : Modification de façade - Terrain : 16 bis rue Jean Baptiste Chopin Lyon 9ème

DP 069 381 22 01105 Décision du 30 juin 2022 à Sci Kinefix Des Capucins - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 29 rue des Capucins Lyon 1er

DP 069 381 22 01117 Décision du 30 juin 2022 à Monsieur De Boise Regis - Projet : Modification de façade - Terrain : 4 place des Chartreux Lyon 1er

DP 069 381 22 01137 Décision du 30 juin 2022 à Piu Bella - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 21 rue d'Algérie Lyon 1er

DP 069 389 22 01143 Décision du 29 juin 2022 à Certa - Projet : Modification de toiture - Terrain : 40 grande rue de Vaise Lyon 9ème

DP 069 389 22 01149 Décision du 29 juin 2022 à Monsieur Masion Frédéric - Projet : Modification de façade - Terrain : 68 rue des Docks Lyon 9ème

DP 069 385 22 01156 Décision du 30 juin 2022 à EDF ENR - Projet : Installation de panneaux photovoltaïques - Terrain : 22 rue des Noyers Villa 3 Lyon 5ème

DP 069 383 22 01157 Décision du 29 juin 2022 à Dynamique Step - Projet : Création de - Surface de plancher - Surface créée : 15 m<sup>2</sup> - Terrain : 47 rue Desaix Lyon 3ème

DP 069 383 22 01167 Décision du 30 juin 2022 à Mogote - Projet : Changement de destination de bureaux en locaux commerciaux - Surface créée : 71 m<sup>2</sup> - Terrain : 23 rue du Docteur Bonhomme Lyon 3ème

DP 069 388 22 01168 Décision du 29 juin 2022 à Agasca Identification - Projet : Installation de portails automatiques, de portillons et d'une clôture - Terrain : 184 - 188 Route de Vienne 109 - 117 rue de Montagny Lyon 8ème

DP 069 386 22 01205 Décision du 29 juin 2022 à Enedis - Projet : Modification de façade - Terrain : 76 rue de Créqui Lyon 6ème

DP 069 385 22 01210 Décision du 30 juin 2022 à Agasca Identification - Projet : Installation d'un portail, d'un portillon et d'une clôture - Terrain : 53 - 55 b avenue Barthelemy Buyer Lyon 5ème

DP 069 384 22 01215 Décision du 29 juin 2022 à Monsieur Pacheco David - Projet : Aménagement intérieur d'un logement et création de - Surface de plancher - Surface créée : 24 m<sup>2</sup> - Terrain : 25 rue Denfert Rochereau Lyon 4ème

DP 069 381 22 01220 Décision du 30 juin 2022 à SARL Certa Toiture - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 31 quai Saint Vincent Lyon 1er

DP 069 385 22 01243 Décision du 30 juin 2022 à Génération Façades - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 45 rue Chazay Lyon 5ème

DP 069 388 22 01262 Décision du 29 juin 2022 à Monsieur Nouari Nordine - Projet : Modification des menuiseries - Terrain : 5 Passage Ranvier Lyon 8ème

DP 069 387 22 01356 Décision du 29 juin 2022 à Madame Bazzoli Nathalie - Projet : Modification de façade - Surface créée : 3 m<sup>2</sup> - Terrain : 2 rue de la Grande Famille Lyon 7ème

DP 069 383 22 01388 Décision du 30 juin 2022 à Sasi Aidi - Projet : Modification de façade - Terrain : 249 rue Paul Bert Lyon 3ème

DP 069 388 22 01401 Décision du 29 juin 2022 à Association Diocésaine de Lyon - Projet : Modification de façade et de toiture - Terrain : 10 rue Commandant Pegout Lyon 8ème

DP 069 385 22 01430 Décision du 30 juin 2022 à Monsieur Urvoy Antoine - Projet : Modification et ravalement de façades, réfection de toiture - Terrain : 19 Ter rue de Tourvielle Lyon 5ème

---

### Permis de construire délivrés par la Ville de Lyon pendant la période du 27 juin 2022 au 1er juillet 2022 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

---

PC 069 387 15 00178 M04 - Arrêté du 29 juin 2022 Modificatif à SCCV Galland - Projet : Démolition totale d'un entrepôt. Construction d'un immeuble de 15 logements et création de 16 aires de stationnement - Surface créée : 1107 m<sup>2</sup> - Terrain : 6 - 8 rue Galland Lyon 7ème

PC 069 383 19 00115 M02 - Arrêté du 29 juin 2022 Modificatif à SNC 20 Montchat - Projet : Changement de destination d'un entrepôt en 2 logements avec modification de façades, de toitures et démolition, et construction de 3 logements - Surface créée : 484 m<sup>2</sup> - Terrain : 20 rue de l'Eglise Lyon 3ème

PC 069 387 19 00192 M01 - Arrêté du 29 juin 2022 Modificatif à COGV - Projet : Démolition d'un bâtiment. Construction d'un immeuble de bureaux (ERP) avec création de 52 aires de stationnement - Surface créée : 5102 m<sup>2</sup> - Terrain : 65 rue Michel Félizat Lyon 7ème

PC 069 384 19 00303 T01 - Arrêté du 29 juin 2022 Transfert à Madame Darnis Alice - Projet : Changement de destination d'un bureau en logement avec modification de toiture - Surface créée : 177 m<sup>2</sup> - Terrain : 28 Grande rue de la Croix Rousse Lyon 4ème

PC 069 388 20 00099 M02 - Arrêté du 29 juin 2022 Modificatif à Infinity - Projet : Construction d'un immeuble de 11 logements et 27 aires de stationnement - Surface créée : 675 m<sup>2</sup> - Terrain : 19 rue Président Kruger Lyon 8ème

PC 069 383 20 00306 - Arrêté du 29 juin 2022 à Youse - Projet : Démolitions d'annexes, réhabilitation et extension d'une villa avec changement de destination, réhabilitation de la chapelle, construction de bâtiments de coliving et création de 2 places de stationnement - Surface créée : 2045 m<sup>2</sup> - Terrain : 41 rue du Professeur Paul Sisley Lyon 3ème

PC 069 384 20 00326 M02 - Arrêté du 29 juin 2022 Modificatif à SNC Utei 47-49 rue Henri Gorjus - Projet : Démolition d'un logement, construction d'un immeuble de 23 logements, d'une maison individuelle et création de 27 aires de stationnement. - Surface créée : 1891 m<sup>2</sup> - Terrain : 47 - 49 rue Henri Gorjus Lyon 4ème

PC 069 383 21 00128 T01 - Arrêté du 29 juin 2022 Transfert à Madame Tannier Corinne - Projet : Changement de destination d'un commerce en logement et modifications de façades - Surface créée : 80 m<sup>2</sup> - Terrain : 68 rue Mazonod Lyon 3ème

PC 069 383 21 00424 - Arrêté du 29 juin 2022 à GrandLyon Habitat - Projet : Construction d'un immeuble de 5 logements - Surface créée : 415 m<sup>2</sup> - Terrain : 85 rue Trarieux Lyon 3ème

PC 069 388 21 00435 - Arrêté du 29 juin 2022 à Monsieur Chebil Majdi - Projet : Construction d'une maison individuelle et ravalement de façade sur la maison existante. - Surface créée : 125 m<sup>2</sup> - Terrain : 45 rue Victor et Roger Thomas Lyon 8ème

PC 069 389 22 00038 - Arrêté du 29 juin 2022 à GrandLyon Habitat - Projet : Construction d'une chaufferie. - Surface créée : 80 m<sup>2</sup> - Terrain : 7 rue Albert Falsan Lyon 9ème

PC 069 384 22 00090 - Arrêté du 29 juin 2022 à Sopagemo - Edifice - Projet : Construction d'un immeuble de 6 logements et création de 7 aires de stationnement - Surface créée : 493 m<sup>2</sup> - Terrain : 80 rue Deleuvre Lyon 4ème

PC 069 383 22 00132 - Arrêté du 29 juin 2022 à Monsieur Godde Bertrand - Projet : Surélévation d'une maison individuelle - Surface créée : 50 m<sup>2</sup> - Terrain : 51 rue Antoine Charial Lyon 3ème

---

### Changements d'usage délivrés par la Ville de Lyon pendant la période du 27 juin 2022 au 1er juillet 2022 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

---

US 069 389 22 00194 - Arrêté du 29 juin 2022 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 23 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 37 Gr Gde rue de Vaise Lyon 9ème

US 069 381 22 00202 - Arrêté du 30 juin 2022 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 29 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 15 rue Magneval Lyon 1er

US 069 388 22 00217 - Arrêté du 30 juin 2022 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 41 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 32 rue de la Moselle Lyon 8ème

US 069 383 22 00224 - Arrêté du 27 juin 2022 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 40 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 259 rue Duguesclin Lyon 3ème

US 069 388 22 00229 - Arrêté du 27 juin 2022 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 20,04 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 7 rue Henri Pensier Lyon 8ème

US 069 386 22 00263 - Arrêté du 27 juin 2022 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 54,67 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 101 rue Ney Lyon 6ème

US 069 389 22 00269 - Arrêté du 30 juin 2022 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 13,33 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 11 rue de l'Oiselière Lyon 9ème

US 069 389 22 00275 - Arrêté du 27 juin 2022 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 22,19 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 33 rue de Bourgogne Lyon 9ème

US 069 386 22 00277 - Arrêté du 27 juin 2022 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 41 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 114 rue de Sèze Lyon 6ème

US 069 389 22 00287 - Arrêté du 27 juin 2022 à SCI PRP50 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 53,02 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 14 rue Laure Diébold Lyon 9ème

US 069 387 22 00306 - Arrêté du 27 juin 2022 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 34 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 269 avenue Jean Jaurès Lyon 7ème

US 069 382 22 00309 - Arrêté du 30 juin 2022 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 28,41 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 5 quai Perrache Lyon 2ème

US 069 385 22 00312 - Arrêté du 27 juin 2022 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 47,01 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 3 montée du Change Lyon 5ème

US 069 384 22 00314 - Arrêté du 27 juin 2022 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 57 m<sup>2</sup> constitué de deux lots en location meublée de courte durée - Terrain : 84 grande rue de la Croix Rousse Lyon 4ème

US 069 385 22 00315 - Arrêté du 30 juin 2022 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 37 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 60 rue Tramassac Lyon 5ème

US 069 383 22 00318 - Arrêté du 27 juin 2022 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 60 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 29 rue Viala Lyon 3ème

US 069 383 22 00319 - Arrêté du 27 juin 2022 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 22,48 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 18 rue Louis Jasseron Lyon 3ème

US 069 389 22 00321 - Arrêté du 27 juin 2022 à SARL CCJM - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 62,90 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 4 rue des Brasseries Lyon 9ème

US 069 383 22 00324 - Arrêté du 27 juin 2022 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 37,46 m<sup>2</sup> en location meublée de courte

durée - Terrain : 5 rue Le Royer Lyon 3ème

US 069 384 22 00325 - Arrêté du 27 juin 2022 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 30,96 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 15 rue d'Ivry Lyon 4ème

US 069 388 22 00327 - Arrêté du 27 juin 2022 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 22 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 4 rue Maryse Bastié Lyon 8ème

US 069 388 22 00328 - Arrêté du 30 juin 2022 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 48,54 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 8 impasse Raymond Lyon 8ème

US 069 385 22 00329 - Arrêté du 30 juin 2022 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 25 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 10 montée du chemin Neuf Lyon 5ème

US 069 382 22 00332 - Arrêté du 27 juin 2022 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 25 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 25 rue Ravat Lyon 2ème

US 069 383 22 00335 - Arrêté du 27 juin 2022 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 43 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 19 rue Etienne Dolet Lyon 3ème

US 069 385 22 00339 - Arrêté du 30 juin 2022 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 55 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 60 boulevard des Castors Lyon 5ème

US 069 383 22 00344 - Arrêté du 27 juin 2022 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 60 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 77 cours du Docteur Long Lyon 3ème

US 069 385 22 00347 - Arrêté du 27 juin 2022 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 45 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 9 rue Bellièvre Lyon 5ème

US 069 381 22 00350 - Arrêté du 27 juin 2022 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 17,60 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 4 place Louis Chazette Lyon 1er

US 069 388 22 00352 - Arrêté du 27 juin 2022 à Javiba - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 49 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 79 rue Villon Lyon 8ème

US 069 383 22 00354 - Arrêté du 27 juin 2022 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 29 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 24 rue du Dauphiné Lyon 3ème

US 069 383 22 00355 - Arrêté du 29 juin 2022 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 50 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 231 rue Paul Bert Lyon 3ème

US 069 386 22 00362 - Arrêté du 30 juin 2022 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 108,19 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 173 avenue Thiers Lyon 6ème

US 069 381 22 00364 - Arrêté du 29 juin 2022 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 29 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 3 rue Adamoli Lyon 1er

US 069 385 22 00366 - Arrêté du 29 juin 2022 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 34,69 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 24 montée du Gourguillon Lyon 5ème

US 069 383 22 00368 - Arrêté du 29 juin 2022 à Financière FMB - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 46,10 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 122 rue Baraban Lyon 3ème

US 069 383 22 00369 - Arrêté du 29 juin 2022 à Financière FMB - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 63,50 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 122 rue Baraban Lyon 3ème

US 069 383 22 00370 - Arrêté du 29 juin 2022 à Financière FMB - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 136,30 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 122 rue Baraban Lyon 3ème

US 069 387 22 00372 - Arrêté du 29 juin 2022 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 41 m<sup>2</sup> en cabinet de médecine générale - Terrain : 18 rue Victorien Sardou Lyon 7ème

US 069 384 22 00375 - Arrêté du 29 juin 2022 à Gloriette SAS - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 35,60 m<sup>2</sup> pour l'extension du commerce de jardinerie - Terrain : 1 rue du Chariot d'Or Lyon 4ème

US 069 382 22 00386 - Arrêté du 30 juin 2022 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 36 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 26 rue Sala Lyon 2ème

US 069 382 22 00391 - Arrêté du 29 juin 2022 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 18 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 11 rue Port du Temple Lyon 2ème

US 069 389 22 00394 - Arrêté du 30 juin 2022 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 50 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 2 place Dumas de Loire Lyon 9ème

US 069 385 22 00403 - Arrêté du 30 juin 2022 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 48 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 78 quai Pierre Scize Lyon 5ème

US 069 383 22 00404 - Arrêté du 30 juin 2022 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 19,90 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 5-7-9 boulevard Eugène Deruelle Lyon 3ème

US 069 386 22 00409 - Arrêté du 29 juin 2022 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 73 m<sup>2</sup> en cabinet infirmier - Terrain : 117 rue de Créqui Lyon 6ème

US 069 383 22 00413 - Arrêté du 29 juin 2022 à GIE ABC Formation - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 88,10 m<sup>2</sup> en bureaux de services administratifs pour la mise en commun des moyens humains (salariés ou prestataires), matériels et outils pédagogiques dans le cadre des activités de formation et de coaching des membres du groupement - Terrain : 224 cours La Fayette Lyon 3ème

US 069 383 22 00427 - Arrêté du 27 juin 2022 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 36,40 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 27 rue du Lac Lyon 3ème

---

### **Déclarations préalables déposées à la Ville de Lyon pendant la période du 4 au 10 juillet 2022** (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

---

DP 069 385 22 01582 déposée le 4 juillet 2022 - Projet : Modification de façade - Terrain : 1 rue Arnoud Lyon 5ème Superficie du terrain : 395 m<sup>2</sup>

DP 069 385 22 01583 déposée le 4 juillet 2022 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 18 rue Albéric Pont Lyon 5ème Superficie du terrain : 2022 m<sup>2</sup> - Demandeur : Soriev - Mandataire : Monsieur Guillot Stéphane

DP 069 386 22 01584 déposée le 4 juillet 2022 - Projet : Ravalement, modification de menuiseries et réfection de toiture - Terrain : 19 rue Duquesne Lyon 6ème Superficie du terrain : 159 m<sup>2</sup> - Demandeur : Asl Duquesne - Mandataire : Madame Jacquet Michelle

DP 069 383 22 01585 déposée le 4 juillet 2022 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 11 avenue Lacassagne 12 rue Moissonnier Lyon 3ème Superficie du terrain : 1387 m<sup>2</sup> - Demandeur : E RTP - Mandataire : Monsieur David-Livet Stéphane

DP 069 383 22 01586 déposée le 4 juillet 2022 - Projet : Modification de façade - Terrain : 120 avenue Lacassagne Lyon 3ème Superficie du terrain : 480 m<sup>2</sup>

DP 069 387 22 01587 déposée le 4 juillet 2022 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 25 rue du capitaine Robert Cluzan Lyon 7ème Superficie du terrain : 197 m<sup>2</sup>

DP 069 384 22 01588 déposée le 4 juillet 2022 - Projet : Création d'un verger urbain et plantation d'arbres - Terrain : 61 rue Chazière Lyon 4ème Superficie du terrain : 14339 m<sup>2</sup> - Demandeur : Ville de Lyon - Direction des espaces-verts - Mandataire : Monsieur Doucet Grégory

- DP 069 384 22 01589 déposée le 4 juillet 2022 - Projet : Création d'un verger urbain - Terrain : rue de la Poudrière Lyon 4ème Superficie du terrain : 533 m<sup>2</sup> - Demandeur : Ville de Lyon - Direction des espaces-verts - Mandataire : Monsieur Doucet Grégory
- DP 069 383 22 01589 déposée le 4 juillet 2022 - Projet : Extension d'une maison et aménagements extérieurs - Surface créée : 16 m<sup>2</sup> - Terrain : 32 b rue Antoinette Lyon 3ème
- DP 069 387 22 01590 déposée le 4 juillet 2022 - Projet : Aménagement d'une laverie sociale, changement de menuiseries - Terrain : 13 rue Benjamin Delessert Lyon 7ème Superficie du terrain : 341 m<sup>2</sup> - Demandeur : Centre Communal d'Action Sociale de Lyon - Mandataire : Madame Perrin Sophie
- DP 069 385 22 01591 déposée le 4 juillet 2022 - Projet : Aménagement d'un jardin public - Terrain : 4 rue de la Bombarde Lyon 5ème Superficie du terrain : 495 m<sup>2</sup> - Demandeur : Ville de Lyon - Direction des espaces-verts - Mandataire : Monsieur Doucet Grégory
- DP 069 385 22 01592 déposée le 4 juillet 2022 - Projet : Aménagement d'un jardin public - Terrain : Montée de Choulans Lyon 5ème Superficie du terrain : 3620 m<sup>2</sup> - Demandeur : Ville de Lyon - Direction des espaces-verts - Mandataire : Monsieur Doucet Grégory
- DP 069 388 22 01593 déposée le 4 juillet 2022 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 60 avenue des Frères Lumière Lyon 8ème Superficie du terrain : 788 m<sup>2</sup> - Demandeur : Pierre - Mandataire : Monsieur Clement Pierre
- DP 069 383 22 01594 déposée le 4 juillet 2022 - Projet : Extension d'une maison et modification de toiture - Surface créée : 16 m<sup>2</sup> - Terrain : 32 b rue Antoinette Lyon 3ème Superficie du terrain : 772 m<sup>2</sup>
- DP 069 389 22 01595 déposée le 5 juillet 2022 - Projet : Installation de portails, portillon et clôture - Terrain : 2 rue de la Piemente Lyon 9ème Superficie du terrain : 47226 m<sup>2</sup> - Demandeur : Oralia Sogelem - Mandataire : Madame Pouzols Sindy
- DP 069 381 22 01596 déposée le 5 juillet 2022 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 3 rue de la Fromagerie Lyon 1er Superficie du terrain : 755 m<sup>2</sup> - Demandeur : Gros Proximité Immobilier - Mandataire : Monsieur Gros Mickaël
- DP 069 385 22 01597 déposée le 5 juillet 2022 - Projet : re-densification du couvert végétal de cette place par la plantation d'arbres - Terrain : Montée de Choulans Lyon 5ème Superficie du terrain : 955 m<sup>2</sup> - Demandeur : Ville de Lyon - Direction des espaces verts - Mandataire : Monsieur Doucet Grégory
- DP 069 386 22 01598 déposée le 5 juillet 2022 - Projet : Installation d'antennes relais de téléphonie mobile (5G) - Terrain : 19 rue Barrème Lyon 6ème Superficie du terrain : 2193 m<sup>2</sup> - Demandeur : Cellnex France - Mandataire : Monsieur Darmigny Arnaud
- DP 069 385 22 01599 déposée le 5 juillet 2022 - Projet : Fermeture de loggia - Terrain : 4 rue Joliot Curie Lyon 5ème Superficie du terrain : 1136 m<sup>2</sup> - Demandeur : Pharmacie du Point du jour - Mandataire : Madame Trillou Marie
- DP 069 383 22 01600 déposée le 5 juillet 2022 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 8 cours de la Liberté Lyon 3ème Superficie du terrain : 346 m<sup>2</sup> - Demandeur : ANIS - Mandataire : Madame Chausson Sandrine
- DP 069 389 22 01601 déposée le 5 juillet 2022 - Projet : re-densification du couvert végétal de ce jardin par la plantation d'arbres - Terrain : chemin de Montpellas Lyon 9ème Superficie du terrain : 6211 m<sup>2</sup> - Demandeur : Ville de Lyon - Direction des espaces verts - Mandataire : Monsieur Doucet Grégory
- DP 069 382 22 01602 déposée le 5 juillet 2022 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 17 rue Auguste Comte Lyon 2ème Superficie du terrain : 946 m<sup>2</sup> - Demandeur : Craie Craie - Mandataire : Madame Reubrecht Célia
- DP 069 386 22 01603 déposée le 5 juillet 2022 - Projet : Création d'un verger urbain - Terrain : quai Charles de Gaulle Lyon 6ème Superficie du terrain : 4769 m<sup>2</sup> - Demandeur : Ville De Lyon - Direction Espaces-Verts - Mandataire : Monsieur Doucet Grégory
- DP 069 389 22 01604 déposée le 5 juillet 2022 - Projet : re-densification du couvert végétal de ce jardin par la plantation d'arbres - Terrain : 15 grande rue de Saint Rambert Lyon 9ème Superficie du terrain : 2499 m<sup>2</sup> - Demandeur : Ville de Lyon - Direction des espaces verts - Mandataire : Monsieur Doucet Grégory
- DP 069 389 22 01605 déposée le 5 juillet 2022 - Projet : re-densification du couvert végétal de ce jardin par la plantation d'arbres - Terrain : 5 Place Henri Barbusse Lyon 9ème Superficie du terrain : 7821 m<sup>2</sup> - Demandeur : Ville de Lyon - Direction des espaces verts - Mandataire : Monsieur Doucet Grégory
- DP 069 385 22 01606 déposée le 5 juillet 2022 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 27 rue des Macchabées Lyon 5ème Superficie du terrain : 104 m<sup>2</sup> - Demandeur : Maximega - Mandataire : Monsieur Laine Maxime
- DP 069 384 22 01607 déposée le 5 juillet 2022 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 2 rue Villeneuve Lyon 4ème Superficie du terrain : 198 m<sup>2</sup> - Demandeur : DPS - Mandataire : Monsieur Fassolette Laurent
- DP 069 386 22 01608 déposée le 5 juillet 2022 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 31 BIS boulevard des Belges Lyon 6ème Superficie du terrain : 661 m<sup>2</sup> - Demandeur : Gerant - Mandataire : Monsieur Pagnon Armel
- DP 069 381 22 01609 déposée le 6 juillet 2022 - Projet : Changement de menuiserie - Terrain : 6 rue de l'Abbé Rozier Lyon 1er Superficie du terrain : 123 m<sup>2</sup> - Demandeur : GrandLyon Habitat - Mandataire : Monsieur Freixinos Jean-Noël
- DP 069 386 22 01610 déposée le 6 juillet 2022 - Projet : Modification de façade - Terrain : 20 rue Vendôme Lyon 6ème Superficie du terrain : 331 m<sup>2</sup> - Demandeur : SCI St Martin Vendôme - Mandataire : Monsieur Billet Gilles
- DP 069 383 22 01611 déposée le 6 juillet 2022 - Projet : Installation d'une antenne satellite sur le toit - Terrain : 288 rue Duguesclin Lyon 3ème Superficie du terrain : 8730 m<sup>2</sup> - Demandeur : Enedis - Mandataire : Monsieur Dechenaud Stéphane
- DP 069 382 22 01612 déposée le 6 juillet 2022 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 52 rue Victor Hugo Lyon 2ème Superficie du terrain : 90 m<sup>2</sup> - Demandeur : Le Druide Alpin - Mandataire : Monsieur Jouve Olivier
- DP 069 385 22 01613 déposée le 6 juillet 2022 - Projet : Réfection d'un plancher - Terrain : 54 rue Saint Jean Lyon 5ème Superficie du terrain : 486 m<sup>2</sup> - Demandeur : Plenetude - Mandataire : Monsieur Chardon Guillaume
- DP 069 385 22 01614 déposée le 6 juillet 2022 - Projet : Abattage de deux arbres (un févier d'Amérique et un érable) - Terrain : 20 à 32 montée de Champvert Lyon 5ème Superficie du terrain : 5485 m<sup>2</sup> - Demandeur : Rhône Espaces Verts - Mandataire : Monsieur Seyer Olivier
- DP 069 386 22 01615 déposée le 6 juillet 2022 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 68 rue d'Inkermann Lyon 6ème Superficie du terrain : 174 m<sup>2</sup>
- DP 069 383 22 01616 déposée le 6 juillet 2022 - Projet : Réhabilitation d'un immeuble - Terrain : 7 place Jules Hottin Lyon 3ème Superficie du terrain : 216 m<sup>2</sup> - Demandeur : V2M Développement - Mandataire : Monsieur Di Palma Philippe
- DP 069 383 22 01617 déposée le 6 juillet 2022 - Projet : Mise en place d'une clôture - Terrain : 159 Cours du Docteur Long Lyon 3ème Superficie du terrain : 531 m<sup>2</sup> - Demandeur : Régie Chomette - Mandataire : Monsieur Aillet Damien
- DP 069 388 22 01618 déposée le 6 juillet 2022 - Projet : Construction d'une piscine et installation d'une pergola - Terrain : 17 rue de l'Argonne Lyon 8ème Superficie du terrain : 678 m<sup>2</sup> - Demandeur : Isis - Mandataire : Monsieur Moyen Pierre-Jean
- DP 069 386 22 01619 déposée le 7 juillet 2022 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 50 rue de Sèze Lyon 6ème Superficie du terrain : 616 m<sup>2</sup> - Demandeur : SLPIB - Mandataire : Monsieur Faty Luc
- DP 069 384 22 01620 déposée le 7 juillet 2022 - Projet : Ravalement et modification de façades et modification de toiture - Terrain : 33 rue Henri Chevalier Lyon 4ème Superficie du terrain : 438 m<sup>2</sup>
- DP 069 386 22 01621 déposée le 7 juillet 2022 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 9 cours Franklin Roosevelt Lyon 6ème Superficie du terrain : 172 m<sup>2</sup> - Demandeur : Blanc Gilbert - Mandataire : Monsieur Blanc Franck
- DP 069 381 22 01622 déposée le 7 juillet 2022 - Projet : Changement de menuiserie - Terrain : 13 rue Alsace Lorraine Lyon 1er Superficie du terrain : 337 m<sup>2</sup>
- DP 069 385 22 01623 déposée le 7 juillet 2022 - Projet : Abattage d'arbres - Terrain : 79 rue Docteur Locard Lyon 5ème Superficie du terrain : 12291 m<sup>2</sup> - Demandeur : SACVL - Mandataire : Monsieur Baujeu Rolland
- DP 069 385 22 01624 déposée le 7 juillet 2022 - Projet : Abattage d'arbres - Terrain : 70 rue de Champvert résidence Lucien Pitance Lyon 5ème Superficie du terrain : 15937 m<sup>2</sup> - Demandeur : SACVL - Mandataire : Monsieur Baujeu Rolland

DP 069 381 22 01625 déposée le 7 juillet 2022 - Projet : Réfection de souches de cheminée - Terrain : 22 rue Joseph Serlin Lyon 1er Superficie du terrain : 134 m<sup>2</sup> - Demandeur : Régie Goffin - Mandataire : Madame Eschalière Camille

DP 069 383 22 01626 déposée le 7 juillet 2022 - Projet : Installation d'une pergola bioclimatique - Terrain : 259 rue Paul Bert Lyon 3ème Superficie du terrain : 1090 m<sup>2</sup> - Demandeur : Association de l'Hôtel social - Mandataire : Monsieur Delahaye Damien

DP 069 387 22 01627 déposée le 7 juillet 2022 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 127 grande rue de la Guillotière Lyon 7ème Superficie du terrain : 679 m<sup>2</sup> - Demandeur : SNC Saint Louis - Mandataire : Monsieur Guilbaud Stéphane

DP 069 382 22 01628 déposée le 7 juillet 2022 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 35 rue Tupin Lyon 2ème Superficie du terrain : 82 m<sup>2</sup> - Demandeur : Cabinet D.P.S - Mandataire : Monsieur Fassollette Laurent

DP 069 389 22 01629 déposée le 7 juillet 2022 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 44 quai Hippolyte Jaÿr Lyon 9ème Superficie du terrain : 364 m<sup>2</sup> - Demandeur : Régie Foncia Lyon - Mandataire : Monsieur Ferreira Valentin

DP 069 383 22 01630 déposée le 7 juillet 2022 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 30 rue Etienne Richerand Lyon 3ème Superficie du terrain : 13037 m<sup>2</sup>

DP 069 387 22 01632 déposée le 8 juillet 2022 - Projet : Modification de façade - Terrain : 9 rue Gustave Nadaud Lyon 7ème Superficie du terrain : 1594 m<sup>2</sup>

DP 069 388 22 01633 déposée le 8 juillet 2022 - Projet : Installation d'un portail motorisé - Terrain : 14 rue Saint Maurice Lyon 8ème Superficie du terrain : 848 m<sup>2</sup> - Demandeur : Ares - Mandataire : Monsieur Marques Alexandre

DP 069 385 22 01634 déposée le 8 juillet 2022 - Projet : Implantation d'une boîte à livres - Terrain : place Valansio Lyon 5ème Superficie du terrain : 0 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mairie de Lyon - Mandataire : Monsieur Husson Nicolas

DP 069 386 22 01635 déposée le 8 juillet 2022 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 10 rue de Créqui Lyon 6ème Superficie du terrain : 1677 m<sup>2</sup>

DP 069 383 22 01636 déposée le 8 juillet 2022 - Projet : Installation de barrières automatiques - Terrain : 9 / 35 boulevard Vivier Merle Lyon 3ème Superficie du terrain : 8966 m<sup>2</sup> - Demandeur : Agasca Identification - Mandataire : Monsieur Bernard Olivier

DP 069 389 22 01637 déposée le 8 juillet 2022 - Projet : modification de façade et pose d'une clôture - Terrain : 45 chemin des charbottes Lyon 9ème Superficie du terrain : 1426 m<sup>2</sup> - Demandeur : Pierre et Patrimoine - Mandataire : Monsieur Montillet Bernard

DP 069 387 22 01640 déposée le 8 juillet 2022 - Projet : Installation de toilettes publiques - Terrain : berges du Rhône Guillotière C. Bernard Lyon 7ème Superficie du terrain : 0 m<sup>2</sup> - Demandeur : Ville de Lyon - Mandataire : Monsieur Chihi Mohamed

DP 069 387 22 01641 déposée le 8 juillet 2022 - Projet : Installation de toilettes publiques - Terrain : parc Sergent Blandan Lyon 7ème Superficie du terrain : 109470 m<sup>2</sup> - Demandeur : Ville de Lyon - Mandataire : Monsieur Chihi Mohamed

DP 069 386 22 01642 déposée le 8 juillet 2022 - Projet : Installation de toilettes publiques - Terrain : Berges du Rhône Morand + passerelle Lyon 6ème Superficie du terrain : 0 m<sup>2</sup> - Demandeur : Ville de Lyon - Mandataire : Monsieur Chihi Mohamed

DP 069 383 22 01643 déposée le 8 juillet 2022 - Projet : Installation de toilettes publiques - Terrain : berges du Rhône Sirius pont Wilson Lyon 3ème Superficie du terrain : 0 m<sup>2</sup> - Demandeur : Ville de Lyon - Mandataire : Monsieur Chihi Mohamed

DP 069 381 22 01644 déposée le 8 juillet 2022 - Projet : Installation de toilettes publiques - Terrain : place Louis Pradel Lyon 1er Superficie du terrain : 3822 m<sup>2</sup> - Demandeur : Ville de Lyon - Mandataire : Monsieur Chihi Mohamed

DP 069 385 22 01645 déposée le 8 juillet 2022 - Projet : Installation de toilettes publiques - Terrain : place Saint Paul Lyon 5ème Superficie du terrain : 0 m<sup>2</sup> - Demandeur : Ville de Lyon - Mandataire : Monsieur Chihi Mohamed

DP 069 387 22 01646 déposée le 8 juillet 2022 - Projet : Changement de destination d'un logement en cabinet médical de psychiatrie - Surface créée : 41 m<sup>2</sup> - Terrain : 32 avenue Jean Jaurès Lyon 7ème Superficie du terrain : 316 m<sup>2</sup>

DP 069 381 22 01647 déposée le 8 juillet 2022 - Projet : Remise en peinture de façade - Terrain : 2 rue de Fargues Lyon 1er Superficie du terrain : 262 m<sup>2</sup> - Demandeur : Hanko - Mandataire : Monsieur Thevenon Maxime

DP 069 381 22 01648 déposée le 8 juillet 2022 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 1 rue Imbert Colomès Lyon 1er Superficie du terrain : 67 m<sup>2</sup> - Demandeur : Immo de France Rhône Alpes - Mandataire : Madame Dubois Rachel

DP 069 388 22 01649 déposée le 8 juillet 2022 - Projet : Modification de façade - Terrain : 104 rue Laennec Lyon 8ème Superficie du terrain : 23484 m<sup>2</sup> - Demandeur : Fondation Richard - Mandataire : Monsieur Mouterde Pierre

DP 069 385 22 01650 déposée le 8 juillet 2022 - Projet : Modification et remise en peinture de façade - Terrain : 2 avenue du Doyenné Lyon 5ème Superficie du terrain : 374 m<sup>2</sup> - Demandeur : Café de la Ficelle - Mandataire : Monsieur Cruz Manuel

DP 069 385 22 01651 déposée le 8 juillet 2022 - Projet : Réfection d'un appartement - Terrain : 34 quai Fulchiron Lyon 5ème Superficie du terrain : 166 m<sup>2</sup>

DP 069 381 22 01652 déposée le 10 juillet 2022 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 12 rue Sainte Catherine Lyon 1er Superficie du terrain : 278 m<sup>2</sup>

DP 069 388 22 01653 déposée le 10 juillet 2022 - Projet : Changement de destination d'un garage double en un garage simple et une pièce d'habitation - Terrain : 9 rue Florent Lyon 8ème Superficie du terrain : 169 m<sup>2</sup>

DP 069 383 22 01654 déposée le 10 juillet 2022 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 19 rue Danton Lyon 3ème Superficie du terrain : 330 m<sup>2</sup>

DP 069 387 22 01660 déposée le 8 juillet 2022 - Projet : Installation d'un climatiseur - Terrain : 13 allée Léopold Sédar Senghor Lyon 7ème

---

### Permis de construire déposés à la Ville de Lyon pendant la période du 4 au 10 juillet 2022 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

---

PC 069 388 20 00337 M01 déposé le 5 juillet 2022 Modificatif - Projet : Construction d'une maison individuelle, d'un abri, d'une piscine et démolition d'annexes - Surface créée : 263 m<sup>2</sup> - Terrain : 25 rue Genton Lyon 8ème Superficie du terrain : 1266 m<sup>2</sup> - Auteur : Monsieur Brugger David 34 chemin du Chancelier 69130 Ecully

PC 069 383 21 00153 T01 déposé le 6 juillet 2022 Transfert - Projet : Construction d'une maison individuelle, d'une piscine et d'un abri voiture - Surface créée : 176 m<sup>2</sup> - Terrain : 8 rue de l'Est Lyon 3ème Superficie du terrain : 895 m<sup>2</sup> - Auteur : Monsieur Bansac James 2507 avenue de l'Europe 69140 Rillieux la Pape

PC 069 383 22 00194 déposé le 4 juillet 2022 - Projet : Réhabilitation d'un immeuble dans le cadre d'une ORI - Terrain : 200 202 rue de Créqui Lyon 3ème Superficie du terrain : 340 m<sup>2</sup> - Demandeur : SDC 200/202 rue de Créqui C/O Presqu'île Galys - Mandataire : Monsieur Bonnefoy Florian - Auteur : Nusslé Architectes Jérôme 5 rue Jussieu 69002 Lyon 02

PC 069 382 22 00195 déposé le 6 juillet 2022 - Projet : Installation d'un ascenseur dans une cage d'escalier - Terrain : 10 rue du Plat Lyon 2ème Superficie du terrain : 817 m<sup>2</sup> - Auteur : Monsieur André Nicolas 474 rue des cèdres 07430 St Clair

PC 069 384 22 00196 déposé le 6 juillet 2022 - Projet : Création d'une véranda, ravalement de façade et construction d'une piscine - Terrain : 3 rue du Bois de la Caille Lyon 4ème Superficie du terrain : 1592 m<sup>2</sup> - Auteur : Monsieur Payen Jérôme 4 cours Aristide Briand 69300 Caluire-et-Cuire

PC 069 388 22 00197 déposé le 6 juillet 2022 - Projet : Surélévation d'une maison et modification de façade et de toiture - Surface créée : 49 m<sup>2</sup> - Terrain : 11 rue Desparmet Lyon 8ème Superficie du terrain : 408 m<sup>2</sup> - Auteur : Monsieur Berdiel Romain 7 Bis rue des Aulnes 69410 Champagne au Mont d'Or

PC 069 381 22 00198 déposé le 6 juillet 2022 - Projet : Changement de destination d'un local d'activité en 2 appartements et changement de menuiseries - Surface créée : 84 m<sup>2</sup> - Terrain : 14 -16 rue Rast Maupas 9001 rue de Crimée Lyon 1er Superficie du terrain : 506 m<sup>2</sup> - Demandeur : SNC Rast Maupas 2020 - Mandataire : Monsieur Barbier Yves André Louis - Auteur : A-Graph architectes 2 rue de la tour du pin 69004 Lyon 04

PC 069 385 22 00199 déposé le 6 juillet 2022 - Projet : Construction d'un garage et d'une piscine - Terrain : 10 rue de la Garenne Lyon 5ème  
Superficie du terrain : 885 m<sup>2</sup> - Auteur : Monsieur Brison Mathieu 46 rue Delandine 69002 Lyon 02

PC 069 385 22 00200 déposé le 7 juillet 2022 - Projet : Extension d'une maison individuelle - Surface créée : 75 m<sup>2</sup> - Terrain : 135 rue Pierre Valdo Lyon 5ème  
Superficie du terrain : 540 m<sup>2</sup>

PC 069 385 22 00201 déposé le 7 juillet 2022 - Projet : Surélévation d'une maison individuelle - Surface créée : 9 m<sup>2</sup> - Terrain : 11 rue de la Favorite Lyon 5ème  
Superficie du terrain : 174 m<sup>2</sup>

PC 069 385 22 00202 déposé le 8 juillet 2022 - Projet : Aménagement de combles - Terrain : 87 quai Pierre Scize Lyon 5ème  
Superficie du terrain : 465 m<sup>2</sup> - Auteur : Madame Tournier Claire 23 rue Belfort 69004 Lyon 04

---

### **Permis de démolir déposés à la Ville de Lyon pendant la période du 4 au 10 juillet 2022** (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

---

PD 069 383 22 00020 déposé le 4 juillet 2022 - Projet : Démolition d'une véranda - Terrain : 67 cours Eugénie Lyon 3ème  
Superficie du terrain : 1134 m<sup>2</sup>

PD 069 383 22 00021 déposé le 6 juillet 2022 - Projet : Démolition totale des bâtiments - Terrain : 24 rue Riboud Lyon 3ème  
Superficie du terrain : 1956 m<sup>2</sup> - Demandeur : Ville de Lyon - Mandataire : Monsieur Doucet Grégory

---

### **Déclarations préalables délivrées par la Ville de Lyon pendant la période du 4 au 10 juillet 2022** (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

---

DP 069 386 22 00172 Décision du 8 juillet 2022 à Régie Juron et Tripié - Projet : Ravalement de façade et réfection, modification de toiture - Terrain : 11 avenue Maréchal de Saxe Lyon 6ème

DP 069 389 22 00449 Décision du 8 juillet 2022 - Projet : Modification de façade et de toiture - Terrain : 75 rue du Bourbonnais Lyon 9ème

DP 069 384 22 00663 Décision du 8 juillet 2022 à Ogec Charles Demia - Projet : Ravalement et modification de façade - Terrain : 112 rue Jean Jacques Henon Lyon 4ème

DP 069 389 22 00737 Décision du 8 juillet 2022 - Projet : Modification de façade - Terrain : 38 rue Albert Chânel Saint Rambert Lyon 9ème

DP 069 382 22 00866 Décision du 8 juillet 2022 à Sas Host Inn - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Surface créée : 42 m<sup>2</sup> - Terrain : 4 rue des Forces Lyon 2ème

DP 069 384 22 00870 Décision du 8 juillet 2022 à Ponte Vecchio - Projet : Modification de façade et construction d'une véranda - Terrain : 9 passage Dumont Lyon 4ème

DP 069 383 22 00888 Décision du 4 juillet 2022 à Cellnex France - Projet : Installation d'une antenne relais de téléphonie mobile (5G) - Terrain : 53 rue Saint Maximin Lyon 3ème

DP 069 389 22 00919 Décision du 8 juillet 2022 - Projet : Modification de façade - Terrain : 38 rue Albert Chânel Lyon 9ème

DP 069 386 22 01036 Décision du 8 juillet 2022 - Projet : Changement de destination d'un local commercial en habitation - Surface créée : 111 m<sup>2</sup> - Terrain : 79 rue Cuvier Lyon 6ème

DP 069 389 22 01052 Décision du 8 juillet 2022 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 19 rue du Docteur Rafin Lyon 9ème

DP 069 384 22 01091 Décision du 8 juillet 2022 à Nouba - Projet : Abattage d'arbre - Terrain : 75 rue Chazière Lyon 4ème

DP 069 386 22 01100 Décision du 8 juillet 2022 à Tre Acquisition III - Projet : Modification de façade - Terrain : 3 rue de Genève Lyon 6ème

DP 069 389 22 01108 Décision du 8 juillet 2022 - Projet : Construction d'une piscine - Terrain : 1 allée de l'Aiglon Lyon 9ème

DP 069 384 22 01127 Décision du 8 juillet 2022 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 23 rue de Nuits Lyon 4ème

DP 069 384 22 01131 Décision du 8 juillet 2022 à Régie Simonneau - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 22 rue Josephin Souly Lyon 4ème

DP 069 384 22 01142 Décision du 8 juillet 2022 - Projet : Changement de destination d'un entrepôt en logement - Surface créée : 33 m<sup>2</sup> - Terrain : 15 rue d'Ivry Lyon 4ème

DP 069 386 22 01147 Décision du 8 juillet 2022 à SDC du 16 rue Garibaldi - C/o Oralia Régies de l'Opéra - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 16 rue Garibaldi Lyon 6ème

DP 069 386 22 01170 Décision du 8 juillet 2022 à Bari - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 23 cours Franklin Roosevelt Lyon 6ème

DP 069 386 22 01181 Décision du 8 juillet 2022 à Vatel Gourmet - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 37 cours vitton Lyon 6ème

DP 069 384 22 01187 Décision du 8 juillet 2022 à Rm Développement - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 155 boulevard de la Croix-Rousse Lyon 4ème

DP 069 382 22 01198 Décision du 8 juillet 2022 à Cabinet Tamburini - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 27 quai Tilsitt Lyon 2ème

DP 069 384 22 01223 Décision du 8 juillet 2022 à Ville de Lyon - Projet : Aménagement d'espaces verts - Terrain : Place Tabareau Lyon 4ème

DP 069 386 22 01224 Décision du 8 juillet 2022 à Ixia Concept - Maison Magenta - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 17 Place Maréchal Lyautey Lyon 6ème

DP 069 384 22 01228 Décision du 8 juillet 2022 à Les Gloutons - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 3 place Marcel Bertone Lyon 4ème

DP 069 386 22 01233 Décision du 8 juillet 2022 à Régie Pedrini - Projet : Installation de 3 portillons et d'une clôture - Terrain : 18 rue de la Gaité Lyon 6ème

DP 069 384 22 01239 Décision du 8 juillet 2022 à Joseph - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 14 Grande rue de la Croix-Rousse Lyon 4ème

DP 069 383 22 01341 Décision du 6 juillet 2022 à Océane Malblanc - Projet : Changement de destination de bureaux en logement - Surface créée : 115 m<sup>2</sup> - Terrain : 2 rue Feuillat Lyon 3ème

DP 069 387 22 01462 Décision du 8 juillet 2022 - Projet : Modification de façade - Terrain : 51 boulevard Yves Farges Lyon 7ème

---

### **Permis d'aménager délivré par la Ville de Lyon pendant la période du 4 au 10 juillet 2022** (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

---

PA 069 383 22 00004 - Arrêté du 8 juillet 2022 à SPL Lyon Part Dieu - Projet : Aménagement d'un espace public - Terrain : 118 avenue Felix Faure Lyon 3ème

---

### **Permis de construire délivrés par la Ville de Lyon pendant la période du 4 au 10 juillet 2022** (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

---

PC 069 387 09 00285 M05 - Arrêté du 8 juillet 2022 Modificatif à SNC 15 rue de Gerland - Projet : Construction de 4 immeubles de 113 logements, 2 commerces et création de 120 aires de stationnement - Surface créée : 7843 m<sup>2</sup> - Terrain : 15 rue de Gerland Lyon 7ème

PC 069 385 17 00305 T02 - Arrêté du 8 juillet 2022 Transfert - Projet : Surélévation d'une maison individuelle, pose de panneaux photovoltaïques et modification de façade - Surface créée : 83 m<sup>2</sup> - Terrain : 24 rue de l'Aube Lyon 5ème

PC 069 389 17 00394 M02 - Arrêté du 8 juillet 2022 Modificatif à High Five One - Projet : Démolition partielle, construction d'un immeuble de bureaux et changement de destination de locaux industriels en bureaux. Création de 43 aires de stationnement - Surface créée : 3023 m<sup>2</sup> - Terrain : 28 rue Joannès Carret Lyon 9ème

PC 069 382 19 00361 M02 - Arrêté du 8 juillet 2022 Modificatif à SAS Zadiga - Projet : Réhabilitation et extension d'un entrepôt en bureaux avec modification de façade - Surface créée : 1330 m<sup>2</sup> - Terrain : rue Vuillerme Lyon 2ème

PC 069 388 19 00369 M01 - Arrêté du 5 juillet 2022 Modificatif - Projet : Construction d'une résidence étudiante et locaux d'activités et création de 107 aires de stationnement - Surface créée : 8469 m<sup>2</sup> - Terrain : 20-24 rue Guillaume Paradin Lyon 8ème

PC 069 383 21 00240 M01 - Arrêté du 8 juillet 2022 Modificatif à SNC 39 Cité - Projet : Réhabilitation d'un immeuble de bureaux transformé en ERP Démolitions intérieures - Surface créée : 20 m<sup>2</sup> - Terrain : 39 rue de la Cité Lyon 3ème

PC 069 383 21 00370 - Arrêté du 8 juillet 2022 à SNC 113 Vivier Merle - Projet : Réhabilitation, changement de destination en bureaux, et surélévation d'un bâtiment, avec création de 8 aires de stationnement - Surface créée : 2655 m<sup>2</sup> - Terrain : 113 boulevard Vivier Merle Lyon 3ème

PC 069 385 21 00405 - Arrêté du 8 juillet 2022 - Projet : Construction d'une maison individuelle - Surface créée : 184 m<sup>2</sup> - Terrain : 23 rue Chazay Lyon 5ème

PC 069 382 21 00431 - Arrêté du 8 juillet 2022 à SNC Delandine - Projet : Construction d'une résidence de 32 logements - Surface créée : 816 m<sup>2</sup> - Terrain : 78 rue Antoine Delandine Lyon 2ème

PC 069 384 21 00447 - Arrêté du 8 juillet 2022 à Gloriette - Projet : Changement de destination de locaux d'habitation en locaux commerciaux, changement de menuiseries et modification de façade. - Surface créée : 36 m<sup>2</sup> - Terrain : 1 rue du Chariot d'Or angle 20 grande rue de la Croix-Rousse Lyon 4ème

PC 069 385 22 00007 - Arrêté du 8 juillet 2022 - Projet : Extension d'une maison individuelle - Surface créée : 58 m<sup>2</sup> - Terrain : 5 rue de Tourvielle Lyon 5ème

PC 069 389 22 00015 - Arrêté du 8 juillet 2022 à Cardio Source - Projet : Démolition d'une maison individuelle, construction d'un équipement d'intérêt collectif et services publics, et suppression d'une aire de stationnement - Surface créée : 1038 m<sup>2</sup> - Terrain : 23 avenue des Sources Lyon 9ème

PC 069 383 22 00039 - Arrêté du 8 juillet 2022 à Alex Gacon - Projet : Changement de destination d'un local commercial en local industriel avec bureaux, réhabilitation du bâtiment et suppression de 317 aires de stationnement - Surface créée : 3448 m<sup>2</sup> - Terrain : 85 rue Pierre Corneille Lyon 3ème

PC 069 388 22 00047 - Arrêté du 8 juillet 2022 - Projet : Construction d'une maison individuelle - Surface créée : 81 m<sup>2</sup> - Terrain : 18 rue Laurent Carle Lyon 8ème

PC 069 387 22 00052 - Arrêté du 8 juillet 2022 à Syndicat copro du 59 rue S Reinach Lyon 7 - Projet : Réhabilitation d'un immeuble de logements - Surface créée : 13 m<sup>2</sup> - Terrain : 59 rue Salomon Reinach Lyon 7ème

PC 069 385 22 00056 - Arrêté du 8 juillet 2022 à The Black Alchemy - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 8 rue de la Bombarde Lyon 5ème

PC 069 384 22 00074 - Arrêté du 8 juillet 2022 - Projet : réhabilitation et extension d'une maison après démolition de garage - Surface créée : 120 m<sup>2</sup> - Terrain : 87 Grande rue de la Croix Rousse Lyon 4ème

PC 069 386 22 00078 - Arrêté du 8 juillet 2022 - Projet : Changement de destination d'un entrepôt en local d'activités de services, création de - Surface de plancher et suppression d'une aire de stationnement - Surface créée : 48 m<sup>2</sup> - Terrain : 18 rue Pierre Corneille Lyon 6ème

PC 069 388 22 00098 - Arrêté du 8 juillet 2022 - Projet : Changement de destination de bureaux en 3 logements et modifications de façades - Surface créée : 51 m<sup>2</sup> - Terrain : 5 professeur Marcel d'Argent Lyon 8ème

PC 069 385 22 00102 - Arrêté du 8 juillet 2022 - Projet : Aménagement intérieur d'un logement - Terrain : 1 Place Neuve Saint-Jean Lyon 5ème

PC 069 385 22 00103 - Arrêté du 8 juillet 2022 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 22 quai Romain Rolland Lyon 5ème

PC 069 388 22 00109 - Arrêté du 8 juillet 2022 - Projet : Extension d'une maison individuelle - Surface créée : 38 m<sup>2</sup> - Terrain : 24 rue Xavier Privas Lyon 8ème 14

---

### **Déclarations préalables déposées à la Ville de Lyon pendant la période du 11 au 17 juillet 2022** (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

---

DP 069 389 22 01655 déposée le 11 juillet 2022 - Projet : Changement de menuiseries, réfection et modification de façade - Surface créée : 16 m<sup>2</sup> - Terrain : 36 rue Roger Salengro Lyon 9ème Superficie du terrain : 409 m<sup>2</sup> - Demandeur : Joy's - Mandataire : Monsieur Achour Béchir

DP 069 385 22 01656 déposée le 11 juillet 2022 - Projet : Installation de panneaux photovoltaïques - Terrain : 14 allée de l'Aurore Lyon 5ème Superficie du terrain : 1810 m<sup>2</sup> - Demandeur : EDF ENR - Mandataire : Monsieur Duclas Benjamin

DP 069 384 22 01657 déposée le 11 juillet 2022 - Projet : Modification de façades - Terrain : 64 rue Jacquard Lyon 4ème Superficie du terrain : 364 m<sup>2</sup>

DP 069 382 22 01658 déposée le 11 juillet 2022 - Projet : Modification de façades - Terrain : 41 rue Sala Lyon 2ème Superficie du terrain : 4391 m<sup>2</sup> - Demandeur : DRFIP Auvergne Rhône-Alpes - Mandataire : Madame Nardini Corinne

DP 069 389 22 01659 déposée le 11 juillet 2022 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 3 rue Saint Pierre de Vaise Lyon 9ème Superficie du terrain : 406 m<sup>2</sup> - Demandeur : Pharmacie Saint Pierre de Vaise - Mandataire : Madame Nouri Véronique

DP 069 386 22 01661 déposée le 11 juillet 2022 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 1 Place Puvis de Chavannes Lyon 6ème Superficie du terrain : 373 m<sup>2</sup> - Demandeur : Tabac Le Foch - Mandataire : Madame Ljaic Loubna

DP 069 381 22 01662 déposée le 11 juillet 2022 - Projet : Modification de façade - Terrain : 13 rue Chavanne Lyon 1er Superficie du terrain : 510 m<sup>2</sup>

DP 069 383 22 01663 déposée le 11 juillet 2022 - Projet : Installation de clôtures et d'un portail - Terrain : 8 cours Eugénie Lyon 3ème Superficie du terrain : 843 m<sup>2</sup> - Demandeur : SDC du 8 cours Eugénie - C/o Régie Bellecour - Mandataire : Monsieur Boffy Hervé

DP 069 385 22 01664 déposée le 11 juillet 2022 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 4 rue Mourguet Lyon 5ème Superficie du terrain : 143 m<sup>2</sup> - Demandeur : Cabinet Tamburini - Mandataire : Monsieur Ricignuolo Freddy

DP 069 382 22 01665 déposée le 11 juillet 2022 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 18 rue de l'Abbaye D'Ainay Lyon 2ème Superficie du terrain : 374 m<sup>2</sup> - Demandeur : Cabinet D.P.S. - Mandataire : Monsieur Fassollette Laurent

DP 069 385 22 01666 déposée le 11 juillet 2022 - Projet : Réfection et modification de façades - Terrain : 15 Montée du Cardinal Decourtray Lyon 5ème Superficie du terrain : 139 m<sup>2</sup>

DP 069 382 22 01667 déposée le 11 juillet 2022 - Projet : Installation d'une antenne de téléphonie mobile (5G) - Terrain : 7 Cours Bayard Lyon 2ème Superficie du terrain : 2421 m<sup>2</sup> - Demandeur : Cellnex

DP 069 382 22 01668 déposée le 11 juillet 2022 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 11 rue Bizolon Lyon 2ème Superficie du terrain : 378 m<sup>2</sup> - Demandeur : Roche et Cie - Mandataire : Monsieur Garin Lucas

DP 069 383 22 01669 déposée le 11 juillet 2022 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 5 rue Docteur Bonhomme Lyon 3ème Superficie du terrain : 468 m<sup>2</sup>

DP 069 385 22 01670 déposée le 11 juillet 2022 - Projet : Ravalement de façades avec ITE - Terrain : 38 rue Albéric Pont Lyon 5ème Superficie du terrain : 7119 m<sup>2</sup> - Demandeur : DPS - Mandataire : Monsieur Jolly Simon

DP 069 384 22 01671 déposée le 12 juillet 2022 - Projet : Réfection de toiture et des souches de cheminées - Terrain : 55 rue Eugène Pons Lyon 4ème Superficie du terrain : 321 m<sup>2</sup> - Demandeur : Oralisa Rosier Modica - Mandataire : Monsieur Vernusse Julien

DP 069 387 22 01672 déposée le 12 juillet 2022 - Projet : Construction d'un mur - Terrain : 28 avenue Jean François Racllet Lyon 7ème

Superficie du terrain : 521 m<sup>2</sup>

DP 069 388 22 01673 déposée le 12 juillet 2022 - Projet : Installation d'une clôture - Terrain : 32 rue de Champagneux Lyon 8ème Superficie du terrain : 12777 m<sup>2</sup> - Demandeur : Ares - Mandataire : Monsieur Silvestri Jean-Steve

DP 069 385 22 01674 déposée le 12 juillet 2022 - Projet : Réfection de façades - Terrain : 6 Place de la Baleine Lyon 5ème Superficie du terrain : 329 m<sup>2</sup> - Demandeur : SDC 6 Place de la Baleine C/o Régie CHM - Mandataire : Madame Merini Halame

DP 069 383 22 01675 déposée le 12 juillet 2022 - Projet : Installation de panneaux photovoltaïques - Terrain : 26 rue du Docteur Vaillant Lyon 3ème Superficie du terrain : 948 m<sup>2</sup> - Demandeur : Rhône Solaire Pro - Mandataire : Monsieur Malerba Laurent

DP 069 388 22 01676 déposée le 12 juillet 2022 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 28 rue de la Moselle Lyon 8ème Superficie du terrain : 303 m<sup>2</sup>

DP 069 384 22 01677 déposée le 12 juillet 2022 - Projet : Réfection de toiture et d'une souche de cheminée - Terrain : 7-9 rue Duviard Lyon 4ème Superficie du terrain : 504 m<sup>2</sup> - Demandeur : Régie Cogestrim

DP 069 388 22 01678 déposée le 12 juillet 2022 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 15 rue Valensaut Lyon 8ème Superficie du terrain : 281 m<sup>2</sup> - Demandeur : Lyon Régie

DP 069 386 22 01679 déposée le 12 juillet 2022 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 62 Cours Vitton Lyon 6ème Superficie du terrain : 404 m<sup>2</sup> - Demandeur : Pamath - Mandataire : Monsieur Recouvreur Marc

DP 069 383 22 01680 déposée le 12 juillet 2022 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 13 rue Villebois Mareuil Lyon 3ème Superficie du terrain : 819 m<sup>2</sup> - Demandeur : Régie Franchet - Mandataire : Monsieur Franchet Renaud

DP 069 383 22 01681 déposée le 12 juillet 2022 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 127 avenue Lacassagne Lyon 3ème Superficie du terrain : 158 m<sup>2</sup> - Demandeur : Régie Juron et Tripiet

DP 069 387 22 01682 déposée le 12 juillet 2022 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 26 quai Claude Bernard Lyon 7ème Superficie du terrain : 237 m<sup>2</sup> - Demandeur : Espace Santé Saint Joseph - Mandataire : Madame Barjon Mathilde

DP 069 384 22 01683 déposée le 12 juillet 2022 - Projet : Modification de clôture - Terrain : 5 rue Philibert Roussy Lyon 4ème Superficie du terrain : 176 m<sup>2</sup> - Demandeur : La fermeture Automatic

DP 069 386 22 01684 déposée le 12 juillet 2022 - Projet : Réfection des devantures et changement de sous destination de «Restauration» à «Activités de services où s'effectue l'accueil d'une clientèle». - Surface créée : 120 m<sup>2</sup> - Terrain : 48 rue de Sèze Lyon 6ème Superficie du terrain : 870 m<sup>2</sup> - Demandeur : Hôtel Le Roosevelt - Mandataire : Monsieur Jaumes Laurent

DP 069 383 22 01685 déposée le 12 juillet 2022 - Projet : Végétalisation d'un espace public - Terrain : rue Edison Lyon 3ème Superficie du terrain : 1288 m<sup>2</sup> - Demandeur : Métropole de Lyon - Mandataire : Madame Nait Barka Hind

DP 069 384 22 01686 déposée le 12 juillet 2022 - Projet : Modification de façade - Terrain : 12 rue Dumont Lyon 4ème Superficie du terrain : 157 m<sup>2</sup> - Demandeur : SCI Pierre de Rosette - Mandataire : Monsieur Levy Pierre

DP 069 385 22 01687 déposée le 12 juillet 2022 - Projet : Rénovation de façades avec ITE, changement de menuiseries, changement de destination du garage en bureau et installation d'un abri de jardin - Surface créée : 9 m<sup>2</sup> - Terrain : 4 allée Henriette Lyon 5ème Superficie du terrain : 367 m<sup>2</sup>

DP 069 384 22 01688 déposée le 12 juillet 2022 - Projet : Modification de façades et de toiture - Terrain : 17 rue Artaud Lyon 4ème Superficie du terrain : 407 m<sup>2</sup>

DP 069 385 22 01689 déposée le 12 juillet 2022 - Projet : Installation de 10 panneaux photovoltaïques - Terrain : rue Docteur Albéric Pont Lyon 5ème Superficie du terrain : 579 m<sup>2</sup> - Demandeur : Eco Free Energy - Mandataire : Madame Le Jonas

DP 069 383 22 01690 déposée le 12 juillet 2022 - Projet : changement de destination d'un logement en cabinet d'ostéopathie et de kinésithérapie - Terrain : 15 rue Professeur René Guillet Lyon 3ème Superficie du terrain : 1586 m<sup>2</sup>

DP 069 386 22 01691 déposée le 12 juillet 2022 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 37 rue Malesherbes Lyon 6ème Superficie du terrain : 265 m<sup>2</sup> - Demandeur : Cabinet Berne - Mandataire : Monsieur Archeny Guillaume

DP 069 386 22 01692 déposée le 13 juillet 2022 - Projet : Installation de panneaux photovoltaïques - Terrain : 10 quai Charles de Gaulle Lyon 6ème Superficie du terrain : 22851 m<sup>2</sup> - Demandeur : Avenir Energie - Mandataire : Monsieur Bullit Cekin

DP 069 383 22 01693 déposée le 13 juillet 2022 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 33 rue Etienne Richerand Lyon 3ème Superficie du terrain : 3272 m<sup>2</sup> - Demandeur : Fonciere Vesta - Mandataire : Madame Gauthier-Leschiera Carole

DP 069 382 22 01694 déposée le 13 juillet 2022 - Projet : Installation d'une antenne relais de téléphonie mobile ( 5 G) - Terrain : 33 rue de la Bourse Lyon 2ème Superficie du terrain : 181 m<sup>2</sup> - Demandeur : On Tower France - Mandataire : Monsieur Darmigny Arnaud

DP 069 383 22 01695 déposée le 13 juillet 2022 - Projet : Ravalement de façades avec ITE et changement de menuiseries - Terrain : 124 rue Paul Bert Lyon 3ème Superficie du terrain : 335 m<sup>2</sup> - Demandeur : Hospices civils de Lyon - Mandataire : Monsieur Bonche Pierre

DP 069 389 22 01696 déposée le 13 juillet 2022 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 52 rue Marietton Lyon 9ème Superficie du terrain : 183 m<sup>2</sup> - Demandeur : Lyon Métropole Habitat - Mandataire : Monsieur Cristia Vincent

DP 069 382 22 01697 déposée le 13 juillet 2022 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 112 cours Charlemagne Lyon 2ème Superficie du terrain : 3472 m<sup>2</sup> - Demandeur : Hippo Gestion Et Cie - Mandataire : Monsieur Roger Olivier

DP 069 382 22 01698 déposée le 13 juillet 2022 - Projet : Modification de façade - Terrain : 5 rue Adélaïde Perrin Lyon 2ème Superficie du terrain : 179 m<sup>2</sup>

DP 069 385 22 01699 déposée le 13 juillet 2022 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 3 rue des Tourelles Lyon 5ème Superficie du terrain : 695 m<sup>2</sup> - Demandeur : Blanc Gilbert - Mandataire : Monsieur Blanc Franck

DP 069 387 22 01700 déposée le 13 juillet 2022 - Projet : Changement de destination d'un appartement en bureaux - Surface créée : 296 m<sup>2</sup> - Terrain : 32 cours Gambetta Lyon 7ème Superficie du terrain : 682 m<sup>2</sup> - Demandeur : Doms - Mandataire : Monsieur Odin Damien

DP 069 386 22 01701 déposée le 13 juillet 2022 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 14 rue Godefroy Lyon 6ème Superficie du terrain : 167 m<sup>2</sup> - Demandeur : Capia - Mandataire : Madame Mangin Sixtine

DP 069 382 22 01702 déposée le 13 juillet 2022 - Projet : Modification de façade - Terrain : 15 rue des Remparts d'Ainay Lyon 2ème Superficie du terrain : 344 m<sup>2</sup>

DP 069 381 22 01703 déposée le 13 juillet 2022 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 37 rue Burdeau Lyon 1er Superficie du terrain : 263 m<sup>2</sup> - Demandeur : SDC 37 Rue Burdeau - Mandataire : Monsieur Ferreira Valentin

DP 069 389 22 01704 déposée le 13 juillet 2022 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 97 rue du Bourbonnais Lyon 9ème Superficie du terrain : 610 m<sup>2</sup> - Demandeur : Pouffier Motoculture - Mandataire : Monsieur Laresse Mathieu

DP 069 381 22 01705 déposée le 13 juillet 2022 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 3 rue de l'Abbé Rozier Lyon 1er Superficie du terrain : 348 m<sup>2</sup> - Demandeur : SCI du Rozier - Mandataire : Monsieur Lefebvre Franck

DP 069 382 22 01706 déposée le 13 juillet 2022 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 31 rue Sainte Hélène Lyon 2ème Superficie du terrain : 444 m<sup>2</sup> - Demandeur : O-Berny - Mandataire : Monsieur Nyssen Amaury

DP 069 383 22 01707 déposée le 13 juillet 2022 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 26 rue Julien Lyon 3ème Superficie du terrain : 135 m<sup>2</sup>

DP 069 381 22 01708 déposée le 15 juillet 2022 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 16 rue de la Platière Lyon 1er Superficie du terrain : 183 m<sup>2</sup>

DP 069 381 22 01709 déposée le 15 juillet 2022 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 13 rue Constantine Lyon 1er Superficie du terrain : 273 m<sup>2</sup> - Demandeur : Ikone - Mandataire : Monsieur Brignone Alexis

DP 069 383 22 01710 déposée le 15 juillet 2022 - Projet : Changement de destination d'un bureau en logement - Terrain : 11 rue Bonnefond Lyon 3ème Superficie du terrain : 771 m<sup>2</sup>

DP 069 383 22 01711 déposée le 15 juillet 2022 - Projet : Changement de destination d'un bureau en logement - Surface créée : 149 m<sup>2</sup> - Terrain : 11 rue Bonnefond Lyon 3ème Superficie du terrain : 771 m<sup>2</sup>

DP 069 384 22 01712 déposée le 15 juillet 2022 - Projet : Changement de menuiseries, modification de toiture et de façade et ravalement de façades - Terrain : 60 chemin Vert Lyon 4ème Superficie du terrain : 689 m<sup>2</sup>

DP 069 382 22 01713 déposée le 15 juillet 2022 - Projet : Modification de façade - Terrain : 21 quai Jean Moulin Lyon 2ème Superficie du terrain : 343 m<sup>2</sup> - Demandeur : Sandra Bellier & associés - Mandataire : Madame Bellier Sandra

DP 069 384 22 01714 déposée le 15 juillet 2022 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 5 rue Bély Lyon 4ème Superficie du terrain : 297 m<sup>2</sup>

DP 069 388 22 01715 déposée le 15 juillet 2022 - Projet : Réfection de toiture de garages - Terrain : 32 -36 rue des Alouettes Lyon 8ème Superficie du terrain : 4129 m<sup>2</sup> - Demandeur : SDC le Constellation Régie Fiducia - Mandataire : Madame SylvénT Aurélie

DP 069 389 22 01716 déposée le 15 juillet 2022 - Projet : Rénovation d'un local commercial - Terrain : 108 rue du Château de la Duchère Lyon 9ème Superficie du terrain : 11636 m<sup>2</sup> - Demandeur : Lyon Métropole Habitat - Mandataire : Monsieur Cristia Vincent

DP 069 386 22 01717 déposée le 15 juillet 2022 - Projet : Transformation d'un bassin en piscine hors-sol - Terrain : 51 boulevard des Belges Lyon 6ème Superficie du terrain : 421 m<sup>2</sup>

DP 069 381 22 01718 déposée le 15 juillet 2022 - Projet : Extension d'un garage - Terrain : 2 rue de la Tourette Lyon 1er Superficie du terrain : 587 m<sup>2</sup>

DP 069 383 22 01719 déposée le 15 juillet 2022 - Projet : Changement de menuiseries et modification de façade - Terrain : 13 -15 B rue Feuillat Lyon 3ème Superficie du terrain : 2283 m<sup>2</sup>

DP 069 383 22 01720 déposée le 15 juillet 2022 - Projet : Changement de destination d'un appartement en bureaux - Surface créée : 77 m<sup>2</sup> - Terrain : 12 rue Dunoir Lyon 3ème Superficie du terrain : 537 m<sup>2</sup> - Demandeur : SCI Bureaux Vendôme - Mandataire : Madame Medail Caroline

DP 069 382 22 01721 déposée le 15 juillet 2022 - Projet : Rénovation de deux logements - Terrain : 6 rue Neuve Lyon 2ème Superficie du terrain : 220 m<sup>2</sup> - Demandeur : GrandLyon Habitat - Mandataire : Monsieur Freixinos Jean-Noël

DP 069 383 22 01722 déposée le 15 juillet 2022 - Projet : Modification de façade - Terrain : 65 boulevard Vivier Merle Lyon 3ème Superficie du terrain : 4437 m<sup>2</sup> - Demandeur : Caisse d'allocations familiales du Rhône - Mandataire : Monsieur Bouffard Roupe Florent

DP 069 386 22 01723 déposée le 17 juillet 2022 - Projet : Installation d'un climatiseur - Terrain : 39 rue Barrier Lyon 6ème Superficie du terrain : 342 m<sup>2</sup>

---

### Permis de construire déposés à la Ville de Lyon pendant la période du 11 au 17 juillet 2022 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

---

PC 069 384 17 00310 M05 déposé le 12 juillet 2022 Modificatif - Projet : Démolition d'un logement et construction d'une maison individuelle et d'une piscine. - Surface créée : 219 m<sup>2</sup> - Terrain : 19 rue Chazière Lyon 4ème Superficie du terrain : 1786 m<sup>2</sup> - Demandeur : SCI 19 Chazière - Mandataire : Monsieur Condamin Christophe - Auteur : Monsieur Leger Anthony 128 avenue Thiers 69006 Lyon

PC 069 388 19 00194 M04 déposé le 15 juillet 2022 Modificatif - Projet : Démolition totale Construction d'un ensemble immobilier comprenant une école, des commerces, des bureaux, 141 logements et 122 aires de stationnement - Surface créée : 12306 m<sup>2</sup> - Terrain : 67 avenue Jean Mermoz Lyon 8ème Superficie du terrain : 6425 m<sup>2</sup> - Demandeur : SCI Elégance 2021 - Mandataire : Monsieur Vincent Patrick - Auteur : Archi-group 411 allée des Noisetiers 69579 Limonest Cedex

PC 069 383 20 00361 M01 déposé le 13 juillet 2022 Modificatif - Projet : Construction d'une maison individuelle et d'une piscine - Surface créée : 132 m<sup>2</sup> - Terrain : 90 rue Ferdinand Buisson Lyon 3ème Superficie du terrain : 427 m<sup>2</sup> - Auteur : B2m Architecture 26 rue du 4 aout 1789 69100 Villeurbanne

PC 069 383 20 00362 T01 déposé le 13 juillet 2022 Transfert - Projet : Démolitions partielles - Extension et surélévation d'une maison individuelle, modification de la clôture et création d'une aire de stationnement - Surface créée : 67 m<sup>2</sup> - Terrain : 90 rue Ferdinand Buisson Lyon 3ème Superficie du terrain : 427 m<sup>2</sup> - Auteur : B2M Architecture 26 rue du 4 aout 1789 69100 Villeurbanne

PC 069 385 21 00104 T01 déposé le 13 juillet 2022 Transfert - Projet : Réhabilitation d'un immeuble de logements, modification de façades, toitures et changement de menuiseries - Surface créée : 13 m<sup>2</sup> - Terrain : 29 rue du Boeuf Lyon 5ème Superficie du terrain : 353 m<sup>2</sup> - Auteur : NC2BArchitecture 22 rue Chevreul 69007 Lyon

PC 069 386 22 00203 déposé le 11 juillet 2022 - Projet : Changement de destination d'entrepôt en restaurant avec modification de façades - Surface créée : 30 m<sup>2</sup> - Terrain : - Auteur : 54-56 rue Tronchet Lyon 6ème Madame Ginon Caroline Superficie du terrain : 508 m<sup>2</sup> 52 quai Rambaud Pavillon 52 69002 Lyon

PC 069 388 22 00204 déposé le 12 juillet 2022 - Projet : Démolition de boxes (21 places de stationnement) Construction d'un bâtiment de 2 logements et d'une Maison individuelle avec piscine, et de 6 aires de stationnement - Surface créée : 475 m<sup>2</sup> - Terrain : 8 rue du Transvaal Lyon 8ème Superficie du terrain : 971 m<sup>2</sup> - Demandeur : SCCV Falagi - Mandataire : Monsieur Chettrit William - Auteur : Monsieur Leonhardt Florent Ferme de l' Arselans 69630 Chaponost

PC 069 387 22 00205 déposé le 13 juillet 2022 - Projet : Installation temporaire d'un village d'insertion en préfabriqués - Surface créée : 585 m<sup>2</sup> - Terrain : 15 rue Lortet Lyon 7ème Superficie du terrain : 34287 m<sup>2</sup> - Demandeur : HHR - Mandataire : Madame Alacoque Frédérique - Auteur : Madame Vergnaud Louise 59 rue Montesquieu 69007 Lyon 07

PC 069 382 22 00206 déposé le 13 juillet 2022 - Projet : Restauration de la statue équestre de Louis XIV - Terrain : place Bellecour Lyon 2ème Superficie du terrain : 62000 m<sup>2</sup> - Demandeur : Metropole de Lyon - Mandataire : Monsieur Bruno Bernard

PC 069 383 22 00207 déposé le 15 juillet 2022 - Projet : Restructuration d'un immeuble avec ravalement de façades, réfection de toiture et changement de menuiseries - Terrain : 200 -202 rue de Créqui Lyon 3ème Superficie du terrain : 340 m<sup>2</sup> - Demandeur : SDC 200 / 202 Créqui C/o presqu'île Galys - Mandataire : Monsieur Bonnefoy Florian - Auteur : Nussle Architectes 5 rue Jussieu 69002 Lyon 02

PC 069 389 22 00208 déposé le 15 juillet 2022 - Projet : Extension d'un local de stockage - Surface créée : 116 m<sup>2</sup> - Terrain : 67 rue du Bourbonnais Lyon 9ème Superficie du terrain : 11463 m<sup>2</sup> - Demandeur : Sci Immo Job - Mandataire : Monsieur Bourgeois Julien - Auteur : Madame Brevet Claire 28 rue Servient 69003 Lyon 03

---

### Déclarations préalables délivrées par la Ville de Lyon pendant la période du 11 au 17 juillet 2022 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

---

DP 069 385 22 01122 Décision du 12 juillet 2022 à Bouygues Telecom - Projet : Installation d'une antenne relais de téléphonie mobile (5G) - Terrain : 11 bis Place Saint Paul Gare de Lyon Saint Paul Lyon 5ème

DP 069 389 22 01125 Décision du 12 juillet 2022 à Régie Pozetto - Projet : Abattage et plantation de 7arbres - Terrain : 21 rue du Docteur Raffin Lyon 9ème

DP 069 382 22 01141 Décision du 13 juillet 2022 à Entreprise P. Padey Couverture Zinguerie - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 46 rue Auguste Comte Lyon 2ème 9